

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire DCB / Mars 2023

Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque : état des lieux et visibilité

Chloé de LA BARRE

Sous la direction de Claire Haquet
Directrice de la bibliothèque Stanislas – Bibliothèques de Nancy

Remerciements

Je remercie tout d'abord chaleureusement Claire Haquet, qui a accepté sans hésitation de m'accompagner dans les méandres de l'érudition locale. Je tiens à la remercier pour ses conseils, ses encouragements et sa bienveillance tout au long de mon travail.

Je remercie Fabienne Henryot, à qui la définition de ce sujet doit beaucoup et qui m'a fait part de ses suggestions et de ses conseils bibliographiques tout au long de l'année. Nos échanges m'ont été précieux.

Je remercie aussi Jérémy Delmulle, Guillaume Bazière et Marie-Claude Pasquet qui m'ont aidée à délimiter le périmètre de mon sujet.

Ma reconnaissance va ensuite à toutes les personnes qui ont répondu avec grande gentillesse à mes sollicitations et qui ont diffusé mon enquête autour d'eux. Je ne pourrai toutes les citer ici mais leurs idées, leurs conseils et leurs retours d'expériences ont nourri ce travail. Je les remercie de leur intérêt et du temps qu'elles m'ont consacré.

Je remercie l'équipe de l'INHA rencontrée lors de mon stage à l'automne 2022 et en particulier Sophie Derrot, Juliette Robin, Nadia Pizanias, Isabelle Périchaud, Antoine Robin et Guy Mayaud, qui m'a fait bénéficier de son expertise ès archivistique et EAD.

Enfin, last but not least, mes pensées vont à mes proches, à la team ENS et à mes camarades de la promotion DCB 31 qui ont tant entendu parler d'érudits locaux pendant un an. Un immense merci à Claire, Alissar, Hélène, Alexandre, François, Camille, Flavien, Guillaume pour la dernière ligne droite. Merci pour vos relectures, vos conseils, nos échanges et votre soutien à toute heure. Ce mémoire vous doit beaucoup.

Résumé :

Avec le développement d'un intérêt pour l'histoire locale au XIX^e siècle en France, les bibliothèques sont entrées en possession des documents de travail et des collections d'historiens, d'historiennes, d'archéologues et d'antiquaires qui se sont intéressés à la connaissance de leur ville ou de leur région. Ce travail interroge la visibilité des fonds d'érudits locaux en bibliothèques qu'elles relèvent de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique d'État. Après avoir proposé une typologie des fonds d'érudits locaux et des raisons de leur présence en bibliothèque, nous nous intéressons au traitement de ces documents, à leur signalement et à leur valorisation. Enfin, nous proposons des préconisations permettant de valoriser et de rendre plus accessibles ces fonds.

Descripteurs :

Bibliothèques -- Fonds spéciaux -- Histoire locale

Bibliothèques -- Fonds spéciaux -- Archives

Bibliothèques publiques -- Publics -- France

Savoir et érudition

Abstract :

In the 19th century, with the growing interest in local history in France, libraries acquired the working documents and collections of historians, archaeologists, and antiquarians who sought to understand their city or region. This study examines the visibility of local erudite collections in libraries, regardless of whether they fall under the territorial or state public function. After presenting a typology of local erudite collections and the reasons for their presence in libraries, we discuss the handling, identification, and promotion of these documents. Finally, we offer recommendations for promoting and improving access to these collections.

Keywords :

Libraries -- Special collections -- History, Local

Libraries - - Special collections - - Archival ressources

Public libraries -- Use studies

Knowledge and erudition

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Patrimoine-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
MÉTHODOLOGIE	16
PÉRIMÈTRE : FONDS D'ÉRUDITS OU COLLECTIONS D'ÉRUDITS ?... 18	
PARTIE 1 : À LA RECHERCHE DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX	21
Chapitre 1 : Mais où sont les fonds d'érudits locaux ?	21
Chapitre 2 : Pourquoi des fonds d'érudits locaux en bibliothèque municipale ?	29
Chapitre 3 : les dons d'érudits aujourd'hui, « une passion qui s'éteint » ?	35
PARTIE 2 : LE TRAITEMENT ET LE SIGNALEMENT DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX.....	44
Chapitre 1 : Démêler, identifier et classer	44
Chapitre 2 : Inventorier et cataloguer un fonds d'érudit local.....	50
Chapitre 3 : Des disparités dans le signalement des fonds d'érudits locaux	56
PARTIE 3 : QUELLES VALORISATIONS POUR QUELLE VISIBILITÉ ? 62	
Chapitre 1 : Une typologie du public des fonds d'érudits locaux	62
Chapitre 2 : Des initiatives de valorisation en bibliothèque	73
Chapitre 3 : Une visibilité de ces fonds qui peut encore être renforcée	90
CONCLUSION	99
SOURCES.....	101
ENTRETIENS ET RÉSULTATS D'ENQUÊTE.....	101
NOTICES DE FONDS DU RÉPERTOIRE DU CCFR MOBILISÉES	101
MÉDIATIONS NUMÉRIQUES LIÉES AUX FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX	102
BIBLIOGRAPHIE.....	105
1. CATALOGUES ET OUTILS.....	105
2. PUBLICATIONS EN HISTOIRE	105
3. ARCHIVES ET ARCHIVISTIQUE.....	109
4. COLLECTIONS PATRIMONIALES	112
5. FONDS LOCAL	115
6. EXEMPLES DE FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX	116
7. SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉRUDITS ACTUELS	117
ANNEXES.....	119
Annexe 1 : Liste des entretiens et des échanges	120

Annexe 2 : Liste des établissements répondants à l'enquête écrite....	123
Annexe 3 : Fonds d'érudits locaux en bibliothèque	125
Annexe 4 : Questionnaires.....	131
Annexe 5 : Modalités d'entrée d'un fonds d'archives privées aux archives ou à la médiathèque de vichy.....	145
TABLE DES ILLUSTRATIONS	147
TABLE DES MATIÈRES.....	149

Sigles et abréviations

AD : Archives départementales
AM : Archives municipales
BDLI : Bibliothèque de dépôt légal imprimeur
BM : Bibliothèque municipale
BMC : Bibliothèque municipale classée
BMVR : Bibliothèque municipale à vocation régionale
BnF : Bibliothèque nationale de France
CCFr : Catalogue Collectif de France
CGM : Catalogue général des Manuscrits
DGD : Dotation Générale de Décentralisation
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
EAD : *Encoding Archive Description*
ESR : Enseignement supérieur et recherche
INHA : Institut national d'Histoire de l'Art
IRHT : Institut de recherche et d'histoire des textes
NAF : Nouvelles acquisitions françaises
PIAF : Portail International Archivistique Francophone
SASA : Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai
SHARY : Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline
SICD : Service inter-établissements de coopération documentaire
SIGB : Système intégré de gestion des bibliothèques
SLL : Service du Livre et de la Lecture
SRL : Structure régionale pour le livre
TEI : *Text Encoding Initiative*
UNIMARC : UNiversal MACHine Readable Cataloguing

INTRODUCTION

En 2001 déjà, Albert Poirot en fait le constat : « la présence d'archives dans les bibliothèques est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit ordinairement »¹. Alors que l'on serait tentés, par métonymie, de chercher les archives du côté des services d'archives, elles sont pourtant bien présentes dans les collections des bibliothèques.

Archives des mouvements étudiants, des partis politiques ou des mouvements sociaux, archives d'écrivains ou de scientifiques, les archives conservées en bibliothèque répondent à la définition donnée par l'article L211-1 du Code du Patrimoine :

l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

Parmi ces fonds d'archives, un type de fonds retient notre attention en particulier : ceux liés à des personnalités passionnées par l'histoire ou le patrimoine de leur lieu d'origine, d'adoption ou d'affection qui se sont employées à produire et accumuler de la documentation sur le sujet. Son contenu est varié et rassemble aussi bien des notes de travail et des fiches que de la correspondance, des copies de documents, des manuscrits, des tapuscrits, des originaux antérieurs au XIX^e siècle, des objets et une documentation variée allant de coupures de journaux à des tickets.

Nommés dans les inventaires « papiers d'érudits » ou « fonds d'érudits », directement indiqués sous le nom de l'érudit local concerné ou simplement inclus dans l'appellation plus large de « fonds particuliers », nous les désignerons ici comme « fonds d'érudits locaux ». Casimir Barjavel (1803-1868) dans le Vaucluse, Jules Delpit (1808-1892) en Guyenne ou Gaston Save (1844-1901) en Lorraine sont ainsi autant de figures emblématiques de l'érudition locale telle qu'elle se développe à partir du XIX^e siècle en France et dont les papiers de travail sont conservés en bibliothèque.

Afin de mieux comprendre ce qu'est l'érudition locale au XIX^e siècle, il est utile de revenir sur la sédimentation de la notion. Terme tiré du terme latin « *erudire* » (enseigner) et d'abord employé dans le sens large de « savoir, instruction approfondie » au XVI^e et au XVII^e siècles, l'érudition accompagne le développement des sciences de l'antiquité et de l'histoire². Elle prend racine dans une double tradition d'« érudition philologico-antiquaire » définie par Arnaldo Momigliano, qui remonte à l'époque hellénistique avec la fondation de la bibliothèque *Museion* d'Alexandrie, lieu d'échanges et de travaux textuels d'une communauté de savants³. De la Renaissance au XVIII^e siècle, l'érudition est portée

¹ Albert Poirot, « Les archives dans les bibliothèques : logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n° 2, p. 13.

² Jean-Louis Quantin, « Erudition » dans *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 240-244 ; Alain Schnapp, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris, Editions Carré, 1993, p. 143-215 ; Charlotte Baratin, « Des Antiquaires aux Sciences de l'Antiquité : l'histoire ancienne sur le métier. », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, 17 mai 2011, n° 07.

³ Arnaldo Momigliano, « Ancient History and the Antiquarian », *Contributo alla storia degli studi classici*, 1955, p. 67-106 ; J.-L. Quantin, « Erudition », art cit ; François Brizay, « Introduction. Erudition et culture savante » dans

par ce que Marc Fumaroli appelle « la république des antiquaires », ces savants collectionneurs d'antiques et polymathes dont Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) est l'archétype⁴. Magistrat du Parlement d'Aix-en-Provence, Peiresc collectionne ouvrages, objets d'art et antiquités, accumule les notes de travail dans des disciplines aussi variées que l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, l'anatomie, l'astronomie ou la peinture et correspond avec des savants et des politiques de l'Europe entière⁵. Le goût pour l'étude et le savoir de même que le plaisir de la collection sont ainsi étroitement liés chez ces antiquaires, qui cherchent à authentifier et à classer des *antiquitates* tout en s'assurant de la fiabilité de leurs méthodes⁶. L'érudition est également à rapprocher d'une tradition philologique d'étude critique du texte que Lorenzo Valla, Le Pogge et d'autres humanistes contribuent à développer et que l'on retrouve chez la congrégation de Saint-Maur (1618-1790) lorsqu'elle œuvre à la constitution d'une histoire savante de l'ordre et des premiers temps de l'Église à partir des analyses externe et interne de documents⁷.

Le XIX^e siècle hérite de cette double tradition antiquaire et philologique. Différence notable toutefois, l'érudition évolue d'un encyclopédisme propre à l'époque moderne à un resserrement sur les sciences archéologiques et historiques en tant que « savoir approfondi dans les langues anciennes, dans les origines des peuples, dans les inscriptions et les médailles, en un mot, dans tous les documents qui fournissent les matériaux à l'histoire »⁸. Avec l'émergence d'une histoire positiviste fondée sur l'analyse et la publication d'archives ainsi que sur la constitution de grands dictionnaires biographiques et de répertoires, l'histoire suppose un ensemble de compétences techniques et de savoirs spécialisés dont les archivistes paléographes, issus de la toute nouvelle École des chartes créée en 1821, sont les détenteurs⁹. En ce sens, l'érudition est un appui indispensable pour les historiens et les archéologues en voie de professionnalisation, et plus encore au niveau local, lorsque les pratiques érudites locales sont stimulées afin de réaliser une grande synthèse de l'histoire de France.

L'érudition locale est en effet liée à l'avènement de la monarchie de Juillet en 1830 et la nomination de Guizot au ministère de l'Instruction publique. Guizot met alors en place un grand projet de constitution d'une histoire nationale fondée sur la collecte et la publication de documents historiques. Pour rassembler ces documents, les recherches d'érudition locale sont encouragées. Cette dynamique est structurée et encadrée par la fondation en 1833 et 1834 de la *Société de l'histoire de France* et

Véronique Sarrazin (ed.), *Érudition et culture savante : De l'Antiquité à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 7-15 ; Régis Bertrand, « Erudits et historiens de Haute-Provence », *Erudits et chercheurs*, septembre 1988, vol. 38, n° 153, p. 303-305.

⁴ Marc Fumaroli, « Préface. La république des antiquaires » dans *L'Europe de Peiresc : savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 9-22. Arnaldo Momigliano décrit Peiresc comme « l'archétype de tous les antiquaires ». Arnaldo Momigliano, *Les fondations du savoir historique*, traduit par Isabelle Rozenbaum, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 61.

⁵ Peter N. Miller, *L'Europe de Peiresc : savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2015, 371 ; 4 p.

⁶ Alain Schnapp, "L'Europe des antiquaires", *La conquête du passé: aux origines de l'archéologie*, Paris, Editions Carré, 1993, p. 143-215 ; Charlotte Baratin, « Des Antiquaires aux Sciences de l'Antiquité : l'histoire ancienne sur le métier. », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, 17 mai 2011, n° 07.

⁷ Daniel-Odon Hurel, « Les Bénédictins de Saint-Maur et l'Histoire au XVII^e siècle », *Littératures classiques*, 1997, vol. 30, p. 33-50.

⁸ Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1874, t.2, p.1482 dans R. Bertrand, « Erudits et historiens de Haute-Provence », art cit, p. 304.

⁹ Jean-Charles Geslot, « Les épigones » dans *Généralisations historiennes: XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, France, CNRS éditions, 2019, p. 37-40; David Gaussen, *L'invention de l'histoire nationale en France: (1789-1848)*, Marseille, France, Éditions Gaussen, 2015, p. 91-94..

du Comité des travaux des historiques et scientifiques¹⁰. C'est à cette période que l'érudition locale s'impose comme « pratique culturelle des élites dominantes »¹¹, bien qu'elle ait commencé à se développer avant son institutionnalisation sous la monarchie de Juillet. Profondément liée aux bouleversements de la Révolution française, elle s'appuie en effet sur un imaginaire de la province né des réformes administratives de 1789, qui bouleversent les cadres territoriaux de l'Ancien Régime, ainsi que sur le développement entre 1800 et 1830 de l'histoire et de l'archéologie comme modes de résurrection d'un passé mythifié. Enfin, elle s'inscrit dans le cadre institutionnel déjà établi de la société savante, lieu de sociabilités intellectuelles hérité des académies des Lumières¹².

Odile Parsis-Barubé explicite plusieurs caractéristiques de cet « antiquarisme provincial » : la pratique de l'excursion archéologique, de la fouille de terrain, du travail sur des documents d'archives et de l'inventaire ainsi que des objets de recherche et un format de publication liés à un cadre territorial resserré¹³. Surtout, il est lié à une nouvelle figure de l'érudit, celle de l'érudit local. Guidés par l'acquisition d'une connaissance encyclopédique sur un thème précis, les érudits locaux se caractérisent par une tendance intense à l'accumulation et à la copie. Ils fréquentent assidument les services d'archives et les bibliothèques pour en scruter les documents qu'ils transcrivent, traduisent voire annotent et emportent, et qui leur servent de matériaux pour d'éventuelles publications. Il leur est alors tout naturel de donner leurs papiers de travail aux institutions qu'ils ont tant fréquenté de leur vivant, voire pour lesquelles ils travaillaient. Ce sont ces fonds d'archives qui retiennent notre attention. Leur deuxième spécificité est celle d'une érudition pratiquée comme un loisir, en dehors d'une activité principale. Médecins, rentiers, bibliothécaires, prêtres ou encore avocats, les érudits locaux ne tirent pas leurs revenus de leur passion pour l'histoire locale. La troisième caractéristique est celle de l'amateurisme. Parfois anciens chartistes formés aux questions archivistiques, ces érudits locaux sont souvent des autodidactes qui sont venus à l'histoire sans formation ou diplôme spécifique. Quatrième élément, ces érudits s'adressent à un public principalement local. Cinquième élément, ces amateurs passionnés sont pris dans des réseaux de sociabilité locaux. D'une part, ils sont souvent engagés dans les institutions de la ville. D'autre part, ils se retrouvent dans des sociétés savantes au sein desquels ils conversent, présentent leurs recherches et publient¹⁴. Précisons enfin que ce sont des figures majoritairement masculines et que les femmes érudites font figure d'exception, en raison de leur exclusion des espaces publics savants et de leur invisibilisation dans la construction de la mémoire et l'histoire des savoirs¹⁵. On discerne toutefois une présence féminine dans les sociétés savantes avec les filles, les femmes et les veuves d'érudits locaux à la fin du XIX^e siècle. L'apparition de métiers féminins liés à l'instruction dans les années 1880 puis l'accès à

¹⁰ David Gaussen, *L'invention de l'histoire nationale en France : (1789-1848)*, Marseille, Éditions Gaussen, 2015, p. 91-94.

¹¹ Odile Parsis-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, Éditions du CTHS, 2011, p. 413.

¹² Voir Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, École des Hautes Études de Sciences Sociales, 1978, 394 p. ; Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 1995, 270 p.

¹³ O. Parsis-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁴ J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition*, *op. cit.*

¹⁵ Laurence Guignard, « Introuvables érudites » dans *Dictionnaire de la Lorraine savante*, Metz, Editions Paraiges, 2023, p. 180-184.

l'université dans les années 1930 contribuent également à l'émergence de figures féminines de l'érudition locale.

Les années 1880, bien que marquées par une exaltation du régionalisme pour nourrir la « grande Nation » et un intérêt renouvelé pour l'histoire des petites patries dans un contexte de sursaut national lié à la défaite contre la Prusse¹⁶, signent une progressive marginalisation de la figure de l'érudit local. Celle-ci est liée à la dévalorisation de l'amateurisme face à la professionnalisation du métier d'historien, notamment avec l'ouverture des premières chaires d'histoire régionale dans les universités¹⁷. Pour autant, l'érudit local ne disparaît pas. Ce mémoire sera l'occasion de s'interroger sur sa mutation et sur ses pratiques. Nous nous questionnerons également sur la forme que prend le fonds d'archives de l'érudit contemporain.

En se penchant sur le contenu des fonds des bibliothèques, en particulier des bibliothèques municipales, on croise au détour d'une notice le terme de « fonds d'érudits » ou de « papiers d'érudits ». Si on retrouve là un terme qui est employé dans les services d'archives pour désigner des types d'archives privées (conservées dans les séries F et J pour les archives départementales), l'emploi du terme est bien moins fixé en bibliothèque. Dans ce cas, comment un usager peut-il localiser un fonds d'érudit local ? Face à ce constat, nous entendons faire un état des lieux de la présence des fonds d'érudits locaux dans les bibliothèques et questionner la visibilité des fonds d'érudits locaux pour les usagers.

Notre travail s'inscrit dans une démarche de connaissance des fonds d'archives privées en bibliothèque que les professionnels des bibliothèques mènent depuis une vingtaine d'années. Si les archives scientifiques et littéraires ont déjà suscité plusieurs travaux, une réflexion sur les fonds d'érudits locaux reste encore à mener, et ce d'autant plus dans le cadre du plan national de signalement des fonds patrimoniaux conservés dans les bibliothèques territoriales¹⁸. Mené par le ministère de la Culture et la BnF de 2019 à 2025, ce plan inclut le signalement des manuscrits et des archives et confronte les professionnels des bibliothèques à des fonds jusqu'alors non traités dont font souvent partie les papiers d'érudits.

La préoccupation pour le non-livre en bibliothèque rejoint une réflexion amorcée plus récemment dans le milieu universitaire pour intégrer les bibliothèques au tournant archivistique qui avait conduit les historiens dans les années 2000 à historiciser l'archive et à réfléchir à ses conditions de production et de conservation mais en oubliant les bibliothèques. L'organisation du colloque « Archives en bibliothèque (XVI^e siècle – XXI^e siècle) » en 2019 et la publication des actes de ces journées en février 2023 par Emmanuelle Chapron et Fabienne Henryot viennent combler cet oubli¹⁹. Dans ce panorama du non-livre, les fonds d'érudits locaux

¹⁶ Sur le lien fait entre amour de la petite patrie et exaltation d'un sentiment national par les courants républicains, voir Anne Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France: l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, France, Maison des sciences de l'homme, 1997, 130 p ; Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales: Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Éditions Points, 2001, 307 p ; Olivier Pétré-Grenouilleau, *Nos petites patries: identités régionales et État central, en France, des origines à nos jours*, Paris, France, Gallimard, 2019, 281 p.

¹⁷ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens: une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, France, Privat, 1976, 605; ix p ; O. Parsis-Barubé, « La province antiquaire », art cit, p. 18.

¹⁸ Doit être signalé le travail précurseur de Thérèse Charmasson sur les archives des scientifiques qui a ouvert la réflexion sur les archives privées en bibliothèque. Thérèse Charmasson et Direction des Archives de France, *Les archives personnelles des scientifiques: classement et conservation*, Paris, Archives nationales, 1995, 97 p ; J. Pinçon, *Les archives des écrivains, leur place en bibliothèque*, op. cit. ; Cédric Mercier, *Les archives de la recherche: enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2020.

¹⁹ Je remercie Emmanuelle Chapron et Fabienne Henryot qui m'ont permis d'en consulter l'introduction avant parution. Emmanuelle Chapron et Fabienne Henryot, *Archives en bibliothèque (XVIe - XXIe siècles)*, Lyon, ENS Editions, 2023.

n'émergent que progressivement. Rares sont les travaux qui croisent archives en bibliothèques et histoire de l'érudition locale, si ce n'est la thèse de Shirley Daumas soutenue en 2021 sur le fonds Pierre Pansier, conservé à la médiathèque Ceccano d'Avignon²⁰. Ils sont à rapprocher d'une histoire de l'érudition et des pratiques savantes, qui, après avoir bénéficié dans les années 1980 et 1990 des travaux de Daniel Roche et de Jean-Pierre Chaline sur le fonctionnement des structures académiques²¹, est renouvelée ces dernières années par une réflexion sur les actes de production du savoir²² ainsi que par l'étude des interactions entre un milieu érudit et un territoire géographique donné²³.

Plusieurs questions sous-tendent notre interrogation quant à la visibilité des fonds d'érudits locaux en bibliothèque. Dans quels types de bibliothèques sont conservés les fonds d'érudits locaux, et pourquoi ? Les bibliothèques ont-elles une politique d'acquisition de fonds d'érudits locaux, anciens et actuels ? Où en est le traitement et le signalement de ces fonds ? Qui consulte des fonds d'érudits locaux et pour quelles raisons ? Les fonds d'érudits locaux font-ils l'objet de valorisations spécifiques auprès des usagers, et avec quel succès ?

Dans un premier temps, nous partirons à la recherche des fonds d'érudits locaux, en envisageant tant les bibliothèques privées que publiques, pour ensuite nous concentrer sur les bibliothèques municipales. Dans un second temps, nous reviendrons sur les défis que posent le traitement et le signalement de ce type de fonds pour les professionnels des bibliothèques. Enfin, nous interrogerons la visibilité des fonds d'érudits locaux pour les usagers en caractérisant le public qui s'y intéresse et en analysant les initiatives de valorisation que les fonds d'érudits locaux ont suscitées.

²⁰ Je remercie Shirley Daumas pour m'avoir permis de consulter son travail. Shirley Daumas, *La passion de l'histoire : les archives de Pierre Pansier (1864-1934)* (Avignon, dépôt de la Fondation Calvet à la Médiathèque Ceccano), Université d'Avignon, Avignon, 2021.

²¹ D. Roche, « Le Siècle des Lumières en province », art cit ; J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition*, op. cit..

²² Françoise Waquet, *L'ordre matériel du savoir : comment les savants travaillent, XVIe-XXIe siècles*, Paris, CNRS éditions, 2015, 359 p ; Jean-François Bert, *Une histoire de la fiche érudite*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2019, 144 p.

²³ O. Parsis-Barubé, *La province antiquaire : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, op. cit. tiré de son habilitation à diriger des recherches : Odile Parsis-Barubé, « L'invention de la couleur locale : érudition, génie des lieux et sens du pittoresque en France (milieu XVIIIe-milieu XIXe siècle) », HDR, Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2008 ; A sa suite, peut être mentionné le programme ERUDHiLOR de l'Université de Lorraine portant sur le milieu des érudits lorrains et qui a donné lieu à une publication : Jean-Christophe Blanchard et Isabelle Guyot-Bachy, *Dictionnaire de la Lorraine savante*, Metz, Editions Paraïges, 2023, 320 p. Voir également Julie Lauvernier, *Classer et inventorier au XIXe siècle : administration des fonds et écriture de l'histoire locale dijonnaise par l'archiviste Joseph-François Garnier 1815-1903*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, France, 2012.

MÉTHODOLOGIE

1. Définition du périmètre du sujet

Nous avons d'abord circonscrit notre périmètre d'études en cherchant à définir ce qu'est l'érudition et un érudit à partir de la littérature sur le sujet et d'une série d'entretiens préliminaires avec des conservateurs du patrimoine et des chercheurs travaillant dans le champ de l'histoire de l'érudition [annexe]. C'est ainsi que nous avons réduit notre réflexion aux fonds d'érudits locaux du XIX^e au XXI^e siècle. Par ailleurs, le terme « érudit local » peut être employé de deux manières : il désigne autant une personnalité ancrée dans un territoire qui a des pratiques d'érudition sur tout sujet qu'une personne faisant acte d'érudition sur l'histoire et le patrimoine d'un lieu. Nous excluons ici les personnalités locales travaillant sur d'autres sujets que le territoire. Nous n'incluons pas non plus les archives des sociétés savantes. Celles-ci ont une logique collective et institutionnelle que n'ont pas les fonds d'érudits locaux.

2. Délimitation d'un corpus

Nous avons ensuite délimité un premier corpus de bibliothèques qui conserve des fonds d'érudits locaux à partir de l'exploration des catalogues et des sites Internet. Cette exploration a été l'occasion d'une part d'expérimenter la position d'un usager qui cherche à repérer des fonds, d'autre part de repérer des premiers exemples de valorisation de fonds d'érudits locaux que nous développerons en partie III-2. Tout au long de notre travail, nous avons alimenté une liste de fonds d'érudits locaux, disponible en annexe (Annexe 3).

3. Élaboration et diffusion d'enquêtes

En complément de ce premier repérage, nous avons diffusé deux questionnaires, l'un à destination des professionnels en poste, l'autre à destination des usagers susceptibles de consulter des fonds d'érudits locaux. C'est au cours de la mise en place de cette seconde enquête que nous avons cherché à déterminer la visibilité des fonds d'érudits locaux pour les usagers en interrogeant une série de critères : les outils utilisés pour localiser les fonds en question, une estimation de la difficulté à localiser ces fonds par les usagers, l'accès à des inventaires et des descriptifs des fonds avant consultation à distance et sur place, et la connaissance d'entreprises de valorisation de fonds d'érudits locaux menées par des bibliothèques.

Les deux questionnaires ont été diffusés via Twitter et Mastodon. Le questionnaire à destination des professionnels a été relayé sur la liste de diffusion BiblioPat ainsi que celle de l'ADBU et a été envoyé directement aux bibliothèques préalablement repérées. Du côté des usagers, le questionnaire a été diffusé *via* la liste de diffusion du CTHS à destination des sociétés savantes, les listes de diffusion

de laboratoires de recherche en histoire ainsi que via des plateformes de généalogie (Geneanet et Roglo). Les deux questionnaires ont également bénéficié d'un effet de bouche à oreille. Nous avons ainsi obtenu 41 réponses du côté des professionnels, dont 24 bibliothèques municipales. Nous écartons les résultats de deux bibliothèques de services d'archives. Du côté des usagers, nous avons eu 73 réponses dont 4 que nous laissons de côté, faute d'entrer dans le périmètre du sujet.

4. Réalisation d'entretiens

Vingt-sept entretiens ont été menés auprès de professionnels des bibliothèques et des archives ainsi qu'auprès d'usagers à partir des thématiques repérées lors de l'élaboration des formulaires. Ils ont permis de compléter les informations récoltées via les questionnaires et de repérer de nouveaux potentiels interlocuteurs à interroger.

5. Bibliographie

Un travail de bibliographie a été mené tout au long de l'enquête sur des questions d'archivistique, et en particulier de gestion des archives privées, d'histoire de l'érudition, d'histoire des bibliothèques et d'histoire de provenance des fonds.

PÉRIMÈTRE : FONDS D'ÉRUDITS OU COLLECTIONS D'ÉRUDITS ?

Identifier des fonds d'érudits en bibliothèque, c'est d'abord s'interroger sur ce qu'est un fonds. Si l'on reprend les définitions du glossaire du PIAF, un fonds d'archives est un « ensemble des documents de toute nature qu'une personne, physique ou morale, a automatiquement produits ou reçus dans l'exercice de ses activités, rassemblés de façon *organique* et conservés en vue d'une utilisation éventuelle. »²⁴. La nature organique d'un fonds le distingue de la collection, une « réunion *artificielle* de documents en fonction de critères communs liés à leur contenu ou à leur support, sans considération de leur provenance ». Or, l'érudit local tend à battre en brèche cette distinction dans le sens où l'acte de collection fait partie de son activité de recherche. Une collection de livres, de manuscrits, d'estampes ou d'objets est bien souvent accompagnée d'archives de travail. C'est le cas des fonds Thiéry-Solet à la BM de Nancy et Henry Morin-Pons à la BM de Lyon²⁵. La frontière est d'autant plus fine lorsque l'érudit en question collecte des pièces d'archives en les recopiant, comme le fait Paul Le Blanc à Clermont-Ferrand ou Ernest Petit à Dijon²⁶. S'agit-il d'une collection, dans le sens où l'érudit rassemble des documents d'archives issus de provenances diverses autour d'une thématique commune, ou bien s'agit-il d'un fonds, du fait de l'acte de copie mené par une seule et même personne dans l'exercice de son travail ?

L'érudit peut aussi recevoir des documents par courrier et conserve alors pièce d'archive et correspondance ensemble. Lorsque l'organicité de l'activité d'érudition réside justement dans la collecte et le classement de documents selon une mise en ordre thématique et chronologique propre à l'érudit, la frontière entre fonds organique et collection artificielle est brouillée²⁷. La distinction est d'autant moins nette que certaines bibliothèques utilisent les deux termes indifféremment et nous ont signalé des collections d'érudits locaux au cours de notre enquête. Une expression dépasse la distinction entre collection et fonds d'archives, tout en créant une confusion terminologique sur l'usage du terme « fonds » en bibliothèque : la notion de fonds particulier. Elle est employée pour désigner des ensembles de documents à valeur patrimoniale qui sont versés par un particulier à la bibliothèque, par don ou par leg²⁸. Les fonds particuliers peuvent inclure des papiers d'archives mais ils forment des entités documentaires bien plus vastes car ils contiennent des manuscrits, des imprimés, des estampes voire des objets. Ils englobent ainsi autant des fonds d'archives que des collections, réunis autour d'une même provenance.

²⁴ Portail International Archivistique Francophone, *Glossaire*, https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/glossaire/co/glossaire_web.html, 31 octobre 2015 (consulté le 21 janvier 2023).

²⁵ Claire Haquet, *Du fonds et de la collection en bibliothèque*, <https://epitome.hypotheses.org/153>, 11 décembre 2013, (consulté le 26 janvier 2023). Henry Morin-Pons a collecté des titres de familles lyonnaises et dauphinoises qu'il a organisés par nom de famille et chronologiquement. Pour autant, Jean-François Lutz mentionne aussi « divers documents de travail et notes manuscrites d'Henry Morin-Pons » dans Jean-François Lutz, *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon, 1850-1950*, Mémoire DCB, Villeurbanne, Enssib, 2003, p. 178.

²⁶ Voir par exemple Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Communauté, Ms 1424-1425, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004a1704783>.

²⁷ Je remercie Yann Potin pour ses échanges fructueux sur la question.

²⁸ Nous reprenons ici la définition donnée par la BM de Dijon dans la notice du fonds Maurice Chaume : https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/007Fonds_4461.

Nous entendrons dans ce travail l'expression « fonds d'érudits locaux » dans un sens large en incluant les collections issues d'une activité de compilation et de copie de documents d'archives. En revanche, nous excluons les bibliothèques d'érudits locaux lorsqu'il ne s'agit que de livres imprimés et qu'elles ne sont pas accompagnées de papiers de travail. Sur le plan scientifique, l'étude de ces bibliothèques permet certes de connaître les références mobilisées par un érudit pour construire un savoir et ses pratiques de travail, tout particulièrement lorsque les ouvrages sont annotés. En revanche, sur le plan bibliothéconomique, ces bibliothèques sont liées à une logique de traitement et de catalogage des imprimés qui échappe à notre sujet, puisque nous interrogeons ici le traitement des fonds d'archives et des manuscrits. En ce sens, nous excluons de notre enquête les bibliothèques de services d'archives qui nous ont indiqué posséder des bibliothèques d'imprimés d'érudits locaux. Enfin, certaines des bibliothèques d'érudits locaux sont l'œuvre d'une pratique de bibliophile qui collecte par intérêt pour le livre en tant qu'objet plutôt que pour son contenu : elles ne relèvent donc pas d'une pratique d'érudition, c'est-à-dire l'accumulation de documents sur un sujet précis.

PARTIE 1 : À LA RECHERCHE DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX

Cette première partie entend catégoriser les bibliothèques susceptibles de conserver des fonds d'érudits locaux. Après une typologisation globale des bibliothèques conservant des archives d'érudits, nous revenons sur les raisons de la présence des fonds d'érudits locaux dans les bibliothèques qui conservent majoritairement ce type de fonds, les bibliothèques municipales. Enfin, nous interrogerons l'évolution de la présence de ces fonds en bibliothèque : y a-t-il des fonds d'érudits locaux contemporains acquis par les bibliothèques ?

CHAPITRE 1 : MAIS OÙ SONT LES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX ?

A. Des archives en bibliothèque

Il arrive que les bibliothèques conservent des archives, et ce pour plusieurs raisons. Rappelons tout d'abord que la distinction entre archives et bibliothèques est récente, et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lors d'une opération de circonscription des domaines respectifs des bibliothèques et des archives, des archives sont conservées en bibliothèque, notamment dans les bibliothèques monastiques et princières²⁹. Cette confusion a duré d'autant plus longtemps que, dans nombre de villes, service d'archives et bibliothèque municipale sont réunies, comme par exemple à Valenciennes jusqu'en 2016. Même après la création de dépôts d'archives en 1794, les bibliothèques françaises possèdent des fonds d'archives, autant du fait de « logiques de service », que d'« accidents de parcours », comme le résume Albert Poirot³⁰. Celui-ci parle de « logiques de service » pour des archives publiques conservées de façon dérogatoire en bibliothèque, ainsi que pour des archives privées (fonds de sociétés savantes et d'individus) dont l'activité est liée à celle de l'établissement. Les fonds d'érudits locaux relèvent de ces archives privées, définies pour la première fois par la loi n°79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives. Elles sont considérées comme « accidents de parcours » lorsque des archives publiques sont conservées en bibliothèque hors des cas prévus par la loi.

Plusieurs types de bibliothèques sont susceptibles de conserver des fonds d'archives³¹. Les bibliothèques municipales en premier lieu, qui conservent autant des archives communales (notamment pour les communes ayant une population entre 2000 et 50 000 habitants pour lesquelles il n'y a aucune disposition législative sur la gestion des archives communales) que des archives privées. On citera ensuite la BnF qui conserve ses propres archives, sous le contrôle des Archives nationales ainsi que des archives acquises en lien avec ses collections (les archives de relieurs célèbres à la Réserve des livres rares par exemple). Nombre de bibliothèques d'universités et de grands établissements détiennent aussi des archives, en lien avec leur activité et la nature de leurs fonds. L'INHA conserve ainsi des archives

²⁹ E. Chapron et F. Henryot, *Archives en bibliothèque (XVI^e - XXI^e siècles)*, "Introduction", *op. cit.*

³⁰ A. Poirot, « Les archives dans les bibliothèques: logiques de service ou accidents de parcours? », art cit.

³¹ Thierry Claerr et Valérie Tesnière, « 1. Archives et bibliothèques » dans *Histoire en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 101-119.

importantes, notamment d'historiens de l'art, tandis que les bibliothèques de l'université de Bordeaux sont en possession des archives de travail d'anciens professeurs. Enfin, nous mentionnerons les fonds d'archives conservés dans des bibliothèques associatives, comme les sociétés savantes.

Pour repérer des fonds d'érudits locaux en bibliothèque tout en interrogeant leur visibilité, nous nous sommes d'abord mis à la place d'un chercheur spécialiste de l'érudition qui souhaiterait travailler sur des fonds d'archives d'érudits locaux.

Celui-ci disposera de plusieurs outils pour localiser des fonds d'archives en bibliothèque : le Catalogue général des manuscrits (CGM) des bibliothèques de France, Calames, pour les manuscrits et les archives de l'enseignement supérieur et la base Archives et manuscrits (BAM) de la BnF, les trois catalogues étant interrogeables *via* le CCFr. Il lui faudra également interroger les notices du répertoire du CCFr dans lequel certains fonds sont signalés, sans qu'ils ne soient nécessairement déjà inventoriés. La base Patrimoine, accessible via le CCFr, ne sera pas à négliger non plus. Si elle décrit majoritairement des documents patrimoniaux imprimés, les petites bibliothèques font parfois le choix d'y cataloguer leurs manuscrits et archives par facilité, afin de ne pas dédoubler les catalogues et les formats de catalogage (la base Patrimoine est en format MARC). Très rapidement toutefois, le chercheur est limité dans sa recherche. Dans le Répertoire du CCFr, il pourra certes interroger le terme « histoire locale », utilisé comme terme de description de contenu, en précisant chercher des documents du type « archives » et « manuscrits » afin d'exclure les imprimés du fonds local. Cependant, sous réserve que le signalement des fonds dans le Répertoire soit fait, certaines bibliothèques préfèrent indexer seulement la localité, ce qui ne permet pas de recherche globale sur l'érudition locale. Quant au terme « érudit local », il n'est pas utilisé dans le champ « thème de description » et apparaît simplement en terme non indexé dans les descriptions du contenu des fonds. Faute d'indexation systématique, les vingt résultats indiqués par le Répertoire des fonds lorsque l'on saisit le terme « érudit local » sont bien loin de rendre compte de l'ampleur des fonds d'érudits locaux en bibliothèque³². Pour ce qui est du CGM, il arrive que ce soit simplement le nom de l'érudit qui est indexé : « papiers Cunitz » à la BM de Strasbourg pour un manuscrit d'Auguste Edouard Cunitz (1812-1886) qui compile des documents sur la guerre des paysans en Alsace³³, ou encore « Prévost (Chanoine Arthur), historien de Troyes [Auteur] - Notes » à la BM de Troyes³⁴. En l'absence d'indexation plus large sur les thèmes de l'érudition, des savoirs ou de l'histoire locale, il est difficile de dépasser le cadre du territoire concerné, voire d'aller au-delà de l'ancien propriétaire du fonds, et d'avoir une vision d'ensemble des fonds relevant de l'érudition locale.

Le chercheur peut passer par d'autres outils que les catalogues pour repérer des fonds : la collection *Patrimoine des bibliothèques de France*, qui recense des fonds par bibliothèque, et les indications de la localisation des fonds sur les notices des membres des sociétés savantes rassemblées dans l'annuaire prosopographique de la [France savante](#) du CTHS, sur la page « fonds d'érudits » de Geneawiki ou

³² C'est le cas de la collection Vergnet-Ruiz à la bibliothèque du château de Chantilly, le fonds Maurice Duteurtre à la BM de Dieppe ou bien le fonds Roure de Beaujeu à la BM d'Arles.

³³ Médiathèque André Malraux de Strasbourg, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, ms 805, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004a1597400>.

³⁴ Médiathèque de l'agglomération troyenne, ms. 3342, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D58031240>.

directement sur la page Wikipédia de l'érudit concerné³⁵. La présentation des fonds sur les pages web des bibliothèques peut être une autre voie d'accès, tout comme des échanges avec les bibliothécaires. Enfin, le bouche-à-oreille avec des collègues chercheurs et des sources signalées dans la littérature secondaire sont deux autres voies indirectes. La difficulté qui se présente toutefois très vite pour le chercheur est de pouvoir obtenir un inventaire global des fonds d'archives liés à des érudits en France et la multiplicité des points d'accès vers ces fonds d'archives. La suite de ce travail consiste donc à proposer un panorama global des bibliothèques conservant des fonds d'érudits locaux.

B. Les bibliothèques associatives

Des fonds dans les bibliothèques des diocèses et des sociétés savantes

Si nombre de fonds d'érudits locaux sont dans des bibliothèques publiques, comme nous le verrons, certains sont dans des bibliothèques associatives, selon la trajectoire individuelle des érudits locaux et le type d'institutions dont ils étaient proches. C'est ainsi le cas des bibliothèques diocésaines qui conservent des collections patrimoniales parfois d'ampleur, comme à Metz et à Nancy. Parmi ces fonds patrimoniaux, on compte des fonds d'archives laissés par des ecclésiastiques. Or, certains d'entre eux se sont attachés à faire l'histoire de leur diocèse et ont eu des pratiques de recherche pouvant s'assimiler à celles de l'érudition. Au vu de la formation intellectuelle des ecclésiastiques et des proximités entre sujets religieux, patrimoine et histoire, il s'agit d'un profil d'érudit local tout à fait fréquent qui s'inscrit dans une longue tradition d'érudition ecclésiastique³⁶. Claude-Charles Daguin, prêtre-historien du diocèse de Langres, a ainsi laissé 33 cahiers de notes à la bibliothèque diocésaine de Langres³⁷.

Par ailleurs, notre enquête auprès des usagers consultant des fonds d'érudits locaux, nous a permis, du fait de leur fréquente appartenance à des sociétés savantes, d'identifier la présence de fonds d'érudits locaux dans les bibliothèques des sociétés savantes encore existantes. Si elles subissent depuis plusieurs années une baisse de leur fréquentation et de leur activité, en raison de membres vieillissants et de difficultés à attirer de nouvelles recrues, elles sont restées en possession d'ouvrages imprimés et d'archives accumulés depuis leur fondation au XIX^e siècle. Pour accompagner leurs activités d'étude et de publications, les sociétés savantes se dotent en effet d'une bibliothèque³⁸. Symbole de l'activité intellectuelle menée par la société savante, son accès est l'un des premiers services offert aux membres de la société savante. En général, les bibliothèques des sociétés savantes sont constituées à partir du don originel par un membre de sa propre bibliothèque. Elles sont ensuite enrichies par les donations régulières des membres, manière de témoigner de leur

³⁵ CTHS, *CTHS - Annuaire prosopographique : la France savante*, <https://cths.fr/an/prosopographie.php>, (consulté le 28 février 2023) ; Geneawiki, *Fonds d'érudits* — Geneawiki, https://fr.geneawiki.com/index.php?title=Fonds_d%27%C3%A9rudits, (consulté le 28 février 2023).

³⁶ D.-O. Hurel, « Les Bénédictins de Saint-Maur et l'Histoire au XVII^e siècle », art cit.

³⁷ Béatrice Delestre et al., *Trésors des bibliothèques et archives de Champagne-Ardenne*, Strasbourg, France, La Nuée Bleue, 2019, 463 p.

³⁸ Frédéric Barbier, « Les bibliothèques des sociétés savantes » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 457.

attachement à leur société savante, ainsi que par des échanges entre sociétés savantes. Les collections de ces bibliothèques sont variées et de valeur, eu égard à la richesse des dons de ses membres, eux-mêmes collectionneurs acharnés. Elles contiennent ainsi des imprimés modernes et anciens, des manuscrits et des archives, ainsi que des objets issus de cabinets de curiosités.

Les archives conservées dans ces bibliothèques ne sont donc pas seulement les archives administratives de la société. Il s'agit également des archives de travail que les membres ont laissé à la société afin de contribuer à un effort collectif d'étude en centralisant la documentation rassemblée : copies de documents consultés en archives, fiches bibliographiques, tirés-à-part et imprimés réunis sur un sujet d'étude, brouillons, notes de travail... Ces documents modernes côtoient des pièces plus anciennes que les érudits ont pu collecter sur l'histoire d'un territoire. La société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, créée en 1855, conserve ainsi les archives de travail de ses anciens présidents Edmond Poupé et Louis Honoré tout comme la société d'histoire et d'archéologie du Sedanais pour les notes de travail sur le vieux Sedan [d'Auguste Philippoteaux](#) (1821-1895), fondateur de la société.

Des sociétés savantes font toutefois le choix de déposer leurs archives, et avec elles les fonds d'érudits locaux qui leur ont été donnés, à des institutions publiques. La Commission historique du Nord a ainsi déposé ses collections à la bibliothèque municipale de Lille et la bibliothèque de l'académie de la Rochelle est incorporée dans les collections de la bibliothèque municipale³⁹. Quant aux archives des Antiquaires de l'Ouest, elles sont aux Archives départementales de la Vienne depuis 1916. Mais d'autres ont conservé leurs archives, par choix ou par défaut. C'est le cas de la SASL (Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales) de Perpignan, faute de pouvoir faire un dépôt aux AD de Pyrénées-Orientales.

Des défis à relever

Si ce travail se concentrera par la suite sur les bibliothèques publiques, il convient toutefois de soulever quelques défis auxquels doivent faire face les bibliothèques de sociétés savantes dans la gestion de leurs fonds.

Le premier enjeu est celui de l'exploration des fonds pour lesquels les sociétés n'ont pas encore fait d'état des lieux. Laissés pêle-mêle depuis leur donation, ces fonds peuvent être encore en cours d'inventaire, ce qui complique l'identification d'éventuels papiers de travail d'érudits. Jean-Claude Colbus, membre du comité de la Saams (Société des Amis des Arts et des Musées de Strasbourg) et responsable de ses collections, indique ainsi :

Concernant les documents manuscrits dont nous disposons [...], tous ces documents sont conservés dans des classeurs d'archives et autres portfolios. Comme ils ne sont pas inventoriés (notons que leur inventaire, long et assez fastidieux, est actuellement en cours), nous n'en connaissons pas le contenu exact et je ne saurais vous dire si ces documents correspondent à votre définition de l'érudit local, lieu d'affection, etc...⁴⁰

³⁹ *Ibid.*, p. 456.

⁴⁰ Jean-Claude Colbus, SAAMS, échange par mail, 11/01/2023. Le même cas de figure se rencontre à la Société Historique de Corrèze. Monique Laucournet précise ainsi : « Autant dire que nous sommes débordés par les urgences ! Il existe aussi une armoire d'archives, que je n'ai pas encore explorée, constituée d'archives personnelles des fondateurs, et d'archives diverses données par divers sociétaires (commerçants, religieux...) », mail, 31/01/2023.

Les archives de ces sociétés savantes sont tributaires du temps et des compétences de leurs membres. Si nous avons rencontré quelques cas de sociétés savantes comptant en leur sein des anciens archivistes ou des bibliothécaires professionnels, la plupart des sociétés savantes a pour archiviste ou bibliothécaire un amateur passionné qui s'est formé au classement et à l'inventaire par tâtonnement. Plus encore, ce n'est pas nécessairement une logique de production et de respect du fonds qui guide le classement de ces fonds. Par exemple, depuis sa fondation en 1836, la Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline (SHARY) a récupéré les notes de travail et les copies de documents faites par ses membres lors de leurs séjours en archives. Or, ces documents ont été répartis par commune, plutôt que par donateur. Dominique Maisonneuve, archiviste de la SHARY, précise :

L'important pour nous est que quand les gens font une recherche sur un endroit particulier, ils ont un point de départ en venant consulter ces documents à la SHARY. Cela leur donne des idées pour ensuite creuser aux Archives Départementales⁴¹.

La thématique prime ainsi sur la provenance. Enfin, la question de la mise à disposition du public est centrale. L'accès aux chercheurs et aux lecteurs est certes possible dans ces sociétés mais encore faut-il qu'ils aient connaissance de la présence de fonds dans ces bibliothèques de sociétés savantes, peu référencée. Les sites web des sociétés en question peuvent indiquer l'existence d'archives liées à l'activité de leurs anciens membres : c'est ce que font la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts (SASA) de Douai, et la SASL de Perpignan mais cela n'a rien de systématique⁴². L'onglet « Archives » du site de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze est par exemple en travaux. Dans les faits, l'exploitation des archives de ces fonds d'érudits locaux dans les sociétés savantes est principalement faite par les membres eux-mêmes. Les bibliothécaires peuvent toutefois s'avérer un relais utile pour les lecteurs et les orienter vers la société savante en question. C'est le cas à Douai, où le responsable des fonds anciens de la BM est un ancien membre de la SASA, elle-même hébergée dans les mêmes locaux. Les bibliothèques publiques ont donc un rôle à jouer dans la visibilité des fonds d'érudits locaux des bibliothèques associatives.

C. Les bibliothèques publiques

Des fonds d'érudits locaux à la BnF ?

Malgré la dimension locale des fonds d'érudits, peut-on en trouver à la BnF ? Nombre d'érudits locaux, souvent collectionneurs, ayant contribué à l'accroissement des collections et à leur meilleure connaissance, il n'est pas rare de croiser leurs noms à la BnF. C'est ainsi le cas de Léon Maxe-Werly (1831-1901), érudit archéologue et numismate du Barrois, qui lègue ses collections de monnaies au département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF⁴³. Or, il n'est pas rare

⁴¹ Dominique Maisonneuve, SHARY, échange par téléphone, 05/01/2023.

⁴² Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, « Consulter les fonds », <https://www.sasa-douai.fr/consulter-les-fonds/>, (consulté le 21 janvier 2023); SASL de Perpignan, « Archives et bibliothèque », <http://sasldch.cluster030.hosting.ovh.net/index.php/archives-et-bibliotheque/>, (consulté le 19 janvier 2023).

⁴³ BnF, Département des monnaies, médailles et antiques, Ms.119, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc979039/ca59863553760837>.

que les départements de la BnF conservent des fonds d'archives et des manuscrits lorsque ceux-ci documentent l'histoire de la constitution des collections du département⁴⁴. Néanmoins, dans ces cas de figures, les producteurs des fonds concernés agissent bien plus en tant que collectionneurs, bibliothécaires ou bibliophiles que savants enracinés dans un territoire. Pour reprendre l'exemple de Léon Maxe-Werly, ses collections de monnaies spécifiquement liées au Barrois sont conservées au musée barrois et les seuls documents de sa main à la BnF sont l'inventaire de sa collection et des carnets de croquis : il faut chercher du côté de la BM de Bar-le-Duc pour trouver un fonds Maxe-Werly pouvant être qualifié de fonds d'érudit local⁴⁵.

Au département des Manuscrits, deux catégories de fonds sont susceptibles d'abriter des fonds d'érudits locaux : les séries des « Érudits et bibliophiles », entrées au XIX^e siècle, et les Nouvelles acquisitions françaises (NAF), fonds créé en 1862 qui abrite tous les manuscrits français entrés après cette date. Dans les NAF, on pourra ainsi citer la collection Auguste Prost (1817-1896) qui contient des manuscrits anciens que l'érudit messin a rassemblé car liés à l'histoire de Metz (cartulaires, chroniques, ainsi que des copies, des notes, des dessins et des croquis archéologiques de sa main)⁴⁶. Du côté des séries des Érudits et des Bibliophiles, les fonds sont très largement antérieurs au XIX^e siècle et documentent plutôt l'histoire de France⁴⁷. On y trouve toutefois les Archives du Cognier, une collection de documents médiévaux, modernes et contemporains réunis par Julien Chappée (1862-1957), érudit et archéologue du Mans, dans laquelle des originaux se mêlent à ses notes⁴⁸. Une partie concerne le Maine, dont Julien Chappée est originaire, mais c'est loin d'être le seul sujet : des segments concernent ainsi des territoires aussi variés que l'Île-de-France, le Languedoc ou la Bourgogne.

En fin de compte, le plus souvent, les fonds repérés abordent plus largement des sujets avec une dimension nationale et contiennent ponctuellement des séries traitant de l'histoire d'un territoire, au gré des appétences du producteur du fonds⁴⁹. Sinon, le fonds aurait été réorienté vers une bibliothèque municipale. Les papiers du baron de Guilhermy (1808-1878) rentrent typiquement dans cette catégorie⁵⁰. Membre de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, Ferdinand de Guilhermy s'intéresse tout particulièrement aux monuments parisiens et publie à ce sujet dans des revues savantes. La sous-série NAF 6118-6119 porte ainsi la trace de cette activité. Toutefois, l'activité de Ferdinand de Guilhermy dépasse l'échelle

⁴⁴ Bibliothèque nationale de France, *Charte documentaire. Politique d'enrichissement des collections*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2015, p. 170-171.

⁴⁵ Médiathèque Jean Jeukens. Bar-le-Duc, Meuse - Léon Maxe-Werly, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-550296201-1323>.

⁴⁶ BnF, Département des Manuscrits, NAF 6686-6738, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc41265g> ; BnF, Département des Manuscrits, NAF 4826-4916, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc406885>. Auguste Prost a ainsi constitué un répertoire de documents inédits à publier avec un legs qu'il a fait à la Société nationale des Antiquaires via une série d'ouvrages sous le nom de *Mettensia* Société nationale des antiquaires de France (ed.), *Auguste Prost, sa vie, ses oeuvres, ses collections (1817-1896)*, Paris, C. Klincksieck, 1897, vol. 1/.

⁴⁷ Voir par exemple le fonds de Pierre Clairambault (1651-1740), généalogiste des Ordres du roi.

⁴⁸ BnF, Département des Manuscrits, Chappée 97-102, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc1011912> ; Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Julien Chappée - Archives du Cognier, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-751041006-1331>, Cette collection est éclatée entre plusieurs départements. Pour la répartition, voir *Collection Chappée, ou "Archives du Cognier"*, <https://sceau.hypotheses.org/guide-de-recherche-dans-les-collections-du-departement-des-manuscrits/collection-chappee>, (consulté le 15 février 2023).

⁴⁹ Je remercie Laurence Le Bras, chargée de collections au département des Manuscrits, pour ses éclairages.

⁵⁰ BnF, Département des Manuscrits, NAF 6094-6134, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc40943n>.

locale car il travaille à l'inscription des monuments historiques, et religieux en particulier, au niveau national. Il est ainsi membre de la Commission des monuments historiques à partir de 1860 puis son président en 1869. Ses notes de travail portent ainsi sur différentes localités françaises, classées par ordre alphabétique. Ainsi, c'est davantage pour son travail au niveau national que sur Paris et le département de la Seine que ce fonds se trouve à la BnF.

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur

Nous avons pu identifier plusieurs bibliothèques de l'enseignement supérieur conservant des fonds d'érudits locaux, dont la bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art, la bibliothèque Fels de l'Institut Catholique de Paris, Bordeaux Montaigne, La Réunion, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ainsi que le SICD de Toulouse. Il s'agit autant d'acquisitions à titre gracieux (c'est le cas du fonds Brutails à Bordeaux et du fonds Robert Manens à l'INHA) que d'acquisitions à titre onéreux (le fonds Pifteau à Toulouse).

Plusieurs raisons justifient la présence de ce type de fonds dans des bibliothèques de l'ESR. En premier lieu, l'ancien propriétaire du fonds est un professeur ou un proche de l'université qui s'est attaché à l'étude du territoire en plus de ses fonctions universitaires. Ainsi, Jean-Auguste Brutails (1859-1926), archiviste des Pyrénées Orientales puis de la Gironde, enseigne pendant 25 ans la paléographie à la faculté des Lettres de Bordeaux⁵¹. Après avoir écrit sur sa région natale du Roussillon, à partir de son arrivée à Bordeaux en 1889, il publie avec régularité sur la Gironde dans des revues locales comme *La revue historique de Bordeaux* ou la *société de Bordeaux*. Lorsqu'il lègue sa bibliothèque à l'université en 1926, il donne par la même occasion un ensemble d'archives et de manuscrits. Il s'agit non seulement de notes prises lors de cours mais également de correspondances avec des érudits de la région ainsi que des documents de travail.

Le cas du fonds Pifteau à Toulouse est un peu différent et illustre un autre scénario, celui d'une bibliothèque universitaire intéressée par les imprimés en priorité, et qui acquiert les archives de travail de l'érudit presque accidentellement parce que celles-ci sont transmises avec la collection. Fernand Pifteau (1865-1942) est un commerçant, passionné par le patrimoine écrit et graphique toulousain⁵². Il collecte près d'un millier de documents datés du XV^e au XX^e siècle. Ayant pour ambition d'établir une bibliographie toulousaine, il accumule près d'un millier de fiches et constitue des dossiers sur chaque imprimeur, sans que cela ne donne lieu à une publication. Après sa mort, lorsque sa famille envisage de revendre sa collection de plus de 6500 livres, la vente est signalée à l'université de Toulouse par un professeur, Georges Boyer. La BU de Toulouse achète alors la collection en 1946, papiers personnels compris, afin d'en éviter la dispersion. Il peut sembler surprenant que cette collection n'ait pas plutôt intéressé la bibliothèque municipale pour son

⁵¹ Grégory Miura, « Jean-Auguste Brutails, le guide des fonds de l'Université Bordeaux Montaigne », *Revue archéologique de Bordeaux*, 2016, n° 105.

⁵² Je remercie Marielle Mouranche qui m'a envoyé des présentations des fonds et le plan du catalogue d'exposition à paraître avant parution. Une exposition sur Fernand Pifteau aura lieu en mai 2023 au SICD de Toulouse : François Pic, Claudine Adam et Marielle Mouranche, *Fernand Pifteau, la passion du patrimoine écrit toulousain*, Villemur-sur-Tarn, Loubatières, 2023.

fonds local, ce que Marielle Mouranche, responsable du service du patrimoine écrit, justifie de la façon suivante :

La BU disposait de crédits car, dans les désordres de l'après-guerre, il était très difficile de se procurer des ouvrages et elle avait des reliquats importants en fin d'année. Je pense que la BM n'avait pas d'argent à l'époque⁵³.

Cet exemple montre à quel point la présence de fonds d'érudits locaux en bibliothèque universitaire ne va pas de soi. Enfin, une dernière raison a émergé lors de cette enquête : les érudits locaux ou leurs familles se sont tournés vers l'université en raison du prestige accordé au lieu, et ce d'autant plus pour des amateurs en marge des institutions et en quête de légitimité. Il en est ainsi pour le fonds Jacques Blot, actuellement conservé dans les bibliothèques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Médecin de formation et archéologue passionné, Jacques Blot (1933-2021) réalise de nombreuses fouilles dans le Pays-Basque, à la recherche de monuments protohistoriques, qu'il documente par des photos et des relevés. S'il n'a jamais travaillé pour l'université, le fait qu'elle accepte ce fonds n'est pas anodin. Elle légitime le travail de l'érudit du fait de la conservation de ses archives au même endroit que des archives de scientifiques et de chercheurs professionnels.

Si nous nous concentrerons principalement sur les bibliothèques municipales dans ce travail, ce type de fonds conservé dans des bibliothèques de l'ESR ne soulève pas moins des enjeux de premier plan. Les fonds d'érudits locaux en BU intègrent la logique de traitement des fonds d'archives scientifiques et font écho aux questions organisationnelles que les archives en BU posent actuellement⁵⁴. Tandis que les archives peuvent être prise en charge par un service du patrimoine, comme au SICD de Toulouse ou à l'INHA, une mission archives peut aussi être rattachée au service des collections ou, comme à Bordeaux Montaigne, au service d'appui à la recherche. À l'UPPA, les fonds d'archives relèvent autant d'un chargé de mission archives, qui dépend du service des collections, que du service d'appui à la recherche. Ces choix organisationnels ont un impact direct sur le traitement des fonds. Avant même d'être entièrement inventorié et signalé, le fonds Jacques Blot a été intégré à la politique de Science ouverte de l'établissement et mis en avant sur le portail HAL de l'UPPA au titre de « patrimoine scientifique »⁵⁵. Il a aussi fait l'objet d'un site Omeka sur lequel sont accessibles les photographies numériques que l'archéologue a donné à l'université. Au-delà de son contenu, le fonds a été une opportunité pour l'équipe de développer et tester de nouveaux projets d'appui à la recherche.

Enfin, si le traitement des fonds d'érudits locaux en BU n'est pas toujours prioritaire, notamment du fait d'un lien plus distendu avec l'histoire de l'établissement que pour les archives de chercheurs, ces fonds font malgré tout l'objet de valorisations, notamment sous l'angle d'une réflexion sur l'identité du chercheur et des sociabilités érudites. Le SICD de Toulouse mène ainsi un travail de recherche sur le fonds Ferdinand Pifteau en interrogeant la figure d'un « érudit en marge du monde académique » tandis que la BU de Bordeaux Montaigne a signalé les archives du fonds Brutails dans Calames et numérisé les livres et les

⁵³ Marielle Mouranche, responsable du service du patrimoine écrit, SICD Université Toulouse Capitole, mail, 20/01/2023.

⁵⁴ C. Mercier, *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, op. cit., p. 60-61.

⁵⁵ Gaëlle Chancerel et Julien Rabaud, « Bibliothèque Omeka Jacques Blot : Valorisation d'un fonds patrimonial des monuments protohistoriques basques », s.l., 2020. ; Université de Pau et des Pays de l'Adour, *Collection Jacques Blot. Patrimoine archéologique basque*, <https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/BLOT>, (consulté le 12 décembre 2022).

photographies du fonds dans la [bibliothèque numérique 1886](#) dans l'objectif explicite de documenter des pratiques d'enseignement et d'érudition.

Les bibliothèques municipales

La grande majorité des bibliothèques que nous avons repérées comme possédant des fonds d'érudits locaux sont les bibliothèques municipales. Il peut s'agir de bibliothèques municipales classées (BMC), retenues entre 1931 et 1972 en raison de l'importance de leurs fonds patrimoniaux et qui bénéficient d'une mise à disposition par l'État d'un ou plusieurs conservateurs d'État, souvent pour les fonds patrimoniaux. On trouve ainsi le fonds Jules Delpit à Bordeaux, le fonds Paul Le Blanc à Clermont-Ferrand, le fonds Casimir Barjavel à Carpentras ou encore le fonds Octave Chenavaz à la BM de Grenoble. Les bibliothèques municipales non classées ne sont pas en reste. Notre enquête nous a permis d'identifier des bibliothèques non classées avec des fonds patrimoniaux conséquents qui possèdent des fonds d'érudits locaux, comme la BM de Strasbourg avec le fonds Auguste Edouard Cunitz, et des plus petites bibliothèques telles que Melun qui conserve neuf manuscrits de travail d'érudits melunais ayant travaillé pour la bibliothèque. Nous verrons au cours de notre travail la manière dont le statut de ces bibliothèques municipales peut avoir un impact sur le traitement de ces fonds, notamment en termes d'organisation du travail. À ces bibliothèques municipales s'ajoute le cas particulier de bibliothèques relevant de musées, mais dont la tutelle reste la ville. C'est ainsi le cas de la bibliothèque du musée de Sens, membre du réseau documentaire de la ville au même titre que la médiathèque Jean-Christophe Rufin. Elle conserve les fonds d'archives d'anciens conservateurs du musée ou du trésor de la cathédrale qui ont écrit sur le patrimoine de Sens et de l'Yonne tel qu'Eugène Chartraire (1862-1935) ou Augusta Hure (1870-1953).

Pour quelles raisons ces fonds d'érudits locaux sont-ils dans ces bibliothèques ? C'est ce que nous entendons désormais détailler. Nous concentrerons notre analyse sur les bibliothèques municipales.

CHAPITRE 2 : POURQUOI DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ?

La nature composite des fonds d'érudits, qui relèvent plus du fonds particulier que du fonds d'archives au sens archivistique, est déjà un élément d'explication sur la présence de fonds d'érudits locaux en bibliothèque plutôt qu'en dépôt d'archives. Mais pourquoi ce type de fonds a-t-il été accepté par les bibliothèques municipales ?

A. Des érudits locaux étroitement liés à l'histoire des bibliothèques

Pour comprendre la raison de la présence de fonds d'érudits locaux en bibliothèque municipale, il faut d'abord revenir sur la proximité des érudits du XIX^e siècle avec cette institution. Les érudits locaux se caractérisent par leur recherche intense de sources portant sur l'histoire locale. Ils fréquentent assidument tout lieu susceptible de contenir ce type de documents, y compris les bibliothèques municipales. Louis Auguste Deschamps de Pas, chirurgien botaniste, loue ainsi

l'érudit Alexandre Hermand, l'un des fondateurs de la société des antiquaires de la Morinie :

Il consultait tous les manuscrits et les chroniques que possède notre bibliothèque communale. Notre riche dépôt d'archives municipales, les archives de l'ex-chapitre de Notre-Dame, le grand cartulaire de Saint-Bertin n'avait pas non plus été négligés et il en avait extrait une foule de documents curieux⁵⁶.

À la Révolution française, les bibliothèques des établissements ecclésiastiques sont saisies (loi du 5 novembre 1790) puis celles des émigrés, des condamnés et des déportés (loi du 12 février 1792)⁵⁷. D'abord regroupées au chef-lieu du district, ces bibliothèques sont remises aux communes les plus importantes de chaque département par la loi du 28 janvier 1803 afin qu'elles soient conservées et mises à disposition du public. Là est l'acte de naissance des bibliothèques, désormais en charge d'une double mission de lecture publique et de sauvegarde du patrimoine, et, ce sont ces collections qui servent de matériau à l'histoire locale. Les bibliothèques municipales sont alors progressivement ouvertes au public, dont celui des érudits.

Les érudits locaux sont d'ailleurs eux-mêmes investis dans le fonctionnement de la bibliothèque. Après la Révolution, ce sont d'abord d'anciens bibliothécaires de monastères ou d'anciens ecclésiastiques qui sont nommés bibliothécaires municipaux⁵⁸. Or, ces prêtres sont des lettrés ou des collectionneurs aguerris dont l'intérêt pour le patrimoine local s'inscrit dans un moment de prise de conscience patrimoniale et de volonté de préservation des monuments à l'aune des destructions qui accompagnent la Révolution⁵⁹. Toussaint Grille, prêtre jusqu'en 1793 puis directeur de la bibliothèque municipale d'Angers en 1805, collecte ainsi antiquités, médailles, manuscrits et imprimés sur l'Anjou⁶⁰. Inséré dans le réseau des sociétés savantes angevines, on parle de lui à sa mort comme d'« un homme très connu de la science »⁶¹. On retrouve ses pièces, accompagnées de ses notes, dans les collections de la bibliothèque⁶². Sous la monarchie de Juillet, le souhait de faire un inventaire des richesses archivistiques nationales et de publier la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*, se heurte « au désordre et à la confusion » des dépôts d'archives publiques, bibliothèque comprise, pour lesquels il s'agit de recruter des archivistes et de mettre en place des méthodes de classement⁶³. Le soin du recrutement est laissé aux municipalités qui confient la gestion des bibliothèques et les dépôts départementaux d'archives aux archivistes paléographes de l'École des chartes, réorganisée en 1829, mais également à des professeurs et des membres de la bourgeoisie locale, enrichie sous la monarchie de Juillet. Ce sont eux qui

⁵⁶ Louis Deschamps de Pas, *Notice biographique de M. Alexandre Hermand*, Saint-Omer, 1858, p.5-6 dans Odile Parris-Barubé, *La province antique: l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p.320.

⁵⁷ Agnès Marcettau-Paul, « Les bibliothèques municipales » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 577-600.

⁵⁸ Louis Desgraves, « Les bibliothécaires » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 376.

⁵⁹ Nathalie Heinich, « Introduction. L'inflation patrimoniale » dans *La fabrique du patrimoine : « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016, p. 15-39.

⁶⁰ Lola Fondbertasse, *Toussaint Grille (1766-1850), antiquaire angevin et sa collection d'objets d'art du Moyen Âge*, Mémoire, Ecole du Louvre, Paris, 2016.

⁶¹ *Ibid.*, p. 40.

⁶² Voir par exemple Bibliothèque municipale d'Angers, Ms. 1904, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D34104285>.

⁶³ O. Parris-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, op. cit., p. 311.

s'intéressent à l'archéologie et à l'histoire de leur ville et animent des sociétés savantes. La fonction de bibliothécaire leur donne alors un prestige intellectuel supplémentaire et une place dans la cité. Par cette position, ils ont un accès privilégié aux documents des bibliothèques à partir desquels bâtir des études historiques. Si Guizot souhaite au départ cantonner ces bibliothécaires à un inventaire des fonds relevant d'une simple énumération, la législation relative aux règles du classement évolue dans les années 1850 et facilite la mise en place d'un « cadre intellectuel et matériel de la production de l'histoire locale » puisqu'il s'agit désormais de décrire les archives⁶⁴. Les bibliothécaires ont ainsi matière à produire une histoire locale à partir des archives et des manuscrits qu'ils classent. Un bon exemple de figure d'érudit local professeur-bibliothécaire est celle de Louis Audiat⁶⁵. Professeur au collège de Saintes en 1858, puis professeur de rhétorique au lycée en 1863, il travaille pendant 45 ans à l'histoire de sa ville et s'institue lui-même « gardien de la mémoire collective de la Cité ». Il est nommé bibliothécaire en 1866. Après un incident en 1871 qui détruit les ouvrages de la bibliothèque et les archives municipales, il s'évertue à reconstituer les fonds en sollicitant des dons et publie en 1885 un *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Saintes*. Un fonds Louis Audiat, constitué d'imprimés et de manuscrits de sa main, est aujourd'hui en traitement à la bibliothèque de Saintes. Il provient de la maison Audiat que la ville a acheté à la famille et a été confié à la bibliothèque au vu des liens entretenus avec Louis Audiat. Autre exemple, Casimir Barjavel (1803-1868), médecin et maire de Carpentras, auteur d'un *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, dont le fonds est conservé à la BM de Carpentras⁶⁶. Après avoir réuni tout au long de sa vie une collection de manuscrits, imprimés, monnaies, tableaux ainsi que tous les écrits qu'il peut trouver sur la région, il lègue tout à sa ville natale faute d'héritier. Celui-ci est justement le rédacteur des *Statuts réglementaires* de la bibliothèque Inguimbertaine et il faisait partie du comité d'inspection de la bibliothèque.

La présence de fonds d'érudits locaux en BM s'explique donc d'abord par la trajectoire individuelle de ces érudits. Anciens bibliothécaires ou lecteurs, ils connaissent bien la bibliothèque et l'acceptation de leurs archives à la bibliothèque dépend de membres de leur cercle de sociabilité. Une seconde explication doit être ajoutée à ce constat sociologique : celui du développement des fonds des bibliothèques *via* des acquisitions, notamment en lien avec le territoire.

B. Enrichir un fonds local

La présence des fonds d'érudits locaux en bibliothèque municipale est à lier à l'important travail d'enrichissement des collections des bibliothèques mené tout au long du XIX^e siècle⁶⁷. Ces accroissements sont de trois sources : les villes, l'État et les particuliers. Jusqu'à 1830, faute de subventions, les acquisitions sont faibles et

⁶⁴ O. Parris-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, op. cit., p. 318.

⁶⁵ L. Desgraves, « Les bibliothécaires », art cit, p. 379.

⁶⁶ Jean-François Delmas, *L'Inguimbertaine : maison des musées*, Paris, Nicolas Chaudun, 2007, p. 94-97.

⁶⁷ Corinne Le Bitouzé et Philippe Vallas, « L'accroissement des collections dans les bibliothèques municipales » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 323-349 ; Pierre Guinard, « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine » dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1997, p. 187-206.

ponctuelles et consistent surtout en échanges entre bibliothèques et en des dépôts de l'État. L'impulsion donnée par la monarchie de Juillet à la structuration des bibliothèques s'accompagne d'un intérêt croissant pour les bibliothèques de la part des particuliers. Ces derniers alimentent la bibliothèque *via* des souscriptions municipales qui permettent de financer des achats, faute de financements du côté de l'État, et multiplient les dons et les legs. Or, les érudits locaux figurent en bonne place des donateurs en tant que bibliophiles et collectionneurs et ce tout au long du XIX^e siècle. Le plaisir de l'étude des érudits locaux s'accompagne en effet d'un autre plaisir, celui de la collecte et de la possession de documents. Ainsi écrit Victor de Beauvillé :

Bientôt, je ne me contentai plus des jouissances restreintes que l'on éprouve à feuilleter en commun à heure fixe les trésors enfouis dans un établissement public, je voulus une collection qui fût à moi, pouvoir à chaque instant la caresser du regard, y porter librement la main⁶⁸.

Les manuscrits tiennent ainsi une place de choix dans la bibliothèque de l'érudit, qui réunit autant les imprimés nécessaires à son travail bibliographique que des documents manuscrits originaux : manuscrits anciens, titres, chartes... Outre la collecte de ces documents anciens, l'érudit accumule ses propres productions. Il copie et transcrit assidûment des documents consultés en dépôt d'archives et en bibliothèque et produit des notes et des fiches bibliographiques lors de ses études.

L'ensemble de ces documents primaires et secondaires étant classé et conservé ensemble par l'érudit, lors de dons et de legs, la bibliothèque n'hérite donc pas seulement de documents de nature livresque pour enrichir ses collections. Tout le fonds de l'érudit lui est donné, sans distinction. C'est ainsi le cas pour Charles Marionneau (1823-1896), peintre bordelais, qui accumulait des notes issues de ses lectures dans les archives et les bibliothèques en histoire de l'art et sur l'histoire de Bordeaux. Il réunissait également des coupures de presse et classait les lettres d'artistes et d'érudits qu'il recevait. Tout ceci, bibliothèque et notes, est donné par sa fille, Mme Emile Lalanne, en 1904, à la bibliothèque municipale⁶⁹. Il en est de même pour Henry Morin-Pons, banquier lyonnais consacrant son temps libre à l'histoire du Lyonnais et du Dauphiné ainsi qu'à la collecte de documents d'archives. Par une série de dons dans les années 1890 puis un leg en 1905, celui-ci donne à la bibliothèque municipale sa bibliothèque et une collection d'archives sur les familles du Lyonnais et du Dauphiné afin que puisse y être constitué un « cabinet des titres » équivalent à celui de la BnF. Malgré le souhait du bibliothécaire de l'époque de n'accepter que les « pièces historiques et littéraires » et de réorienter les documents d'ordre administratif vers les archives départementales, l'ensemble des documents légués en 1905 est intégré au fonds⁷⁰.

Le développement d'un fonds avec une forte composante locale n'est pas seulement le reflet des intérêts des érudits en raison de la nature de leurs dons. La bibliothèque et la ville ont d'ailleurs le choix d'accepter ou de refuser une libéralité. En réalité, elles cherchent elles-mêmes à faire des acquisitions de ce type afin de développer un fonds local, mémoire de la vie d'un territoire et de l'inscription de

⁶⁸ Victor de Beauvillé, *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, vol. I, Amiens, 1860, p.1 dans O. Parris-Barubé, « La province antiquaire », art cit.

⁶⁹ *Catalogue Général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques de France. 50, Paris : Bibliothèque de l'Arsenal, Départements : Bibliothèques d'Amiens, Bayonne, Bordeaux, Dieppe, Fontainebleau, Nîmes, Strasbourg*, Paris, France, Bibliothèque Nationale, 1954, p. 219.

⁷⁰ J.-F. Lutz, *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon, 1850-1950, op. cit.*, p. 176-177.

l'histoire dans un lieu⁷¹. Ceci s'explique par les intérêts personnels des bibliothécaires, eux-mêmes érudits locaux, mais également par une volonté de satisfaire les goûts d'un public passionné d'histoire locale⁷². Le cas d'Angers est révélateur. À la mort du bibliothécaire Toussaint Grille en 1850, lorsque sa collection d'objets d'art, de manuscrits et d'imprimés est mise en vente, la ville fait part de son intention d'acquérir les livres et les manuscrits dont les sujets ou les auteurs sont liés à Angers et l'Anjou, afin de les mettre à disposition du public⁷³. L'histoire est d'ailleurs omniprésente dans les collections de la bibliothèque avec 36,3 % des ouvrages sur le sujet en 1880 et jusqu'à 58% en 1914⁷⁴. Avec les fonds d'érudits locaux, les bibliothèques municipales comblent des manques dans leurs collections, et plus encore, acquièrent potentiellement des documents inédits sur le patrimoine local : des textes non publiés de l'érudit en question, ou des copies et des transcriptions de pièces d'archives disparues dans les destructions de la Révolution. Avec ces transcriptions, elles facilitent le travail des savants de leurs salles de lecture qui ont ainsi accès à des copies de pièces anciennes qu'ils peuvent déchiffrer dans une écriture contemporaine, sans besoin de compétences paléographiques. Enfin, en acquérant ces fonds d'érudits, la bibliothèque documente l'histoire de son propre fonds, puisque nombre de ces érudits ont travaillé sur ses collections. C'est ainsi le cas pour le fonds Maurice Chaume (1888-1946) à Dijon : ce chanoine a étudié les manuscrits médiévaux de Cîteaux conservés à la bibliothèque⁷⁵.

C. Bibliothèques et dépôts d'archives

Surtout, la présence des fonds d'érudits locaux en bibliothèque est à considérer au regard de l'histoire des dépôts d'archives au XIX^e siècle⁷⁶. Lorsque la loi du 7 messidor de l'an II (25 juin 1794) institutionnalise un « grand partage » entre bibliothèques et dépôts d'archives, on sépare du côté des archives les titres domaniaux, administratifs et judiciaires, et du côté des bibliothèques les livres imprimés ainsi que les « chartes et manuscrits qui appartiennent à l'histoire, aux sciences et aux arts, ou qui peuvent servir à l'instruction »⁷⁷. En ce sens, les collections d'originaux que peuvent contenir les fonds d'érudits locaux relèvent bien plus des titres conservés en bibliothèque qu'en dépôt d'archives. Plus encore, lors de la constitution des dépôts d'archives, un critère émerge, celui de l'originalité des documents conservés⁷⁸. La distinction entre archives et bibliothèque ne se fait donc pas par rapport au type de document (livre ou objet non relié) mais par rapport à son caractère authentique : est-ce un titre original historique ou un document secondaire ? Par leur pratique de copie et de transcription de titres originaux, les

⁷¹ Thierry Claerr, « L'histoire locale et régionale en bibliothèque » dans *Histoire en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 137-158 ; Clément Oury, « Les fonds locaux nés numériques » dans Claire Haquet et Bernard Huchet (eds.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2019, p.

⁷² C. Le Bitouzé et P. Vallas, « L'accroissement des collections dans les bibliothèques municipales », art cit, p. 334; 338.

⁷³ L. Fondbertasse, *Toussaint Grille (1766-1850), antiquaire angevin et sa collection d'objets d'art du Moyen Âge*, op. cit., p. 87.

⁷⁴ C. Le Bitouzé et P. Vallas, « L'accroissement des collections dans les bibliothèques municipales », art cit, p. 339.

⁷⁵ Mathilde Simeant, responsable des fonds anciens de la BM de Dijon, entretien téléphonique, 03/10/2022.

⁷⁶ Je remercie Yann Potin pour ses éclairages sur le concept d'archives et sur le développement des dépôts d'archives au XIX^e siècle.

⁷⁷ Françoise Hildesheimer, « Les "monuments de l'histoire nationale", documents d'archives ou manuscrits de bibliothèques ? » dans Bruno Delmas et Christine Nougaret (eds.), *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2018, p. 113.

⁷⁸ E. Chapron et F. Henryot, *Archives en bibliothèque (XVI^e - XXI^e siècles)*, op. cit., p. 6.

érudits produisent ainsi une littérature secondaire qui, selon les critères de l'époque, ne saurait être qualifiée d'archives et se rapproche plutôt des collections conservées en bibliothèque. Leur caractère d'archives privées les exclut également des dépôts d'archives, à moins d'un lien très fort avec des titres originaux liés à une autorité publique. Lors de l'établissement d'un cadre de classement pour les Archives départementales en 1841, une série F est ainsi prévue pour les fonds divers se rattachant aux archives civiles et une série I pour les fonds divers liés aux archives ecclésiastiques⁷⁹. Si elles peuvent accueillir des collections de documents réunis par des érudits ainsi que des notes et études historiques manuscrites, cet usage se développe plutôt au XX^e siècle⁸⁰. Ces séries relèvent de l'exception et leur existence au titre de *fonds divers* montre bien que les archives privées ne font originellement pas partie du cadre de classement.

Enfin, dernière différence entre le dépôt d'archive et la bibliothèque, l'accessibilité. Malgré l'article 37 de la loi du 7 messidor an II qui proclame que les dépôts sont publics et que tout citoyen pourra y demander la communication de pièces, les dépôts d'archives sont ouverts à des heures restreintes et restent difficiles d'accès tout au long du XIX^e siècle⁸¹. Plus encore, du côté des professionnels, à partir de 1850, les postes de conservateurs aux Archives départementales sont réservés aux chartistes, qui sont les seuls à pouvoir faire le classement et l'inventaire des documents. Pour faire connaître ces documents que nul autre ne peut exploiter, ils travaillent alors eux-mêmes sur ces sources, publient des éditions, des dictionnaires et des ouvrages et animent des sociétés historiques. Leurs papiers de travail, comportant copies, transcription et inédits, sont alors des documents précieux pour qui veut consulter les archives de ces dépôts. Les conserver en bibliothèque, lieu bien plus ouvert que le dépôt d'archives, est une manière de rendre accessible aux lecteurs et aux savants une documentation primaire qui ne l'est pas autrement⁸². Ainsi, au XIX^e siècle, le fonds d'érudit local n'est pas acquis en bibliothèque en tant que fonds personnel mais comme source secondaire.

D. Prestige et mémoire

Une dernière raison peut justifier des dons de la part d'érudits locaux à la bibliothèque plutôt qu'à un service d'archives, celle du prestige accordé à la bibliothèque, lieu de culture et de savoir. Elle explique pourquoi au XX^e siècle, même après le développement des services d'archives municipales et une prise en compte plus grande des archives privées par les Archives départementales (notamment avec la création d'une série J en 1944), des érudits locaux continuent à se tourner vers la bibliothèque.

Jean-François Hannecart, responsable des fonds patrimoniaux de la BM de Valenciennes, indique ainsi :

La bibliothèque a un certain renom. Le bâtiment est classé monument historique et il s'agit d'un ancien collège jésuite dont on a conservé la

⁷⁹ Jacques Levron, « L'intégration et la cotation des documents entrés par voie extraordinaire dans les Archives départementales », *Gazette des archives*, 1958, vol. 23, n° 1, p. 48.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ " « tout citoyen pourra demander dans tous les dépôts, aux jours et aux heures qui seront fixés, communication des pièces qu'ils renferment : elle leur sera donnée sans frais et sans déplacement, et avec les précautions convenables de surveillance »." dans Bruno Galland, *Les archives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, vol.2e éd., p. 29.

⁸² Yann Potin, archiviste et historien, entretien, 23/01/2023.

bibliothèque à décor peint du XVIII^e siècle. Par ailleurs, nous avons des manuscrits issus d'abbayes, dont l'abbaye de Saint-Amand, avec un ensemble exceptionnel de manuscrits carolingiens. Tout ceci crée une *aura* autour de la bibliothèque et nous sommes très sollicités par des chercheurs, des musées et des bibliothèques du monde entier. Valenciennes étant renommée pour ses collections, des personnes qui ont connu Valenciennes et qui souhaiteraient faire un don penseront plutôt à la bibliothèque qu'aux archives⁸³.

Pour parfaire sa qualité de savant ou pour renforcer sa légitimité à défaut d'avoir obtenu une reconnaissance totale de son vivant, plus encore avec la dévaluation que connaît l'érudition locale à la fin du XIX^e siècle, l'érudit a encore la possibilité de construire sa postérité en confiant son héritage à un institut reconnu, dans l'espoir de bénéficier de son prestige⁸⁴. Shirley Dumas montre ainsi la manière dont Pierre Pansier (1864-1934), ophtalmologue qui travaille assidument sur l'histoire de la Provence, a organisé sa postérité en classant ses archives puis en les donnant au musée Calvet, alors en charge de la bibliothèque⁸⁵. Par son geste mémoriel, l'érudit rapproche ses travaux des collections anciennes et précieuses sur lesquelles il a tant travaillé. Il associe également son nom à ceux des personnalités savantes qui l'ont précédé. Ainsi, donner son fonds à la bibliothèque Inguimbertaine est une manière de s'inscrire dans une généalogie d'érudits illustres dont les fonds sont conservés dans l'établissement, et en premier lieu Nicolas-Claude Fabri de Pereisc (1580-167), célèbre polymathe et « prince de la République des Lettres »⁸⁶. Par un legs qui renvoie à une vie tout entière, l'érudit accomplit un geste de générosité qui le rattache à un collectif et assure la pérennité de sa mémoire.

CHAPITRE 3 : LES DONNÉS D'ÉRUDITS AUJOURD'HUI, « UNE PASSION QUI S'ÉTEINT »⁸⁷?

Conservons-nous des traces du travail des érudits locaux actuels ? C'est la question à laquelle nous avons tenté de répondre en cherchant à localiser des fonds d'érudits locaux de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle. Répondre à cette question nécessite tout d'abord de faire un détour par une autre interrogation : à quoi ressemble l'érudit local du XXI^e siècle ?

A. L'érudit local au XXI^e siècle

Par son étude des sociétés savantes, lieux de sociabilité par excellence des érudits locaux, Jean-Pierre Chaline met en avant un âge d'or de l'érudition au XIX^e et ce jusqu'en 1939⁸⁸. Dans l'après-guerre, l'érosion des cotisants et la baisse du nombre de sociétés savantes inscrites auprès du CTHS sont symptomatiques d'un

⁸³ Jean-François Hannecart, responsable du pôle Patrimoine de la BM de Valenciennes, entretien téléphonique, 27/09/2022.

⁸⁴ Thomas Fouilleron, « Publier sa collection : Une stratégie de distinction des princes de Monaco au siècle des Lumières » dans Emmanuelle Chapron, Isabelle Luciani et Guy Le Thiec (eds.), *Érudits, collectionneurs et amateurs : France méridionale et Italie. XVIe-XIXe siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2021, p. 103-132.

⁸⁵ S. Dumas, *La passion de l'histoire*, op. cit., p. 18; 49.

⁸⁶ M. Fumaroli, « Préface. La république des antiquaires », art cit.

⁸⁷ Dominique Coq, « Donner, léguer aux collections publiques, une passion qui s'éteint ? » dans *Passion(s) et collections : actes du colloque (Chambéry, 21 et 22 octobre 1998)*, Paris, FFCB, 1999, p. 95.

⁸⁸ J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition*, op. cit., p. 221-225.

essoufflement du phénomène de l'érudition locale. Les loisirs se transforment, l'accélération du rythme de vie rend difficile la conciliation d'une activité savante avec une activité professionnelle et la professionnalisation croissante des historiens et des archéologues contribue à marginaliser les sociétés savantes, prises sous le double joug de difficultés financières et de doutes quant à la pertinence de leurs publications⁸⁹. Ce scepticisme va de pair avec une perte de prestige de l'emploi du substantif d'« érudit », qui est désormais opposé à l'historien de profession qui voit d'un mauvais œil le fait d'être qualifié d'érudit⁹⁰. Plus encore, le terme connaît une restriction spatiale au point où l'expression « érudit local » devient un pléonasme. L'érudit est désormais l'amateur passionné par une localité et qui en produit l'histoire, bien loin des structures académiques et universitaires officielles.

Toutefois, Jean-Pierre Chaline conclut en 1995 son étude sur une note positive en constatant certes un recul des sociétés savantes mais un maintien de celles-ci avec le développement d'un troisième âge à la recherche de loisirs, des liens noués avec les universitaires et un intérêt intense pour le patrimoine local et la généalogie⁹¹.

Plus de vingt ans plus tard, un constat similaire peut être fait : celui d'un vieillissement des membres, d'une difficulté à recruter mais de sociétés qui restent actives. La persistance d'un local pour les activités de la société, la publication de bulletins, la participation à des événements culturels de la ville et à des rencontres nationales telles que les journées d'études du CTHS en témoignent⁹². Plus encore, ces sociétés cherchent à être présentes sur Internet via la construction de sites internet, l'animation de réseaux sociaux et une numérisation de leurs travaux. L'érudition locale a aujourd'hui plusieurs avatars. On peut réunir sous cette appellation des généalogistes qui accumulent de la documentation, des notes et des transcriptions de documents d'archives sur une famille avec un fort ancrage territorial, des retraités qui consacrent leur retraite à l'étude d'un sujet d'histoire locale, des défenseurs du patrimoine local qui en font l'histoire afin de renforcer leur argumentaire. Ces hommes et ces femmes (certes moins nombreuses) peuvent être membres de sociétés historiques, scientifiques et littéraires ou travailler de manière isolée⁹³. Par un effet d'aller-retour permanent entre l'archive et l'écriture, on les retrouve dans les centres d'archives et les salles de lecture des bibliothèques municipales à prendre des photos, à transcrire patiemment des documents à la main ou à l'ordinateur et à dresser des listes de noms et de lieux, pour une éventuelle publication ou communication, mais sans certitude. Usage de l'informatique et du numérique exceptés, les pratiques de travail de l'abbé Righail (1850-1905), érudit audois du XIX^e, et de Geneviève, historienne locale du Bousquan en 2015, ne sont pas si différentes⁹⁴.

Le profil sociologique de l'historien local a en revanche évolué. Alors que les érudits sont dans les années 1830-1850 liés à des groupes sociaux identifiables (des

⁸⁹ *Ibid.*, p. 191-192.

⁹⁰ Daniel Fabre, « L'Histoire a changé de lieux » dans Alban Bensa (ed.), *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 12.

⁹¹ J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition*, op. cit., p. 250.

⁹² « Histoire locale, patrimoine et histoire générale », journées d'études, CTHS, Paris, 17-18 novembre 2022,

⁹³ Pour des exemples d'historiennes au travail, voir le travail ethnologique de Sylvie Sagnes, « De l'archive à l'histoire : aller-retour » dans Alban Bensa et Daniel Fabre (eds.), *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 71-86. Elle suit notamment Danièle, qui n'est membre d'aucune société ou cercle généalogique.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 9.

ecclésiastiques, des propriétaires, des militaires retraités ou encore des professions libérales à la recherche d'une notabilité culturelle et politique dans leur ville), renouvelés partiellement par des profils de professeurs de lycées et d'instituteurs dans les années 1880, on assiste désormais à une diversification sociale des métiers des érudits⁹⁵. Par ailleurs, si l'on a tendance à opposer l'universitaire chercheur membre d'un établissement au rayonnement national, voire européen et international, dont le travail et la source de rémunération sont liés à sa production historique, à la figure du passionné amateur d'histoire qui travaille au niveau local, celui-ci n'est pas nécessairement coupé de l'université. Ces historiens locaux sont en effet connaisseurs du système universitaire et peuvent en être issus. Certains ont une formation en histoire, en archéologie ou encore en lettres. Ils peuvent enseigner ou avoir enseigné dans le secondaire. D'autres ont un doctorat et ont même eu une carrière universitaire. Une fois à la retraite, ils ont poursuivi leur recherche ou se sont tournés à cette occasion vers un nouveau champs d'études. Si ce n'est pas valable pour tous les historiens et historiennes locaux, certains entretiennent donc des sociabilités avec le milieu universitaire en échangeant avec des universitaires, en poste ou à la retraite, lors de colloques et dans le cadre des sociétés savantes encore existantes.

Phénomène certes plus marginal qu'au XIX^e siècle, l'érudit local existe encore. Qu'en est-il de ses archives de travail, au regard de l'évolution des politiques d'acquisition et du recours au numérique et à Internet ? Sont-elles encore acquises par les bibliothèques ?

B. Des acquisitions à la marge

Rares sont les bibliothèques qui indiquent avoir acquis récemment des fonds d'érudits locaux, et plus encore d'érudits locaux actuels. On peut certes citer des acquisitions dans les années 1980 et 1990. C'est le cas de la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras à qui Jean-Jacques Jully, professeur d'anglais passionné d'archéologie, fait don de ses archives de travail en 1982. À la BM de Mâcon, le fonds Lucien Guillemaut (1842-1917) est acquis en 1990 lors d'une vente aux enchères à Autun⁹⁶. Les pièces acquises (notes, brouillons et documents de recherche) ont servi à la publication d'ouvrages comme *L'histoire de la Bresse Louhannaise*, présent dans les collections de la bibliothèque, tandis que d'autres sont inédites. Cet achat vient ainsi compléter le fonds local imprimé⁹⁷. À Châlons-en-Champagne, Germaine Maillet (1902-1991), fondatrice du Comité du folklore champenois, fait don de sa bibliothèque et avec elle de ses archives personnelles lorsque la société est dissoute.

Depuis les années 2000, et plus encore cette dernière décennie, les acquisitions de fonds d'érudits locaux en bibliothèque se sont raréfiées et sont majoritairement des acquisitions à titre gratuit. Cela s'explique structurellement par un affaiblissement du phénomène de l'érudition locale, et donc un rétrécissement du vivier de donateurs potentiels, mais également, plus largement, par un déclin des

⁹⁵ D. Fabre, « L'Histoire a changé de lieux », art cit, p. 15.

⁹⁶ Médiathèque de Mâcon, *Fonds Lucien Guillemaut. Ms 405 - Ms 420*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/005FRCGMNOV-712706201-FQD>, (consulté le 15 février 2023). Je remercie Amandine Pacaut, responsables des collections patrimoniales, pour ces informations complémentaires.

⁹⁷ Sur les voies d'enrichissement du fonds local, voir Claire Haquet, « Enrichir les fonds locaux » dans Bernard Huchet (ed.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2019, <http://books.openedition.org/pressesenssib/5284>, (consulté le 15/06/2022).

dons et legs des particuliers aux bibliothèques depuis le milieu du XX^e siècle⁹⁸. Dominique Coq avance plusieurs raisons à celui-ci, dont la professionnalisation des bibliothécaires, qui autrefois fréquentaient les mêmes sociétés savantes que les érudits. Ces relations suivies incitaient aux dons et legs. Ainsi, l'une des bibliothèques qui acquiert encore des fonds d'érudits locaux aujourd'hui est justement une bibliothèque où les liens entre sociétés savantes et bibliothèque municipale ont été maintenus. À la BM de Cambrai en effet, la chargée de collections patrimoniales, Clotilde Herbert, est une membre active de la Société d'Émulation de Cambrai et elle a suscité plusieurs dons ces dernières années en raison des liens de confiance qu'elle a tissés avec les historiennes et historiens locaux. Or, plusieurs des membres de sociétés savantes que nous avons pu interroger ne considèrent justement pas la bibliothèque comme un lieu d'archives. Ils l'identifient comme un lieu de documentation livresque, à qui ils peuvent adresser leurs ouvrages, et comme un lieu culturel où ils peuvent organiser des événements (exposition, conférence...) mais sur la question des archives, ils se tournent vers d'autres institutions. Une autre raison est liée à la plus grande difficulté qu'ont les particuliers à faire des dons, difficulté qui peut décourager les éventuels donateurs. La procédure s'est en effet complexifiée et les refus des bibliothèques ne sont pas rares, en raison d'un manque de personnel pour gérer ces dons ou d'une priorité donnée à d'autres missions de la bibliothèque. Par ailleurs, la politique documentaire des bibliothèques publiques a pu évoluer en accord avec les besoins des usagers. Patrick Le Bœuf, chef du département des Manuscrits de la BHVP, précise ainsi :

Vu le faible taux de consultation de ces fonds, nous ne cherchons plus à en acquérir ni à solliciter de dons, et nous concentrons nos efforts sur d'autres types de fonds qui attirent un plus grand nombre d'usagers⁹⁹.

Aussi, un responsable de fonds anciens en bibliothèque municipale classée met en avant un désengagement lié à des priorisations de la part de la direction de la bibliothèque :

Si cela ne tenait qu'à moi, j'accepterais ce type de documents, au nom de la richesse du fonds local. Mais pour la directrice de la bibliothèque, ce sont des pièces qui doivent être versées aux archives. Elle ne va encourager ni l'acquisition onéreuse ni l'acceptation de versements gratuits, qui sont d'ailleurs de plus en plus rares. La mission de collecte du fonds local n'est pas identifiée clairement¹⁰⁰.

La priorité est donnée à la lecture publique et la question de l'enrichissement des archives liées à l'histoire du territoire est partagée avec les services d'archives. Certains établissements font en effet le choix d'une répartition complémentaire entre la bibliothèque et le service d'archives par typologie documentaire, imprimés d'une part, documents d'archives d'autre part. C'est le cas à Vichy où les modalités d'entrée d'un fonds d'archives privées aux archives ou à la médiathèque ont été formalisées (Annexe 5). Alors que la bibliothèque patrimoniale collecte les « bibliothèques d'érudits », les « archives d'érudits et scientifiques locaux » sont réorientées vers le service des archives.

En fin de compte, les fonds d'érudits locaux les plus récents sont à chercher du côté des Archives municipales et départementales qui ont une politique active

⁹⁸ D. Coq, « Donner, léguer aux collections publiques, une passion qui s'éteint ? », art cit.

⁹⁹ Réponse par formulaire, 12/12/2022.

¹⁰⁰ Entretien téléphonique anonymisé.

d'acquisition, mais également, une nouvelle fois, dans les sociétés savantes. C'est par exemple le cas de la société des amis de Châtillon qui conserve les « dossiers de recherche » de ses membres ou de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai qui conserve les dossiers documentaires d'un de ses membres ayant travaillé pendant 25 ans sur Théophile Bras, sculpteur et dessinateur, dont le fonds est conservé à la BM de Douai¹⁰¹. À Rambouillet, la SHARY garde des notes de travail de ses anciens membres. Celles-ci sont conservées en boîte d'archives, une par membre, mais ne sont ni classées ni inventoriées. Dominique Maisonneuve, archiviste de la SHARY précise ainsi : « ce qui compte, c'est quand même la publication des articles finaux »¹⁰². Du côté de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux, les archives de travail d'anciens membres sont venues enrichir le centre de documentation de l'association dans les années 2010 (les fonds Uhrich, Limacher et Kachler) tout comme à la Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais où est arrivé le fonds Jacques Rousseau¹⁰³.

Précisons-le, les propositions de dons sont certes plus rares mais toutes les bibliothèques municipales ne sont pas opposées à l'acquisition de fonds d'érudits locaux contemporains. Ainsi, un quart des bibliothèques municipales qui ont répondu à notre enquête indiquent avoir une politique de conservation de fonds d'érudits locaux contemporains, et accepter les dons¹⁰⁴. En font partie Boulogne-sur-Mer, Nice, Montpellier ou encore Valenciennes, même si cette dernière bibliothèque n'a pas eu de propositions récentes. La bibliothèque des musées de Sens a acquis le fonds de Jacques Leviste (1918-2021), conservateur du Trésor de la cathédrale de Sens et membre de la société archéologique de Sens, qui vient compléter ses fonds de conservateurs érudits. Pour ces bibliothèques, l'enjeu sera surtout d'être identifiées par les potentiels donateurs comme des lieux susceptibles d'accueillir des fonds et de les valoriser. Il y a là un travail de médiation à faire dont nous reparlerons dans la troisième partie.

C. Quelle place pour les archives numériques ?

Avec le développement d'Internet et des outils informatiques, les méthodes de travail des chercheurs, et avec elles celles des érudits locaux ont évolué. Sans que l'espace savant ait définitivement basculé du côté de l'imprimé et du numérique, Françoise Waquet met en avant la dimension « hybride » des techniques¹⁰⁵. Cohabitent désormais feuilles volantes, cahiers et ordinateur, photocopies annotées, notes prises à la main et notes dans des fichiers Word. Cette évolution des méthodes de travail a une influence sur ce qu'est un fonds d'érudit local. Si sa dimension papier subsiste jusqu'à aujourd'hui, nous l'avons vu précédemment, il peut aussi être nativement numérique lorsque l'érudit local prend des notes à l'ordinateur. Ce

¹⁰¹ Monique Barrier, présidente des Amis du vieux Chatillon, échange par mail, 16/01/2023.

¹⁰² Dominique Maisonneuve, SHARY, entretien par téléphone, 05/01/2023.

¹⁰³ Je remercie Jean-Marc Ehret, président de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux, et de Sébastien Haguette, président de la Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais, qui m'ont signalé l'existence de ces fonds. Voir également *Le « fonds Louis Uhrich » à la maison du patrimoine de Masevaux*, <http://blhistro.canalblog.com/archives/2011/01/25/20217692.html>, 25 janvier 2011 (consulté le 22 décembre 2022).

¹⁰⁴ La proportion serait sans doute moindre sur un échantillon plus grand car il est probable que les BM ayant répondu à l'enquête sont justement celles qui s'intéressent encore aux fonds d'érudits locaux, et donc les plus susceptibles d'avoir une politique d'acquisition en ce sens.

¹⁰⁵ F. Waquet, *L'ordre matériel du savoir*, op. cit., p. 159.

fonds local né numérique peut se comprendre dans deux sens¹⁰⁶. Il s'agit d'une part des fichiers stockés par une personnalité locale sur des supports variés type ordinateur, CD, disque durs externes, clés USB, ou envoyés de façon dématérialisée via des services de transfert de fichiers. D'autre part, il s'agit des publications ou des ressources produites d'emblée sous forme numérique en lien avec un territoire pour lesquelles le Web est un vecteur de distribution.

Pour ce qui est des archives numériques stockées localement et qu'un érudit souhaiterait donner à un établissement via une clé USB ou un service de transfert de fichiers, les bibliothèques municipales ne s'emparent pas encore du sujet. Lors des entretiens menés, seule la BM de Nancy a évoqué le cas de figure d'un chercheur local ayant transcrit des documents du fonds patrimonial de la bibliothèque avec une prise de note sous Word qu'elle souhaiterait conserver. Les supports plus anciens, comme la disquette et le CD-Rom, conservés tels quels par les institutions dans des fonds mixtes physiques-numériques sont tout aussi problématiques, notamment pour leur obsolescence matérielle. Pourtant, il n'est pas rare pour le bibliothécaire qui croit traiter un fonds uniquement papier de découvrir une clé USB ou une disquette au milieu des documents sans pouvoir récupérer les fichiers contenus sur ces supports, ou, lorsqu'il y parvient, de ne pas pouvoir en assurer un archivage durable. Ces documents numériques nécessitent un traitement rétrospectif afin d'assurer la pérennité des données qui y sont stockées.

Plus largement, le sujet du traitement des archives natives numériques, sur lequel les Archives Nationales sont pionnières¹⁰⁷, est encore un chantier pour les bibliothèques françaises¹⁰⁸. Il a émergé à partir des années 2010 du fait de dons d'archives d'écrivains à l'IMEC et au département des Manuscrits de la BnF ainsi que d'archives militantes à la Contemporaine¹⁰⁹. Avec quelques années de recul, plusieurs leçons ont déjà été tirées. La collecte tout d'abord doit être cadrée au maximum afin d'éviter l'entrée de vrac de fichiers, de données de toutes natures, voire de formats que l'on ne sait pas traiter. Du côté de l'établissement, l'enjeu est de mettre en place une politique documentaire du numérique natif qui inclut une politique de formats¹¹⁰. Du côté du producteur, celui-ci procède à un pré-classement au cours duquel il range, nomme avec des intitulés explicites ses fichiers et convertit ses formats. Cette étape permet de produire un pré-inventaire du fonds et d'en détailler le contexte de production, au même titre qu'on le ferait pour un don d'archives papiers. Autre question centrale, la description du fonds, menée en EAD, faute de mieux pour le moment. Enfin, la conservation. Elle implique d'assurer la pérennité des données avec des formats et des supports fiables, de renseigner les

¹⁰⁶ Nous empruntons l'expression de « fonds local né numérique » à C. Oury, « Les fonds locaux nés numériques », art cit.

¹⁰⁷ Dominique Naud, *Retour d'expérience sur la stratégie de préservation des Archives nationales*, <https://siaf.hypotheses.org/1531>, 15 avril 2022, (consulté le 13 février 2023).

¹⁰⁸ Preuve de la dimension encore exploratoire du sujet, la mission de stage de Soizic Cadio, conservatrice élève DCB 31, a consisté à faire un état des lieux du traitement, de la conservation et de la consultation des archives numériques natives au département des manuscrits de la BnF de septembre à décembre 2022. Soizic Cadio, *Etat des lieux du traitement, de la conservation et de la consultation des archives numériques natives. Stage DCB.*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, 2022 ; Benoît Epron, Nathalie Pinède et Agnieszka Tona, *Balisages. Les objets nativement numériques : transformations et nouveaux enjeux documentaires ?*, Villeurbanne, Enssib, 2020.

¹⁰⁹ Julie Demange, « Archives citoyennes du futur : l'archivage du numérique à la BDIC, chantier en cours », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2017, vol. 125-126, n° 3-4, p. 52-55. Pour l'IMEC, mentionnons le don des disques durs de Jacques Derrida en 2008, qui est au cœur du projet « [Derrida Hexadecimal](#) » d'exploration génétique des écritures numériques de Derrida, mené avec l'ITEM, et qui a servi de levier de développement des archives numériques. Un poste de responsable des archives numériques a d'ailleurs été créé en 2022.

¹¹⁰ La BnF a ainsi formalisé sa politique de formats. Bertrand Caron, *Formats de données pour la préservation à long terme : la politique de la BnF*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2021.

métadonnées et de sécuriser les équipements et les réseaux. Ce sont autant de pistes de réflexion qui peuvent être ouvertes pour les archives de travail d'historiens locaux amateurs.

À la question des archives nativement numériques, s'en ajoute une seconde lorsque les érudits font le choix d'un mode de transmission *via* Internet. Notre enquête nous a en effet permis de localiser plusieurs blogs de chercheurs locaux, qui se tournent vers Internet par souci de pérennité. Lors des journées d'études du 17 et 18 novembre 2022 du CTHS « Histoire locale, patrimoine et histoire générale », Marie-Noëlle Estienne-Bonhomme, autrice de « La Romagne (Ardennes), 800 ans d'histoire ! »¹¹¹, explique ainsi alimenter un blog afin de « préserve[r] un patrimoine immatériel, laisse[r] une trace et constitue[r] une mémoire ». C'est une préoccupation largement partagée par les sociétés savantes, qui, avec le vieillissement de leurs membres, sont d'autant plus soucieuses d'assurer leur survie et la préservation de leurs productions intellectuelles. Elles voient dans Internet une manière de contourner la fragilité du papier et de diffuser plus largement leurs travaux. Ce sentiment de pérennité est pourtant illusoire¹¹². Il suffit qu'un nom de domaine change, qu'un site soit refondu ou non maintenu pour qu'une ressource devienne introuvable. Comment assurer l'archivage pérenne de ces blogs d'érudits locaux dans ce cas ? C'est là que les bibliothèques entrent en jeu.

Depuis 2006, l'archivage du web s'inscrit dans la mission de dépôt légal de la BnF afin de garder une trace des contenus web à un moment donné¹¹³. Cet archivage s'appuie sur un robot-logiciel qui explore et collecte les sites du domaine français de deux manières. Une collecte large tout d'abord, réalisée une fois par an, à partir d'une liste établie par des bureaux d'enregistrement partenaires. Des collectes ciblées ensuite qui visent à sélectionner des sites internet sur des thématiques précises. Elles peuvent être menées par les chargés de collections de la BnF sur leur domaine de spécialité. Le service Histoire du département Philosophie, histoire et sciences de l'homme assure ainsi la collecte de sites en histoire, et en particulier celle des blogs et autres contenus web produits par des historiennes et des historiens amateurs compris, type de ressources en ligne clairement identifié dans la charte documentaire de la BnF¹¹⁴. Les sites d'érudits locaux et de sociétés savantes peuvent ainsi être inclus à la collecte, à condition d'avoir été repérés lors de la veille documentaire du chargé de collection. Les collectes ciblées peuvent également être assurées par les Bibliothèques de dépôt légal imprimeur depuis 2014¹¹⁵. Cinq d'entre elles assurent actuellement des collectes régionales en sélectionnant des sites des thèmes liés à la région, dont l'histoire et le patrimoine. L'une d'entre elles, la bibliothèque de Nancy, a fait le choix de sélectionner une série de sites d'historiens amateurs, qu'elle met en avant dans un parcours thématique « Web lorrain » accessible via l'application des archives de l'Internet¹¹⁶. Il y a donc plusieurs

¹¹¹ Marie-Noëlle Estiez Bonhomme, *La Romagne (Ardennes), 800 ans d'histoire !*, <https://laromagne.info/>, (consulté le 11 novembre 2022).

¹¹² C. Oury, « Les fonds locaux nés numériques », art cit.

¹¹³ Je remercie Dorothee Benhamour-Suesser, Anaïs Crinière-Boizet et Sarah Tournerie qui m'ont apporté leur expertise sur ces questions.

¹¹⁴ Bibliothèque nationale de France, *Charte documentaire. Politique d'enrichissement des collections*, op. cit.

¹¹⁵ Anaïs Crinière-Boizet, *Les collectes régionales du web*, <https://webcorpora.hypotheses.org/1004>, 10 janvier 2023, (consulté le 12 février 2023).

¹¹⁶ Outre la Lorraine, il s'agit de l'Alsace, Montpellier-Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et de la Réunion.

manières d'assurer l'archivage du site d'un érudit local : s'adresser à une bibliothèque de dépôt légal imprimeur afin de faire entrer le site dans la sélection régionale ou directement se tourner vers le service du dépôt légal du web de la BnF via une adresse email générique¹¹⁷. L'adresse URL sera alors ajoutée à la sélection du département Philosophie, histoire et sciences de l'Homme. Outre un rôle d'information auprès des chercheurs locaux quant à la possibilité d'assurer un archivage de leurs contenus web, les bibliothèques municipales peuvent ici jouer un rôle de premier plan, y compris pour celles qui ne sont pas BDLI, celui d'identifier et de sélectionner les sites web d'érudits locaux, en coopération avec la BnF, pour ainsi mener une collecte cohérente de ce type d'archives du web. Enfin, un dernier type de collecte ciblée est à noter, la collecte projet, menée en coopération avec des chercheurs, sur des thématiques aussi variées que la Grande Guerre, les mouvements sociaux ou les attentats de 2015¹¹⁸. Autre exemple, le projet « Raconter l'histoire sur Youtube, les nouvelles formes d'écriture du numérique » : la BnF travaille actuellement avec Arthur de Forges de Parny, chercheur associé qui prépare une thèse sur les pratiques amatrices de l'histoire sur YouTube, à collecter les chaînes YouTube sur ce sujet¹¹⁹. Les pratiques amatrices ont donc toute leur place dans les collectes d'archives du Web et une collecte projet sur les sites d'érudition locale pourrait tout à fait être portée par un chercheur auprès de la BnF.

La collecte des sites et blogs de chercheurs en histoire locale est liée à une question cruciale pour les archives du web : celle de leur accès et de leur consultation. Les archives du web étant des collections soumises au droit d'auteur, elles ne sont consultables qu'à la BnF *intra-muros* ou dans une BDLI. Cette condition peut créer un sentiment de frustration voire de démotivation pour les autres bibliothèques municipales à investir du temps sur cette collecte, faute de pouvoir bénéficier ou valoriser le fruit de ce travail. Par ailleurs, si les sites collectés par les BDLI sont indexés par thème et par mot-clé, ces termes ne sont pas interrogeables dans l'application des archives de l'Internet¹²⁰. Il faut pour le moment récupérer la liste tabulaire via [Api.bnf.fr](https://api.bnf.fr) pour interroger les mots-clés, récupérer l'adresse URL correspondante puis la saisir dans la barre de recherche des archives de l'Internet. Plus encore, bien que l'usage des vedettes Rameau soit conseillé, la saisie de mots-clés n'est pas adossée à un référentiel. Il est donc difficile à l'heure actuelle d'avoir une visibilité sur l'ensemble des sites pouvant relever du blog d'historien amateur local. Le service du dépôt légal de l'Internet a toutefois pour projet de proposer un portail rendant accessibles les métadonnées des sites collectés et donc de proposer à l'utilisateur de faire une recherche par mots clés dans toutes les listes thématiques. Ce projet rendrait possible des visualisations par résultat, avec une cartographie des ressources collectées qui utiliserait les termes-clés géographiques par exemple. Cette évolution sera non négligeable pour accroître la visibilité globale des blogs et sites d'érudits locaux et d'historiens amateurs et envisager des cartographies de sites d'érudits locaux par région.

¹¹⁷ depot.legal.web@bnf.fr

¹¹⁸ BnF | ASAP – Archives sauvegarde attentats Paris, <https://asap.hypotheses.org/tag/bnf>, 3 novembre 2016, (consulté le 13 février 2023) ; Agnès Sandras et Peter Stirling, « Constituer une archive du web de la Grande Guerre et la rendre accessible aux chercheurs » dans Valérie Beaudouin, Philippe Chevallier et Lionel Maurel (eds.), *Le web français de la Grande Guerre : Réseaux amateurs et institutionnels*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2022, p. 91-105.

¹¹⁹ BnF, *Appel à chercheurs 2021-2022. Raconter l'histoire sur Youtube, les nouvelles formes d'écriture du numérique*, https://actions-recherche.bnf.fr/bnf/anirw3.nsf/IX01/A2022000009_raconter-l-histoire-sur-youtube-les-nouvelles-formes-d-ecriture-du-numerique?OpenDocument&i=GA2022000001&n=, (consulté le 15 février 2023).

¹²⁰ Seules les collectes projets sont interrogeables en plein-texte.

Partie 1 : À la recherche des fonds d'érudits locaux

Après cet état des lieux des fonds d'érudits locaux, envisagés tant sous leur forme papier que numérique, nous nous concentrerons désormais sur leur traitement.

PARTIE 2 : LE TRAITEMENT ET LE SIGNALEMENT DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX

Cette deuxième partie détaille le traitement des fonds d'érudits locaux dans les bibliothèques territoriales, de l'identification des fonds à leur signalement. Ces étapes ont un impact direct sur la visibilité des fonds pour les usagers. Or, plusieurs manières de traiter les fonds d'érudits locaux, et donc de les mettre à disposition du public, coexistent actuellement, entre logique archivistique et logique bibliothéconomique.

CHAPITRE 1 : DÉMÊLER, IDENTIFIER ET CLASSER

A. La nature archivistique des fonds d'érudits locaux : retour théorique sur le traitement d'un fonds

Le classement constitue la première étape du traitement d'un fonds d'archives.

Il s'agit de l'opération intellectuelle et physique qui transforme un ensemble documentaire désorganisé en fonds cohérent et organisé. Il précède la description d'un fonds et la rédaction d'un instrument de recherche. Le classement repose sur le respect de plusieurs principes, développés par les archivistes, qu'il convient de rappeler ici¹²¹. En premier lieu, le classement se fait selon le principe du respect des fonds : « Chaque document doit être maintenu ou replacé dans le fonds dont il provient, et dans ce fonds à sa place d'origine »¹²². La mise en œuvre de ce principe repose sur trois notions corollaires. Tout d'abord, le respect de la provenance, qui consiste à « laisser groupées, sans les mélanger à d'autres, les archives émanant d'un même producteur »¹²³. Le respect de l'intégrité du fonds ensuite, qui consiste à « maintenir un fonds d'archives dans sa composition originelle », sans y ajouter des documents non liés et sans en enlever¹²⁴. Enfin, le respect de l'ordre originel doit permettre de « maintenir intact ou [de] restaurer le classement interne des documents établis par le producteur »¹²⁵.

Pour le cas des fonds d'érudits, si le fonds a déjà été classé par son propriétaire originel avant l'arrivée à la bibliothèque, il faut respecter ce classement. Si ce n'est pas le cas, l'enjeu sera d'identifier le contenu des cartons et de trouver la logique de production. Des recherches sur l'histoire du fonds seront bien souvent nécessaires pour saisir les répartitions et les tris qui ont été pratiqués avant et après l'arrivée en bibliothèque et faire ainsi la différence entre une « lacune intentionnelle » et une

¹²¹ B. Galland, *Les archives*, *op. cit.*

¹²² « Respect des fonds » dans Direction des Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, https://francearchives.gouv.fr/file/4575c619ab1e1e738d81d2249ff8dd4115a3d8cb/ARCHIVES_DE_FRANCE_Dictionnaire_de_terminologie_archivistique.pdf, (consulté le 04 novembre 2023).

¹²³ « Respect de la provenance » dans *Ibid.*

¹²⁴ « Respect de l'intégrité des fonds » dans *Ibid.*

¹²⁵ « Respect de l'ordre primitif / originel » dans *Ibid.*

« perte involontaire ou accidentelle »¹²⁶. Cette étape est d'autant plus importante pour les archives des chercheurs et les érudits. En effet, les producteurs de savoirs prennent en compte la transmission de leur travail dans leurs pratiques : ils organisent leurs documents et font de l'autoarchivage¹²⁷. Le document est ainsi pensé comme une archive avant même son arrivée à la bibliothèque. Cette spécificité des archives de chercheurs doit être prise en compte pour le traitement des fonds d'érudits locaux.

Le classement aboutit à la cotation des documents, à leur estampillage et, en cas de liasses non reliées, à leur conditionnement et à leur mise en boîte d'archives. Il faut reprendre chaque dossier en supprimant les agrafes et les trombones, susceptibles de rouiller, et utiliser des chemises et des sous-chemises afin de matérialiser les articulations du dossier. Cette étape de conditionnement est primordiale pour assurer la préservation du fonds. Les fonds d'archives sont ensuite protégés en magasin de la même manière que tout document papier. On recommande généralement une température comprise entre 18 et 22°C et 50 à 55% d'humidité relative, l'enjeu étant d'éviter les variations trop fortes de température et d'hygrométrie¹²⁸. Il faut également protéger les documents de la lumière, de la poussière, des insectes, des rongeurs et des risques d'incendie et d'infiltration d'eau. Mais rien de tout ceci n'est différent des règles de conservation que les bibliothèques suivent habituellement.

B. Le classement intellectuel et physique des fonds d'érudits locaux à l'épreuve du réel : fonds anciens, fonds dormants

Pour autant, face à ces principes théoriques, des difficultés se présentent très vite pour les fonds d'archives traités en bibliothèque, et en particulier pour les fonds d'érudits.

En premier lieu, les fonds d'érudits locaux les plus anciens ont été classés et catalogués lors de l'élaboration du *Catalogue général des manuscrits* (CGM) en étant intégrés sous des cotes « Ms. xxx ». Une fois identifiés dans le CGM, il est difficile de savoir si c'est la logique de classement de l'érudit ou du bibliothécaire qui a prévalu, plus encore à une époque où la logique de collection primait sur le principe de respect des fonds. Des fonds d'érudits locaux ont ainsi pu être démembrés et reventilés dans des collections plus larges de manuscrits, d'imprimés et d'archives, selon une logique typologique et thématique. Ainsi, lorsque Jules Delpit entreprend la rédaction du *Catalogue général des manuscrits* de la bibliothèque municipale de Bordeaux entre 1844 et 1880, il réunit majoritairement le fonds Bernadau (1762-1852) sous la côte Ms. 713. Mais, il laisse des notes de la main de Bernadau de côté, sans que l'on comprenne exactement pourquoi, si ce n'est que Jules Delpit semble avoir inventorié les pièces au fur et à mesure, sans respect de l'ordre originel du fonds¹²⁹.

¹²⁶ Jean-François Bert, « Pratiques d'archives » dans *La diffusion numérique des données en SHS. Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2018, p. 36.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 37.

¹²⁸ Raphaële Mouren, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Cercle de la librairie, 2007, p. 128-129.

¹²⁹ Voir par exemple Bibliothèque municipale de Bordeaux, Ms. 733, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D28013160>.

Quant aux fonds encore non classés, voire non identifiés dans les réserves de la bibliothèque, la principale difficulté qui se présente, susceptible de mettre à mal le principe de respect du fonds, est le désordre dans lequel se trouvent certains de ces fonds d'érudits locaux. La première raison de ce désordre est liée aux circonstances de l'arrivée du fonds à la bibliothèque, en particulier en cas de décès. Si le transfert de fonds est aujourd'hui organisé de manière à préserver au maximum l'emplacement des dossiers tels qu'ils étaient répartis dans l'espace de travail de l'érudit, il en est autrement aux XIX^e et XX^e siècles¹³⁰. Apportés pêle-mêle dans des cartons par des héritiers pressés de régler la succession du savant décédé, les papiers ne reflètent déjà plus l'ordre organisationnel d'origine lorsqu'ils arrivent à la bibliothèque. Faute d'être traités immédiatement, ces fonds sont restés en sommeil et leur désordre s'est accru au gré des déménagements et des événements de la bibliothèque. C'est tout particulièrement le cas pour les fonds arrivés à la bibliothèque après la rédaction du CGM car ils n'ont pas été traités, ou que partiellement inventoriés, avant les chantiers de signalement initiés dans les bibliothèques dans les années 2010. Une bibliothèque ayant répondu à l'enquête précise ainsi :

Les collections patrimoniales ont connu de nombreuses années de déshérence. Les collections n'ont pas été organisées, ni inventoriées et le classement est entièrement à faire, surtout au niveau des dons et des collections des XIX^e et XX^e siècles.

Ni classés, ni conditionnés, ces fonds ont pu subir des dégradations liées à l'humidité et à des changements de température et des documents ont pu être perdus. De plus, en conservés stockés ensemble sans être encore classés, des papiers d'érudits se sont progressivement mélangés. C'est ainsi ce qui s'est passé à la BM de Nancy qui, lorsqu'elle a voulu publier des instruments de recherche de ses fonds d'archives et d'érudits, s'est retrouvée face à des liasses non identifiées¹³¹. Pour démêler la « pelote de laine », il faut alors isoler des liasses qui ont un rapport entre elles en se fondant sur le type de conditionnement et la graphie. Les papiers d'érudits peuvent également n'être qu'un sous-fonds d'un fonds plus important, d'un ensemble d'archives familiales par exemple. Cette étape d'identification nécessite une bonne connaissance de l'histoire de la bibliothèque ainsi que de l'érudition locale au XIX^e siècle.

Une fois les liasses attribuées à un même érudit, encore s'agit-il d'en comprendre la logique d'organisation. Le manuel sur *les archives privées* parle ainsi des fonds d'érudits comme « certainement les fonds privés les plus difficiles à traiter », en raison de « leur caractère touffu »¹³². Le fonds de l'abbé historien Reinert (1874-1959) à la BM Dijon est un bon exemple. Issu d'un leg en 1960, le fonds fait l'objet de deux inventaires-récolements à la fin des années 1990 mais sans classement méthodique avant que Sébastien Langlois, archiviste, s'y attaque en 2010. Au vu des cinquante ans écoulés depuis son arrivée à la bibliothèque, le fonds

¹³⁰ André Brochier, « Papiers d'érudits », *Gazette des archives*, 1998, vol. 182, n° 1, p. 226-227.

¹³¹ Claire Haquet, *Plus de manuscrits, plus faciles à trouver*, <https://epitome.hypotheses.org/6457>, (consulté le 9 mars 2022) ; Claire Haquet, *Bibliothécaire et détective : les manuscrits non classés*, <https://epitome.hypotheses.org/6543>, (consulté le 9 mars 2022).

¹³² Christine de Joux et al., *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, France, la Documentation française, 2008, p. 131.

se présentait « dans un vrac imposant, sans aucune logique »¹³³. Difficulté supplémentaire pour l'archiviste, les logiques de production du fonds n'ont pas forcément été conservées. Dans les quatre phrases de production du savoir érudit (la copie, le classement, la rédaction et la publication)¹³⁴, l'étape du classement est en effet souvent invisibilisée, faute de préservation des instruments de recherche des érudits locaux. Pour l'archiviste, l'enjeu est donc de réussir à démêler des logiques documentaires et à les rendre compréhensibles pour l'utilisateur.

C. Affronter la diversité interne des fonds d'érudits

Une fois les fonds démêlés, le bibliothécaire archiviste doit en outre faire face à des fonds hétérogènes. Ils sont marqués par une diversité de producteurs, de logiques de production et de typologie de documents.

Des producteurs variés

Tout d'abord, les fonds d'érudits peuvent être l'œuvre de plusieurs acteurs. Ensuite, un même fonds peut être structuré par plusieurs personnes, selon une logique collective de travail et d'organisation de la postérité. Ainsi, les papiers collectés par Louis-Isabelle Godard Roger en lien avec l'histoire de la ville d'Épernay sont complétés et reliés par une personne tierce, sans doute son fils¹³⁵. Ce n'est qu'après ce second moment de classement que le fonds est donné à la bibliothèque d'Épernay. De plus, du fait de la démarche consistant à accumuler tout ce qui peut éclairer un sujet, il n'est pas rare qu'un fonds d'érudit local contienne les papiers d'un autre érudit ayant travaillé sur le même thème. C'est par exemple le cas du fonds Joseph Roserot de Melin (1879-1968), légué en 1968 à la BM de Troyes, qui inclut les œuvres et les notes de son père Alphonse Roserot, ancien archiviste de l'Aube, ou encore du legs de Jean Camille Niel à la BM de Troyes qui contient des notes recueillies par le chanoine Prévost¹³⁶. Le bibliothécaire archiviste doit alors se faire détective pour démêler les différentes origines de ce qui est arrivé à la bibliothèque comme un fonds unique. Il s'agira d'identifier et de grouper les papiers provenant de chacune des personnes car ils constituent autant de sous-fonds qu'il n'y a de producteurs à l'intérieur du fonds général qui les englobe.

Logique de production organique, logique de collection

En tant que fonds d'archives privées, Christine Nougaret le souligne bien, les fonds d'érudits locaux peuvent combiner des logiques variées qui compliquent leur classement et l'application du principe de respect des fonds, d'abord conçu pour des archives publiques¹³⁷. Alors que les archives de personnes morales sont produites dans le cadre de leur activité, les fonds d'érudits locaux sont des fonds hybrides qui

¹³³ Sébastien Langlois, « Un fonds d'archives inédit à la Bibliothèque municipale de Dijon : les papiers de l'abbé Reinert », *patrimoine.bm-dijon.fr*, p. 1.

¹³⁴ S. Daumas, *La passion de l'histoire*, op. cit., p. 450.

¹³⁵ Médiathèque d'Épernay, *Fonds Isidore Godard Roger*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/005FRCGMSUP-512306201-SF03a>, (consulté le 15 février 2023).

¹³⁶ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Ms 3589-3599, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D58031384>.

¹³⁷ Christine Nougaret, « Classement et respect des fonds : mariage d'amour ou de raison ? Réflexions autour des archives privées » dans Bénédicte Grailles et al. (eds.), *Classer les archives et les bibliothèques : Mise en ordre et raisons classificatoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 170.

cumulent des logiques de production organique, de sédimentation aléatoire et de collection.

Le bibliothécaire procèdera au classement de différentes manières. Pour la collection, le principe de respect des fonds n'intervient pas et il s'agira de classer les documents de manière à favoriser les recherches des futurs lecteurs, par ordre chronologique ou alphabétique. Pour les sous-fonds en revanche, l'enjeu sera d'identifier de grands ensembles de documents : archives personnelles et familiales, documents liés à l'exercice d'une activité professionnelle ou associative, archives d'érudition avec des dossiers de travail et de préparation d'articles et d'ouvrages¹³⁸. La séparation entre les activités associatives et les travaux peut-être particulièrement délicate pour les archives liées à l'activité de l'érudit au sein d'une société savante. C'est lors des assemblées de la société que l'érudit y présente ses travaux : l'activité de l'érudit dans la société savante est donc très liée à son activité de recherche et les deux logiques documentaires peuvent se confondre.

Des supports de documents multiples

Le bibliothécaire doit ensuite faire face à une diversité documentaire à laquelle il n'est pas nécessairement habitué s'il travaille davantage sur les collections d'imprimés anciens et des manuscrits de la bibliothèque. Les fonds d'érudits réunissent en effet des documents de plusieurs époques et sur des supports différents. On trouve un mélange varié de notes manuscrites, d'imprimés utilisés par l'érudit pour mener son travail ou simplement collectés par souci d'exhaustivité sur un sujet, de tirés-à-parts dédicacés par des correspondants, d'éphémères, de documents iconographiques, de manuscrits anciens et d'objets. Ces fonds contiennent aussi bien des documents et des éphémères produits du vivant de l'érudit que des manuscrits et des titres rares et anciens, antérieurs de plusieurs siècles à l'époque de constitution du fonds. Les documents peuvent être reliés ou sous forme de liasse.

Le fonds Jules Delpit (1808-1892) à Bordeaux est typique de cette diversité documentaire. Membre actif de nombreuses sociétés savantes et fondateur de la Société des Bibliophiles de Guyenne, Jules Delpit a rassemblé une importante documentation bibliographique et iconographique d'intérêt régional¹³⁹. La collection iconographique comporte ainsi plus de 13 000 pièces de nature diverse (plans, estampes, dessins, gravures, photographies rares...) répartis en deux sous-ensembles, l'un topographique avec des vues de Bordeaux et du Sud-Ouest, l'autre classé par artiste. Autre exemple, le fonds Louis Serbat (1873-1953) légué à la BM de Valenciennes¹⁴⁰. Amateur d'art et bibliophile, Louis Serbat a collectionné des œuvres d'art et des livres en grande partie liés au Hainaut. Son fonds comprend notamment un important ensemble de dentelles de Valenciennes, qui s'accompagne de documents d'archives collectés sur les ateliers valenciennois.

Selon le principe de respect du fonds, le classement d'un fonds d'archives se fait selon la logique de production de l'auteur, quitte à mélanger différents types de documents. Pour ce qui est des imprimés, si le savant a réuni ses tirés-à-part et ses imprimés à part, on pourra constituer une petite bibliothèque à côté du fonds

¹³⁸ A. Brochier, « Papiers d'érudits », art cit.

¹³⁹ Bibliothèque municipale. Bordeaux, *Jules Delpit*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/0034772>, (consulté le 15 février 2023).

¹⁴⁰ Bibliothèque municipale. Valenciennes, Nord, *Louis Serbat*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-596066101-1172>, (consulté le 15 février 2023).

d'archives ou une série « documentation » en fin de plan de classement¹⁴¹. En revanche, si les imprimés constituent des pièces d'un dossier plus large, par exemple un tiré-à-part joint au dossier de préparation d'un article ou accompagnant la lettre d'un correspondant, on les conservera à leur place dans le dossier de travail car ils font partie de la logique générale d'organisation du dossier. On fait ainsi primer le principe de respect du fonds sur la typologie documentaire en gardant ensemble des imprimés et des manuscrits qui ont été classés dans un même dossier thématique par l'érudit.

Néanmoins, une autre logique a pu prévaloir en bibliothèque, en fonction des personnes qui ont procédé au classement ou en fonction des époques : une logique « bibliothécaire » classant le fonds selon les supports et les formats et non selon son mode de production¹⁴². Dans ce cas de figure, les imprimés et les manuscrits sont triés et séparés à l'arrivée du fonds. C'est ainsi la pratique qui prévaut dans les collections de la BM de Saintes depuis la fin du XIX^e siècle¹⁴³. De même, le principe de respect du fonds implique d'y laisser les documents iconographiques, mais le bibliothécaire pourra être tenté de les en extraire.

Pourtant, le classement physique d'un fonds peut être dissocié de son classement intellectuel. Tout en concevant un plan de classement intellectuel selon le principe de respect du fonds, on peut séparer ce qui relève du fonds général de manuscrits, des imprimés, des fonds de dessins (si la bibliothèque en a un) et des objets. Il y a un fonds d'érudit unique, mais les documents sont physiquement conservés à des endroits différents avec une cotation différente selon les formats et les supports. Ainsi, lorsque le fonds contient des manuscrits anciens et fragiles, le bibliothécaire peut les extraire du fonds d'érudit afin de les conserver avec les fonds les plus précieux et les plus fragiles de la bibliothèque, dans une réserve. De même, les documents dont le format ne permet pas le conditionnement en boîtes d'archives (comme les plans et les estampes grands formats) ou qui exigent des conditions de conservation particulières, comme les photographies, seront conservés à part. Mais ils font tout de même partie intégrante du fonds et y figurent intellectuellement. Ils sont matérialisés par l'insertion d'un fantôme dans le dossier d'origine et une mention dans l'inventaire. Cette possibilité de dissocier classement intellectuel et classement physique ne va pas forcément de soi pour des bibliothécaires habitués à travailler à la pièce, sur des collections et selon une logique de support.

Enfin, cette diversité documentaire nécessite que le chargé de collections patrimoniales soit à l'aise avec des supports de documents différents, et qu'il ait connaissance des spécificités du conditionnement et de la conservation de chaque type de documents. Une chargée de collections patrimoniales précise ainsi :

Par rapport à d'autres fonds patrimoniaux, cette part de documents d'archives pose des problèmes de traitement, faute de compétence ou d'habitude pour traiter les archives, et aussi en raison de l'imbrication des différents types de documents.

La présence de documents iconographiques dans les fonds d'érudits locaux est tout particulièrement sensible car elle nécessite des compétences techniques

¹⁴¹ T. Charmasson et Direction des Archives de France, *Les archives personnelles des scientifiques*, op. cit., p. 24.

¹⁴² Marie-Ange Cottin propose par exemple un plan de classement divisé entre manuscrits et imprimés. Marie-Ange Cottin, « Patrimoine et bibliothèques : Les donations de fonds d'historiens locaux », *La Revue administrative*, 2005, vol. 58, n° 346, p. 400.

¹⁴³ Frédéric Puissant, responsable du Fonds Ancien et Régional de la BM de Saintes, échange par mail, 11/01/2023.

minimales sur le traitement des fonds d'arts graphiques et de photographies que les chargés de collections n'ont pas forcément¹⁴⁴. Dans le cas de Jules Delpit, l'érudit a pensé sa collection iconographique comme étant séparée intellectuellement de la collection bibliographique, ce qui en facilite le classement et la conservation. En revanche, la tâche se complique pour le bibliothécaire lorsque les pièces iconographiques sont gardées au sein d'un dossier documentaire avec d'autres liasses. Le conditionnement des pièces n'est pas tout à fait le même. Par exemple, la fragilité et l'instabilité des composants et des supports des photographies impliquent de les conditionner sous mylar ou dans des pochettes neutres séparées des autres documents¹⁴⁵.

Ce sont autant de spécificités des fonds d'érudits avec lesquelles l'archiviste doit jongler lorsqu'il établit un plan de classement : repérer les différents producteurs et les époques de production des documents, identifier et se conformer dans la mesure du possible à la logique de classement de l'érudit, démêler les liens entre les documents et assurer leur conditionnement et leur conservation selon leurs spécificités matérielles.

CHAPITRE 2 : INVENTORIER ET CATALOGUER UN FONDS D'ÉRUDIT LOCAL

Une fois le fonds classé, l'étape suivante est de le décrire et de l'indexer. Cette description passe par le catalogage, ou pour reprendre un terme archivistique, l'établissement et la publication d'un instrument de recherche. La description des fonds d'érudits locaux en bibliothèque municipale est à mettre en lien avec un chantier plus large de signalement qui s'inscrit dans les politiques nationales et régionales en faveur du patrimoine écrit développées depuis 2004. Ce chantier s'appuie sur une diversité d'acteurs : le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture, la BnF, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), et les structures régionales pour le livre (SRL). Avant de décrire les pratiques de catalogage des fonds d'érudits locaux, il convient de dresser un cadre général des politiques en faveur du patrimoine écrit et du signalement des fonds en France.

A. La mise en œuvre d'un chantier de signalement du patrimoine au niveau national

Des politiques nationales et régionales en faveur du patrimoine écrit

Face au constat, avec la publication du rapport de Louis Desgraves en 1982, de la place trop secondaire occupée par le patrimoine écrit dans les politiques culturelles, l'État et les collectivités territoriales ont cherché à développer des

¹⁴⁴ Sur les enjeux de formation que pose le traitement des images en bibliothèque, voir Célia Cabane, *La place de l'image en bibliothèque : être chargé.e de collections iconographiques en France*, Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2019. Le traitement des collections iconographiques en bibliothèque pose encore question, preuve en est du thème des Journées nationales du Patrimoine écrit en juin 2023. « L'image aura-t-elle le dernier mot ? Regards croisés sur les collections iconographiques en bibliothèques », Cité du Livre – Aix en Provence, 15-16 juin 2023, <https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/formations/journees-nationales-du-patrimoine-ecrit-468/page-3>, (consulté le 05/02/2023).

¹⁴⁵ R. Mouren, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, op. cit., p. 130.

politiques patrimoniales en ce sens¹⁴⁶. Un cadre d'action a d'abord été mis en place au niveau national. Depuis avril 2004, l'action du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture s'articule autour d'un plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) qui propose un cadre stratégique et opérationnel décliné au niveau national, régional et local afin de mobiliser les collectivités territoriales et les bibliothèques en région sur les questions de conservation, de signalement et de valorisation des fonds patrimoniaux¹⁴⁷. Outre la mise en place d'un Observatoire du patrimoine écrit en région (OPER) en 2008 qui a permis au PAPE de dresser un état des lieux et d'identifier des priorités (améliorer la conservation préventive, le signalement et la valorisation des collections, et la formation des professionnels), le ministère de la Culture a mis en place depuis 2007 un appel à projet. Ce dispositif, organisé conjointement par le SLL et les DRAC, permet de financer et de soutenir des projets concernant les collections patrimoniales des bibliothèques territoriales. Il porte en particulier sur des opérations de signalement que l'État peut financer jusqu'à 80%. L'appel à projet « Patrimoine écrit » a ainsi permis de financer en 2018 des opérations d'inventaire et de catalogage de fonds patrimoniaux liés à des personnalités locales et régionales dans le cadre d'un projet régional porté par la SLL Occitanie Livre et Lecture¹⁴⁸.

De nombreux acteurs nationaux sont impliqués dans le déploiement du PAPE et en premier lieu la BnF, opérateur de l'État qui mène pour son compte des opérations de signalement, de valorisation et de conservation en s'appuyant sur le CCFr et sur Gallica. Elle pilote ainsi la mise à jour du *Catalogue Général des Manuscrits*, intégré au CCFr, et des programmes de rétroconversion de catalogues de fonds patrimoniaux, en particulier ceux des bibliothèques territoriales. À l'échelon régional, l'État s'appuie sur les DRAC au sein desquelles les conseillers Livre et Lecture sont des interlocuteurs importants pour les bibliothèques. Les DRAC ont des crédits déconcentrés et structurent la dynamique régionale autour du signalement, de la conservation et de la valorisation, notamment via la déclinaison des orientations régionales en plans d'actions régionaux. Les bibliothèques disposent également du soutien des SRL, qui travaillent avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre¹⁴⁹. Outre leur accompagnement sur la lecture publique, elles sont engagées dans la préservation et la valorisation du patrimoine écrit et accompagnent les bibliothèques territoriales dans le signalement des collections.

Un plan national de signalement des fonds patrimoniaux

Dans le cadre du PAPE, un plan national de signalement a été lancé en 2019 afin d'achever d'ici 2025 le catalogage de fonds patrimoniaux en bibliothèque territoriale, dont le catalogage des manuscrits et des archives ainsi que des fonds spécialisés. Il fait suite à une enquête menée en 2017 par le SLL, en partenariat avec

¹⁴⁶ Thierry Claerr, « Inscrire son projet dans les politiques patrimoniales nationales et régionales » dans *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017, p. 152-164.

¹⁴⁷ Gérard Cohen et Michel Yvon, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 5, p. 48-50 ; Fabien Plazannet, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit : coordonner, accompagner, évaluer », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 6, p. 14-19.

¹⁴⁸ Je remercie William Muller, chargé de mission recherche et coopération au bureau du Patrimoine du SLL, pour ces informations.

¹⁴⁹ Béatrice Pedot, « Les structures régionales pour le livre : Évolution et tendances », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 2, p. 18-24 ; Stéphanie Meissonnier et Aurélie Giordano, « Coopérer en région : les structures régionales pour le livre » dans *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 202-206.

la BnF, pour évaluer la masse des fonds patrimoniaux restant à rétroconvertir et à cataloguer dans les bibliothèques territoriales et évaluer le coût de l'opération¹⁵⁰.

Un certain nombre de moyens a été mis en place pour mener à bien le signalement des fonds. Tout d'abord, un accompagnement scientifique est proposé aux bibliothèques territoriales par le département de la coopération de la BnF, le bureau du patrimoine du SLL, les conseillers livre et lecture des DRAC ainsi que les chargés de mission patrimoine écrit des SRL. Ensuite, des moyens financiers sont alloués à ces opérations. Les bibliothèques territoriales peuvent avoir recours aux crédits de la dotation générale de décentralisation (DGD) en montant des dossiers avec les conseillers livre et lecture, aux crédits de coopération de la BnF et aux subventions de l'appel à projet Patrimoine écrit du PAPE. Ces moyens permettent d'avoir recours à des contractuels affectés à une mission de signalement sur une période délimitée. Il peut s'agir notamment de contractuels catalogueurs itinéraires embauchés par une SRL qui se rendent dans les bibliothèques territoriales pour en cataloguer les fonds. Enfin, le chantier de signalement s'appuie sur le département de la coopération de la BnF et la mise en place de TapIR, un outil de catalogage en EAD du *Catalogue général des manuscrits* sur lequel nous reviendrons. Pour les fonds d'archives et les manuscrits, le plan national de signalement est en effet étroitement lié à l'utilisation et la promotion d'un type spécifique de description des fonds : l'EAD.

B. La description en EAD ou l'avènement d'une logique archivistique en bibliothèque

L'EAD (*Encoded Archival Description*) est le format privilégié ces dernières années en France pour la description de fonds d'archives et les manuscrits aussi bien dans les services d'archives que les bibliothèques¹⁵¹. Développé dans les années 1990 à l'initiative de l'université de Berkeley et d'abord utilisé dans les services d'archives, ce format est fondé sur le langage XML, c'est-à-dire qu'il utilise des balises pour structurer l'information et renseigner les métadonnées liées à la description des fonds d'archives et des manuscrits¹⁵². Ce format s'est généralisé dans les bibliothèques françaises dans la décennie 2000-2010 à la suite de son adoption pour la rétroconversion du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises*, projet interministériel mené entre 2006 et 2008 par le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec le concours de la BnF et de l'Abes, afin d'informatiser et de publier sur le web les inventaires d'archives et les catalogues de manuscrits.

Il permet de construire une description hiérarchisée d'un fonds qui va du général au particulier et qui restitue l'imbrication des composants et des sous-composants, ce que ne permettent pas les formats MARC utilisés pour un catalogage à la pièce. Par ailleurs, le format EAD respecte la notion d'héritage des

¹⁵⁰ Célia Cabane et Julie Duprat, *Diffusion numérique du patrimoine des bibliothèques territoriales. Les collections de manuscrits et d'imprimés anciens restant à cataloguer ou rétroconvertir*, Paris, Ministère de la Culture, Service du Livre et de la Lecture, 2017.

¹⁵¹ Florent Palluault, « Décrire et signaler des documents patrimoniaux : enjeux, formats, perspectives » dans Dominique Coq (ed.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017, p. 117-130.

¹⁵² Ce format respecte la norme internationale de description archivistique ISAD(G) publiée par le Conseil international des archives en 1994. Pour plus d'informations, voir Abes, *L'EAD en bibliothèque : guide des bonnes pratiques*, <https://www.ead-bibliotheque.fr/guide/>, (consulté le 15 décembre 2022).

informations : une information relative à un niveau supérieur s'applique aux niveaux subordonnés.

L'EAD présente également l'intérêt, pour les bibliothèques, de permettre de choisir le niveau de granularité d'un fonds. Une bibliothèque qui n'a que peu de temps à consacrer au signalement de ses fonds pourra se contenter d'indiquer les composantes générales d'un fonds, pour faire une description plus fine des pièces dans un second temps.

En faisant primer l'idée d'ensemble et de sous-ensemble, l'EAD implique cependant un changement culturel en bibliothèque puisqu'elle consacre le passage d'une logique bibliothéconomique, guidée par un catalogage exhaustif pièce à pièce, à une logique archivistique, au niveau de granularité modulable.

Ce format est aujourd'hui utilisé par la BnF avec l'outil PiXML/BnF Archives et Manuscrits, le réseau des établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec l'outil Calames ainsi que par les bibliothèques qui signalent leurs collections dans le CGM *via* TapIR, lancé en 2019 par la BnF¹⁵³.

En 2008, après la fin de l'informatisation des volumes imprimés du CGM en EAD dans le CCFr, les bibliothèques territoriales ont été encouragées à récupérer les données du CGM correspondant à leurs collections et à les mettre à jour, notamment en cataloguant de nouveaux fonds en EAD. Or, dans les années 2010, peu de bibliothèques ont eu les moyens financiers et logistiques d'investir dans un éditeur XML et se former à l'EAD. L'idée a donc émergé à la BnF de proposer un outil mutualisé aux bibliothèques territoriales, développé sur le modèle de PiXML. TapIR entendait répondre à plusieurs besoins émis par les bibliothèques territoriales en étant accessible en ligne afin qu'il ne soit pas nécessaire d'installer un logiciel dans les parcs informatiques de la ville et en étant gratuit afin que son achat ne dépende pas du budget des municipalités. Enfin, l'outil propose des formulaires de saisie ne nécessitant pas d'encodage par balises afin qu'un agent non formé à l'EAD, un stagiaire par exemple, puisse quand même travailler dans TapIR.

Divers outils ont été mis en place afin d'accompagner les utilisateurs dans leur prise en main de TapIR, et en premier lieu des sessions de formation et un accompagnement personnalisé par le département de la coopération de la BnF. Les chargées de patrimoine écrit des SRL sont également des relais importants, avec certaines d'entre elles, notamment dans les Pays de la Loire et le Grand Est, qui maîtrisent l'EAD et peuvent accompagner les bibliothèques à ce sujet.

Le catalogage en EAD est donc au cœur de la politique nationale de signalement et est quasi incontournable pour les bibliothèques territoriales puisque l'obtention de financements pour un projet de signalement *via* l'appel à projet Patrimoine Écrit du PAPE est conditionnée à un catalogage des manuscrits et des archives en EAD dans TapIR¹⁵⁴. Pourtant, la description des fonds d'érudits locaux est révélatrice d'une diversité de pratiques de catalogage au niveau local.

¹⁵³ À ce sujet, voir BnF; CCFr, *Utilisation de TapIR et traitement des fonds d'archives et de manuscrits. Synthèse de l'enquête 2020*, Paris, BnF, 2020 ; BnF, CCFr, *TapIR, CGM, CCFr ? De quoi s'agit-il ?*, Paris, 2020, <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/tapir-cgm-ccfr-de-quoi-sagit-il>, (consulté le 10 janvier 2023).

¹⁵⁴ Ministère de la Culture, Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles, Service du Livre et de la Lecture, *Appel à projet national Patrimoine Écrit 2021*, Paris, 2021, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Actualites/Lancement-de-l-appel-a-projets-Patrimoine-ecrit-2021>, (consulté le 10 février 2023) .

C. Une coexistence des types de catalogage

Plusieurs types de description des fonds d'érudits locaux existent actuellement dans les bibliothèques que nous avons pu interroger.

Certains fonds d'érudits locaux n'ont encore que des inventaires papiers. C'est ainsi le cas pour le fonds Jules Delpit à la BM Bordeaux dont le catalogue de la collection d'estampes est sous format dactylographié. Pour le moment, seules quelques estampes sont cataloguées informatiquement¹⁵⁵. Ensuite, des bibliothèques utilisent des tableaux Excel pour inventorier leurs fonds d'érudits locaux, sans que les tableaux ne soient accessibles en ligne pour les usagers. C'est ainsi le cas à la BM de Dinan, qui entend à terme migrer les données de ces documents dans le CGM.

Pour les fonds d'érudits locaux décrits dans des catalogues informatisés accessibles en ligne, deux logiques principales cohabitent actuellement. 13 des 24 bibliothèques territoriales ayant répondu à l'enquête indiquent que leur fonds d'érudits sont catalogués en EAD. L'usage de ce format permet en effet de restituer l'arborescence des dossiers de travail de l'érudit et de matérialiser l'imbrication des sujets abordés et des documents compilés. Néanmoins, 13 bibliothèques indiquent que leurs fonds d'érudits locaux sont catalogués en UNIMARC, telles que la BM de Saintes et la BM de Melun.

Plus encore, certaines bibliothèques cumulent les deux types de catalogage avec certains fonds d'érudits locaux catalogués en UNIMARC et d'autres catalogués en EAD. Il arrive également qu'un même fonds d'érudit local soit catalogué dans les deux formats car la bibliothèque pratique la double saisie dans TapIR et dans le SIGB local. C'est ainsi le cas de la BMVR de Nice qui pour son fonds Auguste Carlone (1812-1872) a encodé l'inventaire dans TapIR mais a également décrit le fonds dans son catalogue local¹⁵⁶.

The screenshot shows the website of the Bibliothèque Municipale de Nice. The header includes the library name, a search bar with the text 'Tapez votre recherche', and navigation links like 'CATALOGUE', 'Accueil', and 'Détail du document'. Below the header, there are menu items: 'PRATIQUE', 'BIBLIOTHÈQUES', 'AGENDA', 'NOUVEAUTÉS', 'EN LIGNE', 'DÉCOUVRIR', and 'PATRIMOINE'. The main content area displays a manuscript entry for 'Fonds Auguste Carlone'. It features a small image of a man in a suit, a star rating of 0, and a description of the manuscript's contents, including various historical documents and maps. There are buttons for 'PLUS D'INFOS' and 'CONSULTER EN LIGNE', and a link to the library's archives.

¹⁵⁵ Par exemple Bordeaux, bibliothèque municipale, Delpit 81/1, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/00112115065>.

¹⁵⁶ Bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice. Bibliothèque patrimoniale Romain Gary, Fonds Auguste Carlone, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004b2075987>.

SE PROCURER LE DOCUMENT

LOCALISATION DES EXEMPLAIRES

La bibliothèque vous propose le "cliquez/empruntez". Réservez votre document en ligne et passez le retirer dans sa bibliothèque de localisation. Plus d'informations sur le fonctionnement

Pour réserver un exemplaire, il est nécessaire d'être authentifié. Les réservations dépendent de votre abonnement en cours. [SE CONNECTER / S'INSCRIRE](#)

MANUSCRIT - 1832 - FONDS AUGUSTE CARLONE

Bibliothèque	Emplacement	Section	Fonds	Cote	Type	Statut
Bibliothèque patrimoniale Romain Gary	Réserve	Patrimoine	Fonds Manuscrit	Ms.86- Ms.1115	Manuscrit	Disponible, Consultation sur place

Figure 1. Extrait de la notice de fonds Auguste Carlone dans le catalogue de la BMVR de Nice

Cette saisie dans le SIGB a l'intérêt pour la bibliothèque de réunir l'ensemble de ses fonds, imprimés et manuscrits, au même endroit et d'en faciliter l'accès aux chercheurs qui peuvent réserver le fonds en question depuis leur compte lecteur. En revanche, elle ne permet pas de restituer l'arborescence du fonds et les relations entre les composantes et les sous-composantes. Ainsi, à Nice, le fonds Auguste Carlone est catalogué comme une pièce unique sous l'étiquette « manuscrit » et le plan de classement est inséré en description du fonds. Plus encore, cette double saisie crée une charge de travail supplémentaire pour les chargés de collections et un temps de signalement plus long.

Nous avons vu dans ce chapitre qu'il existait des différences de catalogage d'une bibliothèque à une autre et d'un fonds à l'autre au sein d'une même bibliothèque. Comment expliquer ces différences de catalogage ? C'est ce que nous développerons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 3 : DES DISPARITÉS DANS LE SIGNALEMENT DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX

Malgré des outils de description mutualisés et une volonté d'harmonisation au niveau national avec l'usage du CCFr pour consulter le CGM et le lancement de l'outil TapIR pour cataloguer archives et manuscrits en EAD, le signalement des fonds d'érudits locaux n'est pas fait de la même manière d'une bibliothèque à une autre, voire au sein d'une même bibliothèque. Ces différences sont de l'ordre quantitatif car la description d'un fonds est un chantier lourd et le catalogage des fonds d'érudits locaux n'en est pas au même stade dans tous les établissements. À la question « vos fonds d'érudits locaux sont-ils tous catalogués et/ou inventoriés ? », 13 des 24 bibliothèques territoriales ayant renseigné notre questionnaire répondent par la négative. Ces différences de signalement sont aussi qualitatives du fait de la coexistence de différentes pratiques de catalogage dans les bibliothèques territoriales. La diversité des situations a pour conséquence de multiplier les endroits où les fonds d'érudits sont signalés et visibles pour l'utilisateur d'un établissement à un autre et au sein d'une même bibliothèque. Elle a plusieurs causes.

A. Des disparités de signalement liées à la nature mixte des fonds d'érudits locaux

En premier lieu, les différences dans le catalogage des fonds d'érudits locaux sont liées à leur diversité typologique.

Nous l'avons vu, ils contiennent des documents de nature très différente : des imprimés, des manuscrits, des estampes, des objets, des éphémères... Or, le catalogage des imprimés et des estampes relevant habituellement d'une logique de description à la pièce, le bibliothécaire peut être tenté d'adopter cette logique pour un fonds d'érudit local, particulièrement lorsque le plan de classement d'un fonds correspond à une distinction de sous-ensembles par type documentaire. Lorsque le fonds est constitué de deux ensembles clairement séparés, une collection d'imprimés et un fonds de notes manuscrites par exemple, le bibliothécaire a deux possibilités. Il peut choisir de cataloguer les imprimés en UNIMARC dans le SIGB et le fonds d'archives en EAD dans TapIR. Il pourra alors faire un renvoi depuis l'instrument de recherche du fonds en EAD vers la description de la collection d'imprimés en utilisant la balise <relatedmaterial>. Les notices de fonds du Répertoire du CCFr lui permettront aussi de faire un lien entre les deux ensembles documentaires. C'est la logique que la bibliothèque de Bordeaux a choisi pour le fonds Jules Delpit (1808-1892). La collection d'estampes est partiellement cataloguée à la pièce en UNIMARC, repérable dans le catalogue par sa cote « Delpit xxx » par et l'indication de Jules Delpit en « auteur secondaire » à titre de possesseur, tandis que les archives et les manuscrits sont décrits en EAD suite à la rétroconversion du CGM¹⁵⁷.

¹⁵⁷ Voir par exemple Bibliothèque municipale de Bordeaux, Delpit 81/1, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/00112115065>.

Description du contenu (Base patrimoine)

Titre Montaigne[[image fixe]] / Dumonstier pinxit ; P. M. Alix sculpt

Type document Image Fixe

Auteur principal [Alix](#), Pierre-Michel(Graveur 1762-1817)

Auteur secondaire [Delpit](#), Jules(Possesseur1808-1892)
[Dumonstier](#), Daniel(Artiste1574-1646)

Publication [S.l. : s.n., 1792]

Description 1 estampe ; lithographie en couleur, 40,7 x 29,6 cm (feuille)

Ref. bibl. Desan, Portraits à l'essai, n° 128

Sujet(s) Montaigne Michel de 1533-1592 Portraits

Moins ^

Ref. bibl.

Desan, Portraits à l'essai, n° 128

Citer ce document : <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/00112115065>

Exemplaires (1)

Bibliothèque	Cote	Particularités
BORDEAUX - BM	Delpit 81/1 Jules Delpit	

Figure 2. Extrait de la notice de catalogue d'une estampe du fonds Jules Delpit

Deuxième manière de procéder, le bibliothécaire peut décrire à la fois le fonds d'archives et l'ensemble des imprimés en EAD. Cette technique lui permettra de varier le niveau de granularité et de ne pas cataloguer les imprimés à la pièce, ce qui lui fera gagner du temps. Elle est particulièrement utile pour un ensemble de tiré-à-parts dont l'intérêt n'est pas tant le document à la pièce mais la cohérence globale de l'ensemble.

Les pratiques de catalogage étant susceptibles de varier en fonction du type de document en bibliothèque, elles engendrent une diversité des modes de signalement des fonds d'érudits locaux.

B. Des disparités de signalement liées à l'évolution de la manière de cataloguer des fonds d'archives

Ensuite, ces disparités dans le signalement des fonds d'érudits locaux sont à rapprocher de l'évolution des pratiques de catalogage ces dernières années.

D'une part, elles sont issues de la rétroconversion du CGM qui hérite du catalogage tels qu'il a été mené dans les bibliothèques lors de la publication de volumes imprimés entre 1841 et 1993. Ainsi, des fonds d'érudits locaux ont été catalogués pièce à pièce sous une seule cote de manuscrit et sont aisément identifiables dans la version informatisée du CGM dans le CCFr. C'est le cas du fonds de Pierre Bernadau à Bordeaux, coté Ms 713 avec des sous-cotes pour chaque volume¹⁵⁸. Il en est de même pour le fonds Marionneau (1823-1896), coté Ms 1583 avec chaque carton du fonds catalogué l'un après l'autre sans logique d'arborescence et d'interrelation entre les ensembles¹⁵⁹. Dans d'autres cas, les fonds d'érudits ont été catalogués sous des cotes dispersées et sont répartis à plusieurs endroits du CGM. Ils ne ressortent sous la forme d'un fonds groupé que si la bibliothèque crée un instrument de recherche supplémentaire en EAD afin d'unir les cotes dispersées. Il en est ainsi du fonds Charles-Marie Maignan (1808-1870) à la BM de Laval pour

¹⁵⁸ Bibliothèque municipale de Bordeaux, Ms 713 (I-LV et I-LII), <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D28012900>

¹⁵⁹ Bibliothèque municipale de Bordeaux, Ms 1583 (1-103), <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D50040060>.

lequel un instrument de recherche a été créé en 2019 afin de réunir informatiquement les 24 volumes et les 795 feuillets catalogués en plusieurs parties dans le CGM imprimé¹⁶⁰.

Ensuite, après la rétroconversion du CGM, faute d'outil mutualisé, les bibliothèques territoriales ont connu une dizaine d'années de pratiques diversifiées où seule quelques grosses bibliothèques municipales classées, pouvant financer un éditeur XML et avoir un personnel formé à l'archivistique et à l'EAD, ont catalogué leurs fonds en EAD, comme à Lyon, à Bordeaux ou à Dijon. D'autres se sont tournées vers des options différentes : catalogage en UNIMARC dans le SIGB, inventaire sous format Excel en local, catalogage dans la bibliothèque numérique. Ainsi, des bibliothèques peuvent à la fois avoir des fonds d'érudits locaux catalogués en EAD du fait de rétroconversion du CGM tout en cataloguant en UNIMARC dans le SIGB. Par exemple, à la BM de Melun, sur les dix manuscrits de notes d'érudits locaux, neuf sont catalogués en UNIMARC et sont présents dans le catalogue de la médiathèque tandis qu'un seul est décrit en EAD dans le CCFr du fait de la rétroconversion du volume imprimé du CGM correspondant en 2008¹⁶¹. Cette multiplication des catalogues peut être troublante pour l'utilisateur qui risque de passer à côté de certains fonds.

L'arrivée de TapIR en 2019 a marqué une avancée notable en servant de base à des pratiques communes mais l'outil est encore récent. Certaines bibliothèques n'y sont pas encore formées, plus encore avec la période de confinement qui a rendu impossible la tenue des sessions de formation organisées en présentiel par le département de la coopération de la BnF. À Saint-Brieuc par exemple, tous les fonds sont encore en UNIMARC et la BM n'a « pas encore basculé sur la saisie directe en EAD » même si « c'est prévu cette année autour de petits fonds, suite aux formations TapIR ». À la BM de Saintes, Frédéric Puissant, bibliothécaire du Fonds ancien et régional, indique au sujet du fonds Audiat, actuellement en traitement :

Jusqu'à présent tous les fonds de manuscrits de la médiathèque ont été catalogués en Unimarc sur Orphee. Ce pourrait être donc une occasion très intéressante de cataloguer un fonds en EAD. Si tel est le cas, nous cataloguerons soit via notre logiciel métier (Orphée NX) soit via TAPIR pour versement sur le CGM puis une importation des notices créées sur Orphée NX¹⁶².

Parmi les précurseurs du catalogage en EAD, certains ont gardé l'outil qu'ils utilisaient avant l'arrivée de TapIR. Ainsi, la BM de Dijon utilisait le logiciel X-Metal et publiait ses inventaires sur Pleade, outil libre qui était largement employé par les bibliothèques pour mettre en ligne leurs instruments de recherche lorsque TapIR n'existait pas¹⁶³. La BM de Lyon a entièrement basculé de Pleade à TapIR mais ce n'est pas le cas pour Dijon. À Dijon, les catalogues rétroconvertis et les inventaires de fonds encodés en EAD dans les années 2010 sont consultables dans le CGM du CCFr mais les fonds les plus récents en cours de traitement ne sont

¹⁶⁰ Bibliothèque municipale de Laval, Fonds Charles-Marie Maignan, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/005FRCGMNOV-531306201-OqQ>. Cet instrument de recherche réunit les cotes Ms 54, 62-63, 69, 72-73, 91, 94, 100-109, 112-120, 165-166.

¹⁶¹ Médiathèque Astrolabe de Melun, Ms. 99, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D42050014>.

¹⁶² Frédéric Puissant, bibliothécaire du Fonds Ancien et Régional de la BM de Saintes, échange par mail, 01/02/2023.

¹⁶³ F. Palluault, « 5. Décrire et signaler des documents patrimoniaux », art cit, p. 127.

indiqués que dans Pleade¹⁶⁴. L'utilisateur devra donc se reporter aux deux catalogues pour avoir une version exhaustive des fonds catalogués par la BM de Dijon.

Aujourd'hui, l'utilisation de l'EAD suppose encore une évolution des pratiques de travail des agents. La formation au traitement de fonds d'archives et à la description en EAD est un chantier bien avancé au regard des témoignages des chargées de mission Patrimoine des SRL des Hauts-de-France et de la région Grand Est. Néanmoins, pour des bibliothécaires habitués à une logique UNIMARC et un catalogage à la pièce, la description par ensemble interdépendant ne va pas de soi. Mathieu Gerbault, responsable des fonds patrimoniaux à la BM de Bordeaux, explique ainsi :

Les difficultés que l'on peut avoir à Bordeaux sont strictement internes et liées à un problème de formation. Le passage de la logique UNIMARC, où l'on décrit chaque pièce, à la logique EAD où l'on peut décrire des arborescences où l'on n'est pas obligé d'aller à la pièce n'est pas toujours bien compris¹⁶⁵.

Marie-Françoise Roche, coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits au département de la coopération de la BnF parle de « réflexes unimarquiens encore très marqués » et d'un « vrai changement de métier » qui n'est « pas toujours simple » pour les générations les plus anciennes qui sont arrivées en poste avant l'EAD, contrairement aux plus jeunes qui y sont sensibilisés dès la formation initiale¹⁶⁶. Pour aider à ce changement culturel et « faire tomber les anciens réflexes »¹⁶⁷, la formation et la médiation auprès des agents en poste sont primordiales. Mathieu Gerbault de conclure :

La marche vers l'EAD est une longue marche. Mais cela devrait être résorbé : cela fait très peu de temps que l'on a l'outil de description TapIR¹⁶⁸.

C. Des disparités liées à des questions d'établissements et de ressources humaines

Enfin, les disparités de signalement ne peuvent se comprendre qu'en les mettant en relation avec les types d'établissements et des questions de ressources humaines.

Les chantiers de signalement, et avec eux le signalement des fonds d'érudits locaux, avancent en effet différemment d'un établissement à l'autre en fonction de la situation RH et des priorités dictées par les tutelles. La gratuité de l'outil TapIR et des formations organisées par la BnF et les SRL est certes un cadre favorable pour accompagner les bibliothèques dans le passage à un catalogage en EAD, tout comme l'organisation de sessions de formation en région afin de diminuer le coût des missions. Toutefois, dans des équipes avec un petit effectif, des arbitrages peuvent se faire en fonction des priorités dictées par les tutelles et le signalement des fonds patrimoniaux n'en fait pas nécessairement partie.

¹⁶⁴ C'est le cas par exemple des papiers Baridon.

¹⁶⁵ Mathieu Gerbault, entretien téléphonique, 12/10/2022.

¹⁶⁶ Marie-Françoise Roche, entretien par visioconférence, 22/02/2023.

¹⁶⁷ Marie-Françoise Roche, entretien par visioconférence, 22/02/2023.

¹⁶⁸ Mathieu Gerbault, entretien téléphonique, 12/10/2022.

La situation est différente entre les bibliothèques municipales classées et les bibliothèques municipales. Les bibliothèques municipales classées disposent d'un ou de deux conservateurs d'État mis à disposition, dont l'un d'entre eux est souvent responsable des collections patrimoniales. Or, bien souvent, ces conservateurs d'État sont issus de l'École des chartes où ils ont été formés à l'archivistique. La transition d'une logique bibliothéconomique à une logique archivistique que présuppose le catalogage en EAD est donc bien plus aisée pour ces agents que pour des agents non formés à l'archivistique en formation initiale. C'est typiquement le cas de la BM de Bordeaux où les deux conservateurs responsables des fonds patrimoniaux sont archivistes paléographes. Dans certains cas, les BMC peuvent même être pilotes en formant les agents des autres BM au signalement des fonds d'archives dans le cadre des SRL et des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB)¹⁶⁹.

Néanmoins, en BMC, la difficulté est qu'au vu de la volumétrie des fonds patrimoniaux, il faut que plusieurs personnes soient formées à l'EAD au sein des équipes. Or, le *turn-over* des équipes, le manque fréquent de personnel et les difficultés RH peuvent ralentir les chantiers. Ainsi, depuis dix ans, la BM de Dijon a avancé très vite sur le catalogage de ses fonds d'archives en EAD car elle bénéficiait en interne des compétences d'un archiviste de formation. Toutefois, depuis le départ de celui-ci, le traitement des fonds d'archives est en suspens. La situation est également compliquée dans les petites BMC où les équipes sont réduites. À Douai par exemple, Jean Vilbas travaille seul sur les fonds patrimoniaux. Les équipes s'appuient cependant sur l'aide ponctuelle de stagiaires et de contractuels financés *via* des demandes de crédits DGD auprès de la DRAC¹⁷⁰. Dans le cadre des projets régionaux de signalement, les BMC sont accompagnées par les chargées de patrimoine écrit des SRL et peuvent bénéficier dans certaines régions du travail de catalogueuses itinérantes envoyées par les SRL et ainsi s'épargner les difficultés du recrutement et de formation¹⁷¹.

Du côté des bibliothèques municipales non classées, les établissements ont une volumétrie de fonds patrimoniaux moindre à rétroconvertir et à cataloguer mais n'ont pas forcément les ressources et le personnel formé en interne. Elles font face à un effectif réduit d'agents qui doivent jongler avec des missions extrêmement variées et qui ont peu de temps à consacrer au signalement des fonds, encore moins pour se former à la spécificité des fonds d'archives privées et à l'EAD. Certaines petites bibliothèques territoriales n'ont même personne affecté spécifiquement aux collections patrimoniales. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater des pratiques variées de catalogage des fonds d'érudits locaux malgré le chantier d'harmonisation mené au niveau national : faute de temps et de budget, comment mener un catalogage de qualité conforme aux normes en vigueur ?

¹⁶⁹ Jérôme Sirdey, responsable du Département du Fonds ancien à la BM de Lyon, a ainsi assuré des formations au traitement des fonds d'archives privées pour l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture et pour Interbibly dans le Grand Est.

¹⁷⁰ Ministère de la Culture, « Circulaire relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales », 26 mars 2019.

¹⁷¹ C'est par exemple le cas en Normandie et dans la région Grand Est mais dans d'autres SRL, les BMC ne sont pas prioritaires voire exclues des programmes de signalement (en Auvergne-Rhône-Alpes par exemple). Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, *Campagne de signalement des manuscrits en Auvergne-Rhône-Alpes !*, <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/campagne-de-signalement-des-manuscrits-en-auvergne-rhone-alpes>, 25 mars 2020, (consulté le 23 février 2023).

Toutefois, les bibliothèques territoriales peuvent s'appuyer sur les SRL et bénéficier de l'envoi de catalogueurs itinérants en étant subventionnées jusqu'à 80% *via* l'appel à projet Patrimoine Écrit du PAPE et des crédits BnF, sans avoir à gérer le montage du dossier et la procédure de recrutement¹⁷². Des chantiers de rétroconversion et de signalement ont ainsi été organisés de 2018 à 2020 à Saint-Dié-des-Vosges et à Haguenau où, malgré des collections riches, il n'y avait pas ou peu de personnel dédié aux fonds patrimoniaux et qualifié en interne. Les deux bibliothèques ont bénéficié de l'envoi d'une catalogueuse de la SRL Interbibly¹⁷³. Ce procédé permet d'avancer rapidement dans le signalement, sans que celui-ci ne repose sur les agents de la bibliothèque. Encore faut-il que la municipalité accepte de subventionner la part restante¹⁷⁴.

La diversité des situations RH des établissements permet ainsi de comprendre pourquoi certains fonds d'érudits locaux sont encore en cours de catalogage et que des disparités de signalement puissent être constatées d'un établissement à l'autre.

Le classement et le catalogage des fonds sont des opérations techniques professionnelles indispensables pour que les usagers puissent consulter les fonds d'érudits locaux. Or, la diversité des pratiques de catalogage a pour conséquence de multiplier les catalogues et donc les points d'accès : l'utilisateur devra naviguer entre plusieurs outils pour faire ses recherches. La coexistence d'une logique archivistique et d'une logique bibliothéconomique pour le traitement des fonds d'archives en bibliothèque a donc une influence sur la visibilité des fonds. Une fois les fonds classés, inventoriés et catalogués, ceux-ci peuvent faire l'objet de valorisations. C'est l'objet de notre troisième partie.

¹⁷² Dans le Grand Est, des BM non classées ont même pu bénéficier gratuitement de la venue d'un catalogueur d'Interbibly en faisant reposer la part collectivité sur les BMC.

¹⁷³ Agence Livre et Lecture Bourgogne Franche Comté, "Un état des lieux en régions", *Le signalement en bibliothèque ? Tout un programme !*, 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=sAJeUx6ks6A>, (consulté le 23 février 2023).

¹⁷⁴ La mise en place d'un projet de valorisation des fonds patrimoniaux à Saint-Dié-des-Vosges avec un chantier de signalement a été facilitée par le fait que le maire, président de l'agglomération, soit agrégé d'histoire et sensible à ce type de questions. Agence Livre et Lecture Bourgogne Franche Comté, "Un état des lieux en régions", *Le signalement en bibliothèque ? Tout un programme !* 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=sAJeUx6ks6A>, 19:11.

PARTIE 3 : QUELLES VALORISATIONS POUR QUELLE VISIBILITÉ ?

Dans cette troisième partie, nous reviendrons sur les raisons pour lesquelles les fonds d'érudits locaux peuvent intéresser des publics. Après avoir proposé une typologie des usagers qui consultent ces fonds, nous passerons en revue les initiatives de valorisation physiques et numériques existantes. Enfin, au regard des résultats de notre enquête, nous suggérerons des pistes pour renforcer la visibilité de ces fonds en tenant compte des spécificités des publics à cibler.

CHAPITRE 1 : UNE TYPOLOGIE DU PUBLIC DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX

A. Valoriser, mais pour quoi faire ?

Le catalogage et le signalement des fonds d'érudits locaux nous faisait déjà aborder une manière de valoriser des fonds, c'est-à-dire de mettre en avant des collections auprès des usagers et de les rendre visibles. La valorisation des collections répond à des enjeux stratégiques, ceux de faire vivre l'institution et de conquérir de nouveaux publics. Elle permet également de justifier l'argent investi dans une acquisition et de remercier un donateur. Les donateurs sont souvent sensibles aux actions menées par les bibliothèques pour valoriser leurs archives : cela peut encourager de futurs dons. Mais nous l'avons vu, une part importante des bibliothèques ne cherche pas à acquérir de nouveaux fonds d'érudits locaux. Des questions se posent alors : pourquoi valoriser ce type de fonds ? Et que valoriser dans ces fonds ?

Pour les fonds d'érudits locaux, la valorisation ne va pas de soi. La mise en lumière de ces fonds n'est pas chose aisée et certains s'interrogent sur leur intérêt. Fonds composites et disparates, ils se limitent parfois à une accumulation de coupures de presses ou de compilations de bibliographie existante par ailleurs. Un travail de dépouillement important est alors nécessaire pour repérer ce qui peut être intéressant. Plus encore, ces fonds ne sont pas forcément prioritaires face à des fonds plus prestigieux. C'est par exemple le cas pour le fonds Vergnet-Ruiz à la bibliothèque du château de Chantilly¹⁷⁵. Conservateur du musée et du château de Compiègne puis inspecteur des musées de province, Jean-Vergnet Ruiz (1896-1972) était passionné par l'histoire de l'Oise et a accumulé une masse documentaire importante (notes, brochures historiques et touristiques, tracts électoraux, correspondance...) qu'il a léguée à la bibliothèque sans doute en raison de sa localisation géographique et du prestige de la collection du duc d'Aumale. Marie-Pierre Dion, actuellement en charge de la bibliothèque et des archives du château de Chantilly, le souligne bien : si les touristes se déplacent au château, c'est pour voir les trésors du duc d'Aumale, telles que *Les très riches heures* du duc de Berry, et non des papiers ordinaires des années 1960. Face à des fonds de collectionneurs et de bibliophiles comme le duc d'Aumale ou Louis Bernier, qui ne relèvent pas d'une

¹⁷⁵ Bibliothèque et Archives du Château de Chantilly. Fondation pour le développement et la sauvegarde du domaine de Chantilly, *Bibliothèque et Archives du Château de Chantilly. Fondation pour le développement et la sauvegarde du domaine de Chantilly. Collection Vergnet-Ruiz*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-601415401-2676>.

logique d'érudition, le fonds Vergnet-Ruiz dénote par son contenu. En ce sens, il fait figure de « verrue »¹⁷⁶ pour laquelle la bibliothèque n'a ni l'espace, ni le temps ni les financements pour le valoriser, si ce n'est par son classement et son signalement¹⁷⁷.

Pour autant, l'enquête diffusée auprès des usagers couplée à une série d'entretiens permet de repérer plusieurs utilisations de ce type de fonds par les lecteurs, qui peuvent en justifier la valorisation.

B. Sur l'intérêt des fonds d'érudits locaux

Une enquête auprès des publics

L'enquête que nous avons menée du 14 novembre 2022 au 16 janvier 2023 auprès des usagers susceptibles de consulter des fonds d'érudits locaux n'a pas prétention à être représentative. Elle présente en effet plusieurs biais qu'il convient de préciser. Tout d'abord, elle a fortement circulé dans les réseaux des sociétés savantes du fait d'une diffusion relayée par le CTHS ainsi que dans les réseaux de généalogistes liés aux plateformes Geneanet et Roglo¹⁷⁸. Ensuite, elle est effectuée en ligne : les usagers qui y ont répondu sont donc à l'aise avec les outils numériques, ce qui exclut un public en situation de fracture numérique. Enfin, elle a bénéficié du bouche à oreille et de nos réseaux de connaissance. Elle connaît ainsi un fort taux de réponses de chercheurs amateurs et professionnels lorrains.

Ces éléments ont un impact sur le profil des répondants. En termes d'âge tout d'abord, environ 59,4% des répondants ont plus de 51 ans et, plus précisément, environ 24,6% ont 66 ans et plus. 38 des 69 usagers ont indiqué effectuer une recherche à caractère privé contre 14 personnes mentionnant une recherche à caractère professionnel (dont 7 doctorants) et 3 personnes dans le cadre des études (des étudiants en master). Plus encore, 82,6% des répondants sont membres d'une société savante ou d'une association en lien avec l'histoire, l'archéologie ou le patrimoine local. Ces fortes tendances peuvent s'expliquer par le fait que la consultation de fonds d'érudits locaux est liée à la pratique de l'histoire locale par des chercheurs amateurs et des sociétés savantes. Cependant, elles résultent aussi mécaniquement d'une forte mobilisation des sociétés savantes pour répondre à cette enquête contre une plus difficile mobilisation de chercheurs universitaires. Autre élément important à souligner, les usagers sont majoritairement des hommes (69,6%), ce qui s'explique par un milieu des sociétés savantes très masculin. Malgré ces limites et sans qu'elle ait prétention à être représentative, cette enquête permet de documenter les raisons pour lesquelles des usagers consultent des fonds d'érudits locaux et de cerner des profils-types.

¹⁷⁶ Marie-Pierre Dion, entretien téléphonique, 02/06/2022.

¹⁷⁷ La description du fonds dans le CCfr a été achevée entre 2020 et 2022 du fait d'une subvention de la DRAC et le recrutement d'une vacataire via l'Agence régionale du Livre et de la Lecture.

¹⁷⁸ Geneanet, <https://www.geneanet.org/>, (consulté le 10/11/2022) ; Roglo, <http://roglo.eu/roglo>, (consulté le 10/11/2022).

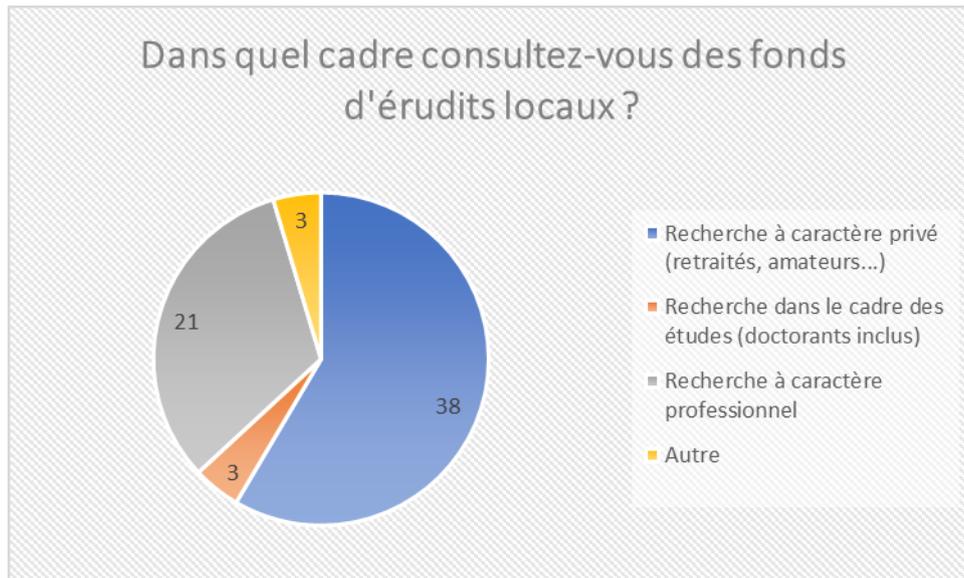


Figure 3. Profil des 69 répondants qui consultent des fonds d'érudits locaux (bibliothèques et services d'archives confondus)

Sur les 69 résultats retenus, 43 personnes indiquent avoir déjà consulté des fonds d'érudits locaux dans des bibliothèques publiques françaises contre 59 en services d'archives. Ce sont sur ces 43 personnes ayant consulté des fonds en bibliothèque que nous nous concentrons désormais.

Les motifs de consultation des fonds d'érudits locaux

Notre enquête a permis de faire émerger plusieurs raisons pour lesquelles ces fonds d'érudits locaux ont un intérêt scientifique et culturel.

Parmi les 43 personnes, 31 indiquent avoir consulté ces fonds pour mener une recherche sur une thématique à laquelle l'érudit est associé. Il est courant en effet que l'intérêt pour un espace territorial soit combiné à un thème en particulier. C'est le cas du fonds Pierre Bernadau (1762-1852) à Bordeaux dont la consultation est intéressante pour toute personne étudiant l'histoire de la Révolution française dans la région. De même, le fonds Eugène Dubois (1871-1952), conservé à la BM de Bourg-en-Bresse, permet autant de s'intéresser à l'histoire de la Révolution qu'à la vie politique, religieuse et intellectuelle du XIX^e siècle¹⁷⁹. L'instituteur a en effet documenté ces différents aspects par commune de l'Ain et a réuni des cartes, des plans et des cartes postales sur le sujet. À l'heure où la microhistoire est un courant historiographique majeur en France, les dossiers et les manuscrits d'Eugène Dubois peuvent être un matériau pertinent pour mener une « histoire au ras du sol » et reconstituer finement les interactions individuelles qui structurent un groupe social au XIX^e siècle¹⁸⁰. Leur exploitation nécessite toutefois des précautions méthodologiques liées la nature de la source, nous y reviendrons¹⁸¹. Par ailleurs, les

¹⁷⁹ Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland. Bourg-en-Bresse, Ain, *Eugène Dubois*, https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/007Fonds_2048, (consulté le 15 février 2023).

¹⁸⁰ Nous empruntons l'expression à Jacques Revel, passeur historiographique majeur pour faire connaître en France la *microstoria* italienne, initiée par Giovanni Levi, Carlo Ginzburg et Edoardo Grendi : Jacques Revel, « Préface : l'histoire du ras du sol » dans *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, traduit par Monique Aymard, Paris, Gallimard, 1989, p. i-xxxiii ; Voir aussi Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1981, vol. 17, n° 10, p. 133-136 ; Jacques Revel, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, 262 p ; Carlo Ginzburg et al., *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 2014.

¹⁸¹ Voir Partie 3, chapitre 3, B.

érudits ont étudié l’histoire des collections et des fonds d’archives qu’ils ont consultés et ils ont réuni de la documentation à ce sujet. Un doctorant en histoire médiévale explique ainsi se servir de ces fonds pour retracer l’histoire des fonds d’archives qu’il mobilise pour sa thèse, et potentiellement repérer de nouvelles sources.

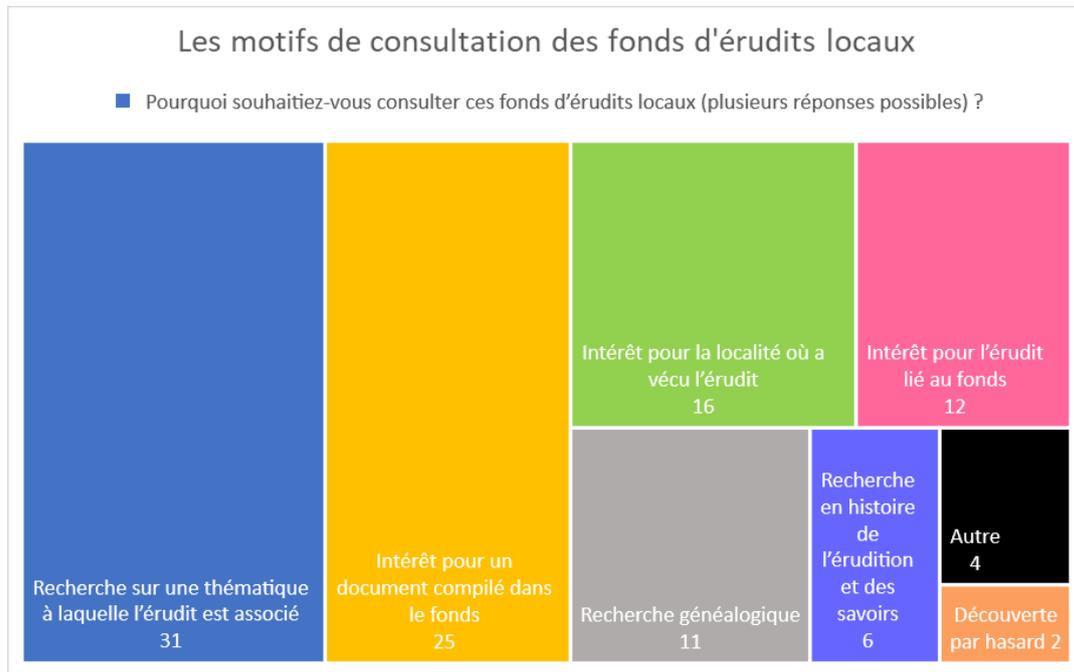


Figure 4. Les motifs de consultation des fonds d'érudits locaux en bibliothèque

25 des 43 usagers indiquent ensuite avoir consulté des fonds par intérêt pour un des documents compilés. Les érudits collectent des titres originaux anciens et précieux. Ce sont autant de sources que le chercheur ne trouvera pas ailleurs et qu’il peut exploiter. Des fonds comme celui de Jules Delpit pour lequel on a 89 cartons d’estampes et de dessins intéresseront ainsi historiens de l’art et professionnels des musées. Les notes de l’érudit, les copies et les transcriptions sont aussi consultées. Un doctorant ayant répondu à l’enquête précise ainsi :

Pour ma part une bonne partie de mon travail de thèse est rendu possible grâce aux travaux des érudits (Albin Mazon, Jules Chevalier, Ulysse Chevalier, ...) qui ont décrit les corpus qui m'intéresse[nt] et ont su rassembler des documents épars et pas toujours très bien décrits par les inventaires archivistiques.

Les érudits font des relevés de sources épigraphiques, des traductions en français, et des transcriptions de documents qui ont pu être perdus. Pour le doctorant en histoire de l’héraldique avec qui nous avons pu échanger, les fonds d’érudits locaux sont « une mine précieuse d’information » car ils lui donnent accès à des traces médiévales inaccessibles :

Je travaille sur la mise en signe de l’espace bourbonnais et je suis à la recherche de traces de bornes héraldiques ou d’inscriptions qui n’existent plus aujourd’hui. Or, je retrouve dans les fonds d’érudits locaux

des descriptions de monuments et châteaux aujourd'hui privés auquel je ne pourrais pas accéder autrement.

Même si le document a survécu, le chercheur peut s'appuyer sur la transcription et la traduction de l'érudit. Une étudiante travaillant sur la Provence médiévale nous raconte :

Lors de mon mémoire de master, j'ai consulté les papiers de l'abbé Rose à la bibliothèque Inguibertine à Carpentras et celui-ci avait traduit une série de bulles pontificales du XIV^e siècle du latin au français. Cela m'a fait gagner du temps pour faire mes propres traductions et j'ai pu comparer.

En cela, le fonds d'érudit local est un outil utile et un gain de temps précieux pour le chercheur.

Aussi, 16 répondants indiquent avoir consulté des fonds d'érudits locaux par intérêt pour la localité où a vécu l'érudit. Les érudits ont amassé de la documentation sur un territoire, y compris des brochures et des éphémères qui n'auraient pas été conservés autrement. Ainsi, le fonds Dautheil (1889-1977) consulté à la BM de Senlis par l'un des répondants contient tout type de document sur l'Oise et Senlis, y compris des coupures de presse¹⁸². Eugène Dubois (1871-1952) quant à lui, instituteur des pays de l'Ain, a collectionné des cartes postales sur la région¹⁸³. C'est une source précieuse pour qui souhaite avoir des témoignages du bâti et des paysages à l'époque.

12 des 43 usagers ont consulté les fonds par l'intérêt pour l'érudit qui a produit le fonds. Cette proportion reflète l'existence de travaux biographiques sur ces personnalités, tant du côté des amateurs que des professionnels. 5 des usagers cumulent un intérêt pour l'érudit producteur du fonds et pour la localité où celui-ci a vécu : le fonds est ainsi autant une documentation primaire, puisque l'érudit est étudié en tant que personnalité locale, qu'un dépôt de documentation secondaire où trouver rassemblées des informations sur un lieu.

11 usagers consultent ce type de fonds dans le cadre de recherches généalogiques. Les fonds d'érudits contiennent en effet les papiers de famille du producteur (correspondances, actes de naissance, de mariage et de décès) et sont une source précieuse pour retracer des liens familiaux. L'érudit local peut aussi avoir fait la généalogie des familles de sa région et avoir agrégé son travail généalogique à ses autres travaux. C'est le cas de Fernand Noircarmes, notable de Saint-Omer, qui a regroupé des notes sur les familles nobles et bourgeoises de la région¹⁸⁴. Il en a également inventorié les blasons. Ses 63 boîtes d'archives sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque de Saint-Omer et sont consultées par des généalogistes.

6 usagers indiquent avoir consulté des fonds d'érudits locaux dans le cadre de recherches liées à l'histoire de l'érudition et des savoirs. Nous en avons dit quelques mots en introduction, ce champ de recherche s'est développé ces dernières années en appréhendant l'érudition locale comme phénomènes social, institutionnel et politique. Lorsque l'historienne Odile Parsis-Barubé analyse la rencontre entre une culture érudite et l'exaltation d'une identité provinciale au XIX^e siècle, elle utilise

¹⁸² Voir par exemple Bibliothèque municipale de Senlis, Dautheil 32, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004b1781939>, un agenda de 1930 qui contient des notes manuscrites, des coupures de presse et des frottis de reliure, et Bibliothèque municipale de Senlis, Dautheil 40, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004b1781979>, une boîte de brochures.

¹⁸³ Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland. Bourg-en-Bresse, Ain, « Eugène Dubois », art cit.

¹⁸⁴ Geneawiki, *Fonds Noircarmes*, https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Noircarmes, (consulté le 2 janvier 2023).

les fonds d'érudits locaux comme source primaire pour mener son enquête¹⁸⁵. Dans ces fonds, les papiers personnels et les correspondances sont tout particulièrement utiles pour enquêter sur « la force des liens faibles » qui structurent le monde savant et ainsi reconstituer les interactions du milieu érudit¹⁸⁶.

Plus encore, cette histoire de l'érudition se nourrit de l'essor de l'histoire de la culture de l'écrit. D'abord aux mains des médiévistes, l'histoire de la « scripturalité » développée dans les années 2000 entend étudier l'écriture comme acte matériel et social qui représente et structure une société et comprendre les liens entre les formes d'écriture et les usages sociaux qui en sont faits¹⁸⁷. Elle s'inscrit aussi dans une réflexion sur la fabrique de l'archive et de l'écriture de l'histoire¹⁸⁸. L'histoire de l'érudition et des savoirs est liée à ce courant en ce qu'elle est portée par des chercheurs qui s'intéressent aux pratiques de l'écrit des érudits. En analysant la manière dont un savoir est matériellement produit, construit et transmis, ils mettent à jour les mécanismes sociaux du monde savant des érudits. C'est ce que fait Shirley Daumas qui à travers l'étude du fonds Pierre Pansier entend décortiquer « l'état provisoire d'une pensée » et d'un projet scientifique avant qu'il ne soit figée dans l'imprimé¹⁸⁹. La plongée dans le fonds a ainsi été « un observatoire de la science en train de se faire »¹⁹⁰. Pour cette catégorie d'utilisateurs, le fonds d'érudit local est intéressant dans sa dimension matérielle et graphique car il porte les traces de la manière dont le producteur a organisé son activité. L'étude de « l'ordre matériel du savoir » éclaire ainsi le phénomène social de l'érudition¹⁹¹.

À ces chercheurs en histoire de l'érudition et des savoirs s'ajoutent enfin ceux travaillant sur l'histoire des collections, au vu de l'antiquarisme très répandu des érudits locaux. Ils trouvent dans ces fonds des inventaires d'œuvres aujourd'hui disparues ou des indices de provenance. Un doctorant travaillant sur « l'histoire d'une collection numismatique » raconte ainsi avoir « dû effectuer des recherches sur les individus ayant contribué à la constitution de cette collection », dont des érudits locaux. Il a principalement « consulté les testaments, les inventaires après-décès et les correspondances de ces collectionneurs ».

¹⁸⁵ Odile Parsis-Barubé a notamment mobilisé les fonds de la BM d'Abbeville (Ms 799-811, papiers Alcius Ledieu) et de la BM d'Amiens (Ms. 1687 C, papiers Prarond) dans O. Parsis-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, op. cit., p. 424-425.

¹⁸⁶ Emmanuelle Chapron reprend un concept du sociologue Mark Granovetter pour caractériser le « lien savant » dans Emmanuelle Chapron, *Mémoire de synthèse. Travailler avec les livres, XVIIIe - XXIe siècle.*, HDR, Paris I Panthéon Sorbonne, Paris, 2016, p. 44. Ces érudits correspondent à distance pendant des années sans se voir. Les interactions sont plus distendues que pour des relations de travail quotidiennes et pourtant ces érudits disposent d'un solide réseau sur lequel s'appuyer, notamment pour recommander l'un de leurs amis en voyage.

¹⁸⁷ Joseph Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Age... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents de la Société des études médiévales du Québec*, 2000, vol. 4, p. 3-43 ; Étienne Anheim et Pierre Chastang (eds.), *Pratiques de l'écrit : VIe - XIIIe siècle*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009, 196 p ; François Lavie, « Pratiques de l'écrit », *Hypothèses*, 2018, vol. 21, n° 1, p. 235-245.

¹⁸⁸ Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de Synthèse*, octobre 2004, vol. 125, n° 1, p. 1-14.

¹⁸⁹ Fabienne Henryot, « Introduction : Des historiens, des manuscrits... mais aussi des conservateurs du patrimoine et des ingénieurs » dans *L'historien face au manuscrit : Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 13 dans S. Daumas, *La passion de l'histoire*, op. cit, p.17.

¹⁹⁰ Shirley Daumas, entretien téléphonique, 25/10/2022.

¹⁹¹ F. Waquet, *L'ordre matériel du savoir*, op. cit.

C. Qui consulte les fonds d'érudits locaux ?

À partir de cette enquête et des retours des professionnels des bibliothèques sur le profil des publics de leurs fonds, nous pouvons esquisser les profils-types des usagers consultants ce type de fonds.

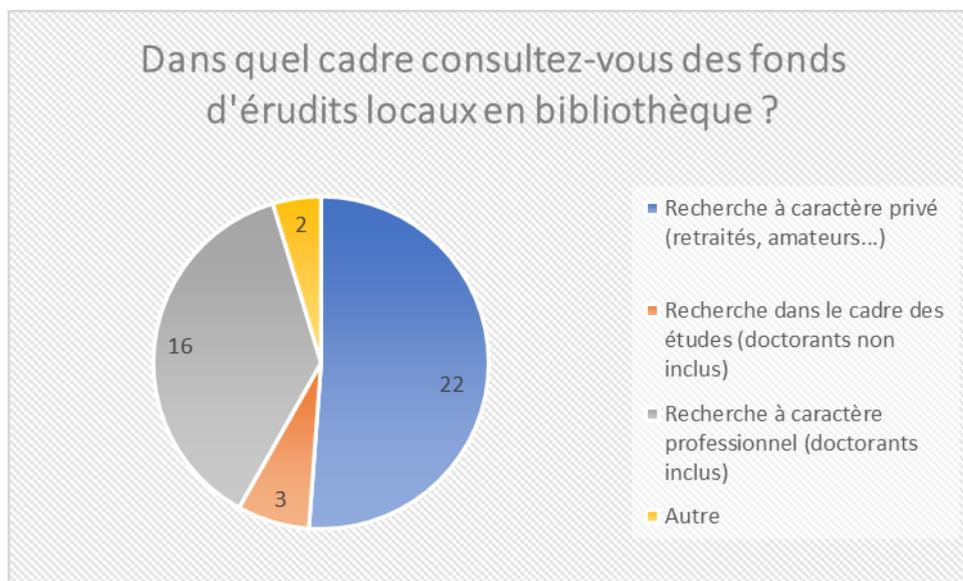


Figure 5. Profil des 43 répondants qui consultent des fonds d'érudits locaux en bibliothèque

Les chercheurs amateurs

Un premier profil-type est celui du chercheur amateur, passionné d'histoire locale. C'est le profil de plus de la moitié (51,16%) des usagers qui ont répondu à notre questionnaire et qui indiquent consulter des fonds d'érudits locaux en bibliothèque. C'est un public majoritairement masculin et retraité¹⁹². Souvent membres d'une association en lien avec l'histoire, l'archéologie ou le patrimoine local (18 des 22 usagers consultant des fonds d'érudits locaux en bibliothèque pour une recherche à caractère privé en font partie), ces chercheurs amateurs cherchent à mettre la main sur des documents liés à une localité afin d'en faire l'histoire. Les fonds d'érudits locaux sont pour eux une manière d'accéder aisément à une documentation importante réunie sur un même sujet et compilée au même endroit. Lors de leurs visites en bibliothèque, ils prennent des photos, recopient des documents et notent des références de sources qu'ils vont consulter lorsqu'elles existent encore. Ils diffusent les résultats de leurs recherches lors des assemblées et évènements de leurs associations et publient dans les bulletins de celles-ci.

Un autre profil qui s'est dessiné lors de notre enquête est celui du généalogiste. Il consulte des fonds d'érudits locaux à la recherche de papiers de famille, d'actes de naissance, de décès ou de toute trace liée à l'histoire d'une famille. Il peut être membre d'associations d'histoire locale lorsqu'elles correspondent à son territoire de recherche ou s'insérer dans des réseaux de généalogie plus larges puisque, dans sa quête des ascendants familiaux, il suit une famille dans ses mobilités

¹⁹² Dans notre enquête, sur les 22 personnes consultant des fonds d'érudits locaux pour une recherche à caractère privé, 16 sont des hommes, dont 11 qui ont plus de 66 ans.

géographiques. Geneanet et Roglo sont ainsi des réseaux sociaux généalogiques très utilisés par les généalogistes pour échanger conseils et découvertes¹⁹³. Le généalogiste consulte des fonds d'érudits locaux par intérêt pour la famille même de l'érudit local en question ou, plus largement, pour une famille connue de la région à laquelle l'érudit s'est intéressé. La correspondance conservée dans ce type de fonds est une source particulièrement intéressante pour le généalogiste car elle permet de reconstituer des réseaux relationnels et familiaux. Surtout, pour reprendre l'expression d'un de nos répondants, le généalogiste fait « feu de tout bois », qu'importe la nature du fonds consulté. Fonds d'érudits locaux, fonds d'associations, archives privées, archives familiales, en bibliothèque ou en service d'archives, le principal est de compulsier tout fonds susceptible d'apporter une réponse à un questionnement généalogique. Thomas Delvaux, généalogiste et membre de la société des Antiquaires de la Morigny et de la commission d'histoire et d'archéologie du Nord-Pas-de-Calais témoigne ainsi :

C'est le sujet qui décide. Je n'ai aucun a priori sur le fonds qui doit être consulté, c'est vraiment le sujet qui décide la source à consulter. Le sujet est moteur, je ne me limite pas. Si pour pouvoir répondre à une question je dois aller explorer un fonds que je ne connais pas, je n'hésite pas¹⁹⁴.

On retrouve ici une démarche partagée avec l'historien professionnel, celle de « l'ogre historien » qui, « là où il flaire la chair humaine, [] sait que là est son gibier »¹⁹⁵.

Bien souvent, ces chercheurs amateurs n'ont reçu aucune formation à travailler sur des documents pour faire de la recherche en histoire. Le bibliothécaire peut avoir un rôle à jouer pour les guider dans les fonds et les sensibiliser à la critique des sources. Enfin, ce public vient consulter des fonds par loisir et par passion. Souvent à la retraite, son rapport au temps n'est pas le même qu'un chercheur professionnel. Ces amateurs sont pour certains très demandeurs en temps et en attention.

Enfin, tous ne sont pas familiers de l'existence de fonds d'archives en bibliothèque et se tournent en priorité vers les services d'archives. Lors de notre enquête, sur les 38 répondants indiquant faire des recherches à caractère privé, 34 d'entre eux consultent des fonds d'érudits locaux en service d'archives contre 22 d'entre eux en bibliothèque. 21 se rendent dans les deux types de structures. Cette différence est certes due aux aléas de la recherche mais est également révélatrice de la moins grande proximité de ce public avec les bibliothèques. Cette spécificité a un impact sur leur consultation puisque ce public d'amateurs est bien plus familier du fonctionnement et des instruments de recherche des services d'archives que des bibliothèques. Ainsi, seulement 5 des 22 répondants consultant des fonds d'érudits dans le cadre de recherches à caractère privé indiquent avoir localisé des fonds dans le CCFr et ce « de manière secondaire ». 9 d'entre eux disent ne pas connaître cet outil. En revanche, 16 des 22 répondants utilisent le site web et le catalogue informatique de la bibliothèque et 15 un inventaire papier ou un catalogue non informatisé. Enfin, les interactions entre pairs sont non négligeables pour ces amateurs qui localisent des fonds sur recommandation.

¹⁹³ Geneanet, <https://www.geneanet.org/>, (consulté le 10/11/2022) ; Roglo, <http://roglo.eu/roglo>, (consulté le 10/11/2022).

¹⁹⁴ Thomas Delvaux, entretien téléphonique, 05/01/2023.

¹⁹⁵ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien : éd. critique*, Paris, Colin, 1949, 290 p cité dans Jacques Revel et Jean-Claude Schmitt, *L'ogre historien: autour de Jacques Le Goff*, Paris, Gallimard, 1998, 353 p..

Dernière tendance à signaler, ces amateurs sont familiers des bibliothèques numériques. 16 des 22 usagers consultant des fonds d'érudits locaux pour des recherches à caractère privé ont ainsi repéré les bibliothèques qui conservent les fonds d'érudits locaux qui les intéressent *via* des bibliothèques numériques. La moitié de ces 22 répondants a consulté des fonds à distance, sur Gallica notamment.

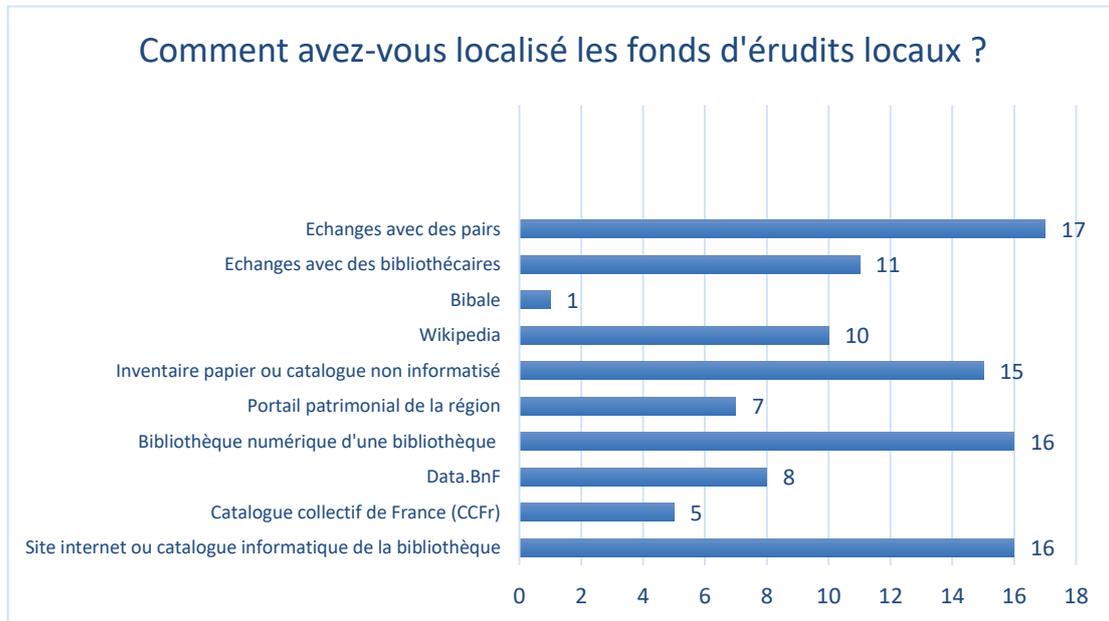


Figure 6. Modes de localisation des bibliothèques où se trouvent des fonds d'érudits locaux par les usagers faisant des recherches à caractère privé

Les étudiants en master

Notre enquête nous a permis d'échanger avec plusieurs étudiants de master qui ont été amenés à travailler sur des fonds d'érudits locaux dans le cadre d'un mémoire de recherche en histoire. Généralement médiévistes ou modernistes, ils mobilisent les fonds d'érudits locaux de plusieurs manières. Certains s'inscrivent dans le champ de l'histoire de l'érudition et des savoirs. Ils se sont vus confier l'étude d'un fonds en particulier, repéré par leur directeur ou leur directrice de mémoire afin de leur permettre de s'initier à la recherche en travaillant sur un dossier documentaire clairement circonscrit et clos. D'autres étudiants travaillent sur un thème présent dans le fonds de l'érudit. Ils prennent connaissance de l'existence du fonds sur conseil de professeurs ou du fait de l'indexation du thème qui fait remonter le fonds dans les résultats. Un étudiant, travaillant sur l'histoire du XVIII^e et la postérité de figure du Chevalier de La Barre, explique ainsi avoir mobilisé le fonds Joseph Denais (1851-1916) à la bibliothèque Adolphe Thiers parce qu'il cherchait des fonds liés à la franc-maçonnerie dans l'espoir d'analyser la reprise de la figure du Chevalier dans ces cercles.

Apprentis chercheurs, ces étudiants sont un public qui peut avoir besoin d'aide pour naviguer dans les inventaires. S'ils se caractérisent par leurs usages numériques, ils indiquent privilégier le site web de la bibliothèque au CCFr pour repérer des fonds. Ils localisent également les fonds d'érudits locaux par le bouche à oreille : en échangeant avec leurs professeurs d'abord, et avec des bibliothécaires, de manière secondaire.

Les chercheurs professionnels

Les chercheurs professionnels sont une autre catégorie d'utilisateurs repérés lors de notre enquête. Ils sont chercheurs dans des laboratoires de recherches de l'université, des unités mixtes de recherche (UMR), au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou dans des organismes de recherche à l'étranger. Certains d'entre eux enseignent à l'université. Nous y associons également les doctorants. Ces derniers peuvent être rapprochés des étudiants de master dans la relation de tutelle qu'ils entretiennent avec leur directeur de recherche mais ils se caractérisent par une pratique de recherche plus aguerrie. Raison supplémentaire, le doctorat est reconnu comme un élément important du parcours professionnel du chercheur¹⁹⁶.

Ces chercheurs viennent consulter des fonds d'érudits locaux dans le cadre de leur travail. S'ils travaillent bien souvent sur des horaires élargis, leur emploi du temps est contraint, notamment pour les enseignants-chercheurs. Ces derniers font de la recherche, publient et participent à des colloques, ont des charges d'enseignement et d'encadrement d'étudiants ainsi que des responsabilités administratives. Là où le bibliothécaire a un temps très séquencé sur cinq jours, rythmé par la vie du service et du travail en équipe, le chercheur lui envisage sa semaine sur sept jours, avec une amplitude horaire plus large.

Historiens de profession, les chercheurs qui consultent des fonds d'érudits locaux sont souvent médiévistes et modernistes et s'intéressent à un fonds d'érudit local du XIX^e ou du XX^e siècle car celui-ci contient de la documentation originale de l'époque étudiée ou des copies, des relevés et des transcriptions de sources auxquelles ils ne peuvent plus accéder. D'autres travaillent sur l'histoire des collections, de l'érudition ou des pratiques savantes. Le fonds d'érudit local peut donc autant être une source périphérique qui permet de rebondir vers d'autres documents qu'être le matériau premier de leur étude. Enfin, des chercheurs interrogés sont historiens de l'art et de l'architecture. Ils s'intéressent aux fonds d'érudits locaux lorsque l'érudit a fait lui-même œuvre d'historien de l'art et de l'architecture ou lorsqu'il était collectionneur. Une historienne de l'art précise ainsi avoir mobilisé le fonds Henry Harvard, conservé à la BM de Mâcon. Industriel en exil à la suite de la Commune de 1870, Henry Havard se consacre à la critique d'art et au journalisme tout en écrivant sur Mâcon et le Charolais. On trouve dans son fonds ses papiers, ses recherches sur l'art hollandais au XVII^e siècle et une collection de gravures, de dessins et de photographies.

Les historiens que nous avons pu croiser sont des habitués de l'archive dont ils font leur pain leur pain quotidien¹⁹⁷. Ils ont été formés à travailler sur une documentation primaire et secondaire et ils prennent en compte la nature des documents dans l'exploitation scientifique des fonds. Ils ont l'habitude de consulter des fonds et demandent surtout à être accompagnés dans les éventuelles spécificités de la bibliothèque concernée. Certains n'hésitent pas à s'appuyer sur le personnel de la bibliothèque pour être orienté dans leur recherche mais d'autres, des jeunes doctorants, indiquent « avoir une forme de timidité » vis-à-vis des lieux d'archives et de ne pas forcément « oser demander conseil ». De côté des chercheurs plus âgés, certains indiquent voir les bibliothécaires et les archivistes comme une « entrave »

¹⁹⁶ Nous renvoyons aux préconisations de la loi du 22 juillet 2013 et à l'arrêté du 25 mai 2016.

¹⁹⁷ Joseph Morsel, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », *Hypothèses*, 2004, vol. 7, n° 1, p. 271.

dans leur accès à l'archive, notamment du fait des horaires contraints des salles de lecture ou de difficultés pour consulter physiquement des documents numérisés. Outre l'équilibre précaire à trouver entre conservation et consultation, on retrouve là des problématiques propres au développement des services aux chercheurs en bibliothèque et à la difficulté de mettre en place des liens de confiance.

Bien que plus familiers des outils de recherche que les chercheurs amateurs, tous n'utilisent pas le CCFr et ne sont pas à l'aise avec les différences d'organisation archivistique entre bibliothèques et services d'archives. Leur localisation des fonds se fait souvent au détour d'une note de bas de page qui mentionne un fonds, en discutant avec des collègues ou leur directeur de recherche. Shirley Daumas, qui a fait sa thèse sur le fonds Pierre Pansier conservé à la médiathèque Ceccano d'Avignon, raconte ainsi que c'est sa directrice de thèse qui l'a aiguillée vers ce fonds « qu'elle ne connaissait pas du tout »¹⁹⁸. Elle rajoute : « Je n'ai pas trouvé Pansier par moi-même, il m'a été présenté ». Pour repérer des fonds d'érudits, ces chercheurs professionnels passent souvent par le site Internet des bibliothèques. Dans le cadre du questionnaire que nous avons fait circuler, 11 des 16 chercheurs professionnels qui consultent des fonds d'érudits locaux en bibliothèque les ont localisé *via* le site Internet et le catalogue informatique de la bibliothèque contre 5 qui ont recours au CCFr. Une chercheuse développe :

Le CCFr est un outil puissant mais j'avoue que je ne le trouve pas très ergonomique et que je m'y perds facilement. J'ai plutôt le réflexe d'aller consulter le *Catalogue général des manuscrits* version papier et je n'utilise le CCFr qu'en dernier recours pour vérifier que je ne suis pas passée à côté de fonds intéressants.

Comme cette chercheuse, 8 des 16 chercheurs professionnels de l'enquête indiquent avoir utilisé un inventaire papier ou un catalogue non informatisé. Lors de nos entretiens qualitatifs, à la question « comment consultez-vous les inventaires d'un fonds d'archives que vous avez localisé dans une bibliothèque ? », un doctorant nous répond en plaisantant : « je panique, je galère puis je vais voir le site Internet de la bibliothèque ».

Dernier phénomène caractéristique de ce type de public, ces dernières années sont marquées par une transformation des pratiques et une désertion des salles de lecture, désormais bien plus fréquentées par les généalogistes et les amateurs. En effet, les chercheurs ne se déplacent moins sur place et utilisent beaucoup les bibliothèques numériques, gain de temps précieux pour leur emploi du temps contraint. Cette tendance à la dématérialisation s'est renforcée depuis la période du confinement, moment où le recours aux ressources en ligne s'est intensifié.

Le personnel scientifique des archives, des bibliothèques et des musées

Une dernière catégorie a été repérée lors de notre enquête, liées aux métiers du patrimoine. Il s'agit du personnel scientifique travaillant dans les services d'archives, les bibliothèques et les musées. En premier lieu bien sûr, il s'agit des responsables des fonds patrimoniaux qui traitent les fonds d'érudits locaux et qui y reviennent en cas de projet de valorisation spécifiquement sur le fonds et afin de documenter l'histoire de la bibliothèque et des collections. Plus largement, ce sont

¹⁹⁸ Shirley Daumas, entretien téléphonique, 25/10/2022.

des collègues d'autres institutions de la ville qui peuvent venir consulter le fonds. Ce cas de figure se présente notamment lorsque les papiers de l'érudit sont divisés entre plusieurs établissements. C'est le cas du fonds Jules Delpit à Bordeaux, d'abord intégralement conservé à la BM de Bordeaux puis scindé en 1927 entre les Archives municipales, la bibliothèque municipale et la bibliothèque universitaire. Autre exemple, les archives de Gaston Save (1844-1901), un artiste et érudit lorrain, sont conservées à la BM de Nancy mais le musée de Saint-Dié-des-Vosges possède des œuvres et des manuscrits de sa main. Les conservateurs des autres établissements peuvent alors être amenés à venir à la bibliothèque lorsqu'ils travaillent au traitement et à la valorisation de leurs propres fonds, afin d'avoir une vue globale sur les productions d'un érudit. Aussi, il n'est pas rare qu'une institution culturelle de la ville monte un projet de valorisation (exposition, conférence...) avec une forte dominante locale. La consultation de ce type de fonds, au vu de la documentation qu'elle renferme, est alors utile. Lorsque l'érudit est une personnalité locale réputée, il peut faire l'objet de valorisations de la part des autres établissements sous un angle monographique.

Ce public est un public familier des lieux patrimoniaux et des collections. Lorsqu'il travaille en service d'archives et en musée, il ne maîtrise pas forcément les instruments de recherche spécifiques au milieu des bibliothèques mais il identifie aisément les bibliothécaires comme interlocuteurs à qui s'adresser pour consulter un fonds. Associés sur des projets transversaux, ces agents sont parfois même voisins de bureau lorsque les archives et la bibliothèque sont réunies au même endroit. Le personnel scientifique des autres institutions de la ville est donc précieux à mobiliser lors d'un projet de valorisation de la bibliothèque.

CHAPITRE 2 : DES INITIATIVES DE VALORISATION EN BIBLIOTHÈQUE

Si les fonds d'érudits locaux rencontrent un public d'utilisateurs avertis, il n'est pas pour autant aisé de les mettre en valeur afin de capter de nouveaux publics. Nous reviendrons dans ce chapitre sur les initiatives de valorisation que nous avons pu repérer en bibliothèque et sur les angles choisis pour rendre attractive une documentation qui ne l'est parfois que peu.

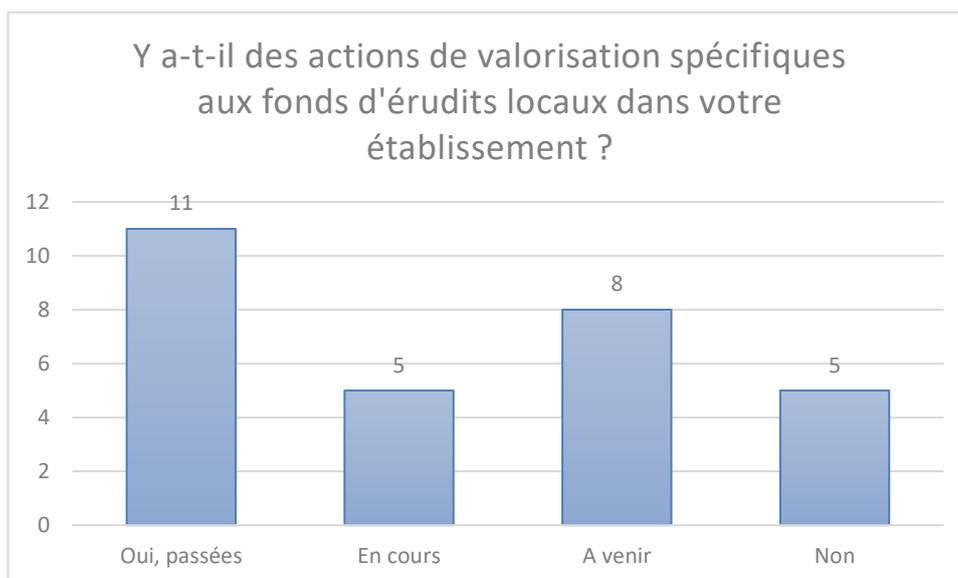


Figure 7. Réponses des 24 bibliothèques territoriales qui ont répondu par écrit à l'enquête

A. Signaler pour faire connaître

La première forme de valorisation que nous avons pu noter en ce qui concerne les fonds d'érudits locaux est leur signalement en ligne. Celui-ci prend plusieurs formes en fonction des types d'utilisateurs intéressés par la consultation des fonds d'érudits locaux que l'on cherche à atteindre et des moyens que l'on dispose.

Signaler dans le CCFr

Il peut s'agir d'une mise en ligne des instruments de recherche avec une indexation du nom du producteur et de thèmes-clés dans le CGM en ligne. Les professionnels de bibliothèques se tournent également vers la création de notices dans le Répertoire du CCFr. Ils ont deux possibilités. La première est de mentionner l'existence d'un fonds d'érudit local sur la notice de la bibliothèque dans la section « Collections et catalogues », avec des renvois vers les catalogues à utiliser pour consulter les inventaires. La deuxième est de créer une notice pour le fonds d'érudit local en question. Ces notices présentent le grand intérêt de signaler rapidement l'existence d'un fonds auprès de la communauté professionnelle ainsi que la communauté universitaire, les sociétés savantes et les autres chercheurs amateurs, même lorsque le fonds n'est pas encore inventorié. Depuis avril 2022, elles peuvent être créées par les professionnels des bibliothèques dans TapIR *via* la saisie d'un formulaire. Leur création ne nécessite pas de maîtriser l'EAD. Les contenus des différents champs sont indexables, ce qui permet au bibliothécaire de faire remonter la notice de fonds dans les résultats d'une recherche dans le CCFr ainsi que dans Google. Pour la notice du fonds Octave Chenavaz (1855-1912), la BM de Grenoble a ainsi indexé les thèmes « Mandrin », « Dauphine » et « Histoire locale » dans la partie « Thème(s) » et a employé le mot « érudit » dans la partie « présentation du contenu »¹⁹⁹. Elle entend capter des usagers selon leurs thématiques d'intérêt. Des

¹⁹⁹ Bibliothèque municipale. Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine. Grenoble, Isère, *Fonds Octave Chenavaz (1855-1912)*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-381856103-711>, (consulté le 15 février 2023).

usagers qui s'intéressent au contrebandier Louis Mandrin, à la région du Dauphiné, à l'histoire locale ou à l'érudition pourront être redirigés vers ce fonds.

Octave Chenavaz (1855-1912)

Base patrimoine
1659 notices

Modifié le : 04/01/2023 17:34:07

Présentation globale de la collection

Etablissement de conservation : [Bibliothèque municipale, Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine, Grenoble, Isère](#)

Titre : Octave Chenavaz (1855-1912)

Type(s) de fonds : Fonds spécialisé

Type(s) de document(s) : Monographies
Textes manuscrits

Date : 1701-1900

Langue : français

Thème(s) : Mandrin
Dauphiné
Histoire locale

Importance matérielle : Volume total : Volume total : 1821 notice(s)

Accroissements : Fonds clos

Présentation du contenu : Collection de l'érudit dauphinois Octave Chenavaz (1855-1912) relative en majorité au contrebandier Mandrin et à la plaine de la Bièvre. Documents datant essentiellement du 18e siècle.

Figure 8 : Extrait de la notice du fonds Octave Chenavaz dans le Répertoire du CCFr

La valorisation par la création d'une notice de fonds est la stratégie choisie par la bibliothèque-musée de Chantilly qui a créé une notice de fonds pour les archives Vergnet-Ruiz dans l'espoir d'attirer des publics différents, des chercheurs locaux et des étudiants travaillant sur l'Oise. Elle a ainsi eu plusieurs demandes de consultations l'année suivant la création de la notice. Pour les professionnels, cette forme de signalement permet de prioriser le travail dans les collections patrimoniales. Ce n'est que si cette création de notice suscite un grand intérêt que les professionnels de bibliothèque envisageront d'investir dans un traitement intellectuel plus approfondi et une valorisation plus développée.

Signaler sur les sites Internet des bibliothèques

Outre le CCFr, les professionnels des bibliothèques signalent leurs fonds d'érudits locaux à d'autres endroits. Ils peuvent en faire une rapide présentation sur le portail Internet de la bibliothèque et ce, pour des cibles et des objectifs variés.

À Saint-Brieuc, la page Internet de la bibliothèque est intégrée au portail de la ville. Elle inclut un onglet « Les collections patrimoniales » avec une catégorie « les fonds spéciaux » qui présente en quelques phrases le contenu de collections personnelles ayant rejoint la bibliothèque²⁰⁰. On y trouve une rapide description du fonds de René-Théophile Salaün (1916-1976), collectionneur qui s'est intéressé à

²⁰⁰ Ville de Saint-Brieuc, *Les collections patrimoniales*, <https://www.saint-brieuc.fr/ville-dynamique/equipements-culturels/bibliotheques/les-collections-patrimoniales/>, (consulté le 15 février 2023).

l'histoire bretonne²⁰¹. Elle double la notice du fonds du CCFr et permet de cibler un public qui privilégierait la consultation du site institutionnel à celle du CCFr²⁰².

À Grenoble, le site des bibliothèques municipales comporte un onglet « personnalités » qui met en avant des personnages liés aux fonds de la bibliothèque²⁰³. Ceux-ci ne sont pas nécessairement les producteurs du fonds. Ainsi, elle choisit de mettre en avant Louis Mandrin (1724-1755), contrebandier emblématique de l'Ancien Régime, plutôt qu'Octave Chenavaz (1855-1911), l'érudit local qui a rassemblé la documentation sur Mandrin.



Mandrin

Personnage emblématique du Dauphiné d'Ancien Régime, Louis Mandrin (1724-1755), né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, a nourri l'imaginaire et donné lieu à de multiples représentations iconographiques (estampes, médailles...).

Érudit originaire de la même ville, Octave Chenavaz (1855-1912) lègue à la Bibliothèque municipale de Grenoble 1 821 documents sur le contrebandier, majoritairement du XVIIIe siècle, ainsi qu'une bibliothèque sur la vallée de la Bièvre.

Figure 9. Présentation de Mandrin sur le site des BM de Grenoble (fonds Octave Chenavaz)

La bibliothèque de Grenoble développe ainsi une stratégie thématique en mettant en avant des personnalités susceptibles d'être connues d'avance du public plutôt que de faire des entrées par producteurs de fonds, souvent moins connus. Néanmoins, la difficulté ici est qu'il n'y a pas de rebond vers l'inventaire du fonds. Un chercheur intéressé par Louis Mandrin et Octave Chenavaz ou un curieux souhaitant consulter les « multiples représentations iconographiques » que mentionne la description et qui seraient potentiellement numérisées n'a pas de lien d'accès direct.

Les bibliothèques de Reims et de Carpentras ont préféré mettre en avant des présentations des personnes à l'origine de la constitution des fonds²⁰⁴. Leurs approches sont différentes. Sur le site Internet de la bibliothèque de Reims, les érudits locaux sont mentionnés lorsqu'ils sont « grands donateurs » de la bibliothèque. Ils sont présentés au même niveau qu'un encadré sur le mécénat et sur la possibilité de faire des donations à la bibliothèque. Cette mise en page ne permet d'ailleurs pas de consulter l'ensemble de la présentation de l'érudit ni d'accéder à un instrument de recherche. La valorisation des fonds d'érudits locaux est ici mise prioritairement au service d'une politique de communication et d'acquisition de nouveaux fonds.

²⁰¹ Bibliothèques de Saint-Brieuc. Bibliothèque Centre-Ville André Malraux, *René-Théophile Salaiin*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/003426>, (consulté le 15 février 2023).

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ Bibliothèques municipales de Grenoble, *Personnalités*, <https://www.bm-grenoble.fr/726-personnalites.htm#document>, (consulté le 15 février 2023).

²⁰⁴ Bibliothèques de Reims, *Histoire des collections*, <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/histoire-des-collections.aspx>, (consulté le 15 février 2023); L'Inguimbertaine, *Personnalités et fonds particuliers*, <https://inguimbertaine.carpentras.fr/VPCTP/catalogue-des-manuscrits.aspx>, (consulté le 15 février 2023).

Les grands donateurs

DOCTEUR OCTAVE GUELLIOT (1854-1943)



BM Reims, Portrait Guelliot

Médecin-chirurgien ardennais et historien local, il s'installe à Reims en 1882. Une fois en retraite, il devient responsable du musée ethnographique situé au Palais du Tau. Ouvert en 1912, ce musée disparaît dans les bombardements de la Première Guerre mondiale.

A la fin de sa vie, le docteur Guelliot donne ses recherches, articles et fascicules d'érudition locale à la bibliothèque

□ ■ □ □ □ □

Le mécénat

- Vous souhaitez donner des ouvrages ?
De simples dons de quelques documents ou des donations plus conséquentes sont possibles dans le cadre de la loi sur le mécénat.
Pour donner un ou plusieurs ouvrages à la bibliothèque, remplissez le formulaire sur le site www.bm-reims.fr
- Vous souhaitez participer financièrement à l'acquisition d'ouvrages ?
Vous pouvez vous adresser à la Société des Amis de la bibliothèque municipale de Reims, dont la vocation est de contribuer à l'enrichissement des collections.
Pour en savoir plus sur les documents acquis grâce au mécénat, consultez la page Mécénat.

Figure 10. Extrait de la page "Histoire des collections" des BM de Reims

En revanche, à Carpentras, l'objectif est avant tout d'informer et de donner accès aux collections. La bibliothèque a choisi de multiplier les voies d'entrées vers ses fonds d'érudits. Ils sont présentés sur la page Internet *via* une entrée « personnalités et fonds particuliers » pour celui qui s'intéresse à l'histoire des collectionneurs et des donateurs de la bibliothèque. Ils sont aussi abordés dans une section « collections », divisée par type de documents (manuscrits, imprimés, beaux-arts...). Sur la page « manuscrits » par exemple, les fonds d'érudits locaux sont abordés sous l'angle de l'histoire de Carpentras et du Comtat Venaissin. Ils sont listés et l'utilisateur qui souhaite en consulter le détail peut le faire aisément grâce à un accès direct au *Catalogue des manuscrits* qui est donné sur la même page. Quant aux manuscrits dont le descriptif n'est pas encore disponible dans le CCFr, la bibliothèque met à disposition du public le *Quatrième supplément* sous format PDF.

Partie 3 : Quelles valorisations pour quelle visibilité ?

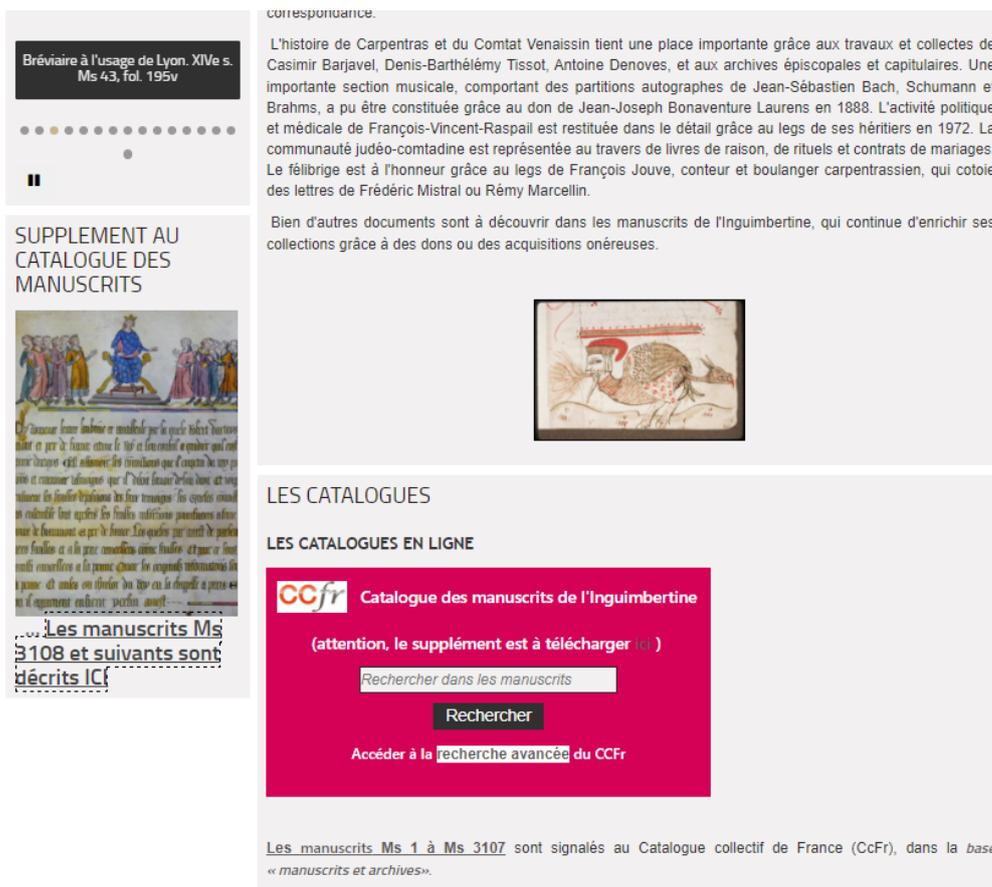


Figure 11. Extrait de la page "Manuscrits" du site Internet de la BM de Carpentras

Ces exemples sont révélateurs des tentatives des bibliothèques pour s'adresser à plusieurs types de publics. L'enjeu est de cibler des futurs donateurs en leur présentant la généalogie prestigieuse des bienfaiteurs de la bibliothèque et de sensibiliser un public d'amateurs curieux à la richesse et à la diversité des fonds de la bibliothèque de leur ville ou de leur région. Il s'agit aussi de capter des chercheurs et de créer de nouvelles consultations des fonds. Pour la bibliothèque, la difficulté est de conjuguer les spécificités des différents publics visés et d'arbitrer entre une présentation générale et une présentation spécialisée des fonds.

Signaler sur Wikipédia

Enfin, une autre technique de valorisation repérée est le signalement des fonds d'érudits locaux sur Wikipédia. Il peut s'agir d'une simple mention du lieu de conservation du fonds rajoutée en fin d'une notice de personne déjà existante, d'un enrichissement de la bibliographie de la notice ou d'une création d'une nouvelle page Wikipédia sur un érudit. Ce travail peut notamment s'inscrire dans la campagne annuelle #1Lib1Ref qui incite les bibliothécaires à ajouter des références manquantes dans des notices. Ce type de référencement étant peu prioritaire pour les bibliothèques, la campagne est un appui pour lancer une dynamique ponctuelle. Ainsi, l'édition 2023 a été l'occasion pour la BM de Nancy de référencer les notices du *Dictionnaire de la Lorraine savante* sur les pages Wikipédia des érudits lorrains et d'en créer de nouvelles. La valorisation par Wikipédia peut également être plus développée et passer par de la création de contenu. Ainsi, à Bordeaux, lorsqu'une

contractuelle a été engagée pour le traitement du fonds Jules Delpit, il lui a été demandé d'enrichir la notice Wikipedia. À la BM de Clermont-Ferrand également, la valorisation des fonds d'érudits locaux passe par un travail sur les notices Wikipédia. Cette stratégie a l'intérêt de cibler des usagers qui n'utilisent pas le CCFr et qui passent plutôt par Google pour faire leurs recherches car Wikipédia a un très bon référencement. Elle suppose toutefois d'accompagner les agents en charge du signalement ou de l'action culturelle en les formant au travail de référencement dans Wikipédia.

B. De la numérisation à la médiation numérique des contenus

Au-delà du signalement, la valorisation des fonds d'érudits locaux peut s'insérer dans des dispositifs de médiation culturelle, tant numériques qu'*in situ*. L'échantillon des 24 bibliothèques territoriales qui ont répondu au questionnaire écrit ainsi que les entretiens qualitatifs que nous avons menés permettent d'en avoir un aperçu.

Numériser les fonds d'érudits locaux

La valorisation des fonds d'érudits locaux passe avant tout par la numérisation, dispositif cité en tête lors de notre enquête.

La numérisation a plusieurs objectifs. Elle permet une consultation des fonds à distance et assure la conservation des documents que l'utilisateur n'a plus besoin de manipuler. Elle attire également un public non captif qui ne se serait pas déplacé à la bibliothèque. À titre de comparaison, la bibliothèque numérique de Besançon, Mémoire Vive, cumule 80 000 consultations à distance par an contre 1000 consultations sur place des fonds patrimoniaux²⁰⁵.

Ces numérisations signalent également l'existence d'un fonds à l'utilisateur qui peut compléter sa consultation en se rendant sur place dans un second temps. Les numérisations de fonds d'érudits locaux ont été faites pour plusieurs raisons. 4 bibliothèques l'ont fait pour des documents rares ou uniques dans le fonds et 7 pour des documents iconographiques. 2 bibliothèques mentionnent une numérisation effectuée par intérêt pour le producteur du fonds et 4 en raison du thème du fonds. Surtout, 9 des 10 bibliothèques mettent en avant une volonté de valoriser l'histoire locale. C'est par exemple le cas pour fonds Eugène Dubois à Bourg-en-Bresse, dont les monographies des communes de l'Ain ont été numérisées en 2022.

Ces bibliothèques numériques peuvent être organisées au niveau de la bibliothèque territoriale (Pleade à Dijon ou Pagella à Grenoble), mutualisées au niveau de la ville (Numel à Melun et Mémoire Vive à Besançon), de l'intercommunalité ou de la région (l'Armorium dans les Hauts-de-France, Lectura Plus en Auvergne-Rhône-Alpes et Limédia Galeries en Lorraine)²⁰⁶. Les fonds des bibliothèques territoriales sont parfois numérisés dans le cadre de la politique

²⁰⁵ Nous remercions Alissar Levy pour ces informations.

²⁰⁶ Pour une typologie des bibliothèques numériques patrimoniales actuelles, nous renvoyons à Alissar Levy, *Les fonds anciens dans les services patrimoniaux des bibliothèques municipales et intercommunales classées*, Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2023, 45-51.

d'enrichissement de la BnF afin d'en compléter les collections selon une logique de corpus²⁰⁷. Ils sont dans ce cas consultables sur Gallica.

Nous avons repéré plusieurs numérisations de fonds d'érudits locaux en ligne. À Melun, les dix carnets d'érudits locaux que possèdent la bibliothèque ont été numérisés sur Numel, une base numérique commune aux musées, aux archives, au service archéologie et à la bibliothèque de Melun qui vise à valoriser le patrimoine local²⁰⁸. À Besançon, on trouve les manuscrits de Charles Duvernoy (1774-1850) sur la plateforme Mémoire Vive²⁰⁹.

Les numérisations ne concernent pas toujours l'intégralité du fonds, surtout lorsqu'il s'agit de fatras de brochures et de coupures de presse. Le rôle du bibliothécaire est alors de sélectionner les pièces les plus susceptibles d'intéresser un public au vu de l'hétérogénéité des fonds, du coût des numérisations et des budgets contraints des bibliothèques. Les choix varient selon le public ciblé.

En premier lieu, les bibliothèques privilégient les *unica* et mettent de côté les imprimés, susceptibles d'être déjà numérisés sur Gallica. Pour le fonds Raoul de Juigné (1796-1866) à la BM de Dijon, la campagne de numérisation s'est concentrée sur les manuscrits d'histoire locale jugés utiles pour les chercheurs. La documentation historique et généalogique sur la Bourgogne n'a pas été numérisée contrairement au second ensemble documentaire qui regroupe les papiers de la famille Fevret, famille parlementaire célèbre de Dijon qui est importante pour l'histoire de la ville.

Les documents iconographiques sont également considérés en priorité pour la numérisation car ils sont plus susceptibles d'intéresser un public large que des notes manuscrites. À Nice, la BMVR a numérisé les carnets de voyage et les dessins du fonds Auguste Carlone (1832-1871) sur Nicea, la bibliothèque numérique de Nice. Issu d'un milieu aisé, Auguste Carlone se tourne vers la politique et le journalisme à Nice pour s'opposer au pouvoir central turinois. Il sillonne le comté de Nice et la Provence orientale et d'en inventorie, décrire, dessiner et peindre les monuments et les paysages. Puis, il se consacre à faire l'histoire de la région. La BM de Nice a hérité de ses carnets de voyage et de ses écrits avec près de 350 dessins à la plume ou à la mine de plomb ainsi que 65 liasses de manuscrits (journaux intimes, récits de voyage, travaux...). Contrairement aux images, ces manuscrits ne sont pas numérisés. À Valenciennes, seules quelques pièces de dentelles du fonds Louis Serbat (1873-1953) sont pour le moment numérisées. Pour le reste, ce n'est pas d'actualité.

Une médiation numérique des savoirs

Ces numérisations s'insèrent de plus en plus dans des dispositifs de médiation numérique²¹⁰. Le bibliothécaire accompagne les usagers en proposant des sélections de contenus numérisés selon des cibles identifiées. Il produit aussi des contenus éditorialisés et monte des expositions virtuelles.

²⁰⁷ *Les différentes actions de coopération numérique*, <https://www.bnf.fr/fr/les-differentes-actions-de-cooperation-numerique>, (consulté le 27 février 2023).

²⁰⁸ *Numel le patrimoine melunais en ligne*, <https://www.numel.fr/accueil>, (consulté le 27 février 2023).

²⁰⁹ *Manuscrits Duvernoy*, <https://memoirevive.besancon.fr/editorial/page/7c5c5c25-3676-4558-aceb-49d0c1737d61>, (consulté le 27 février 2023).

²¹⁰ Nous reprenons cette expression à Lionel Dujol et Silvère Mercier, *Médiation numérique des savoirs: des enjeux aux dispositifs*, Montréal, Les éditions Asted, 2018, <https://mediation-numerique-des-savoirs.org/>, (consulté le 25/01/2023).

C'est le choix fait par Limédia Galeries, la bibliothèque numérique du Sillon Lorrain²¹¹. De manière collaborative, une soixantaine de professionnels des bibliothèques lorraines réalise des sélections thématiques, des expositions virtuelles, des cartographies et des notices sur un sujet précis à partir des collections numérisées.

Ces numérisations font l'objet de stratégies de médiation différentes. Des bibliothèques numérisent les fonds à destination d'un public qui a besoin de les consulter pour un usage scientifique.

À Dijon, les numérisations sont accessibles sur Pleade, la plateforme sur laquelle sont publiés les instruments de recherche des fonds. Elles sont étroitement associées aux inventaires car les liens vers les numérisations sont insérés directement dans les inventaires, à côté de chaque cote de pièce numérisée. Un usager rebondira sur la numérisation d'un manuscrit de Raoul de Juigné en dépliant l'arborescence de l'inventaire du fonds et en repérant la pièce précise qui l'intéresse. En ce sens, on comprend que la numérisation est pensée au service du chercheur.

À Besançon, la bibliothèque numérique Mémoire Vive réunit le patrimoine numérisé de l'ensemble des institutions culturelles de la ville²¹². Les fonds numérisés sont organisés par logique de site (archives, bibliothèques, musées) puis par logique de fonds, selon le plan de classement des collections physiques de la bibliothèque. Pour consulter des numérisations de fonds d'érudits locaux, l'utilisateur se rendra sur l'onglet « Bibliothèque », puis « Fonds patrimoniaux et collections », « Manuscrits » et enfin « Manuscrits Franche-Comté ». On retrouve ainsi une logique d'arborescence familière aux habitués des fonds patrimoniaux. Plus encore, la page propose un renvoi vers les inventaires des fonds non numérisés. La numérisation est pensée selon une médiation numérique au service d'un public de chercheurs qui a besoin d'une vision exhaustive de l'organisation des fonds.

²¹¹ *Limédia Galeries*, <https://galeries.limedia.fr/>, (consulté le 27 février 2023).

²¹² *Mémoire Vive patrimoine numérisé de Besançon*, <https://memoirevive.besancon.fr/>, (consulté le 27 février 2023).



Figure 12. Extrait de la page "Manuscrits Franche-Comté" du site Mémoire Vive de la ville de Besançon

D'autres dispositifs de numérisation visent plutôt un public large de non spécialistes. Les pièces de numérisation sont alors disponibles dans des collections thématiques, hors de l'inventaire du fonds de l'érudit local.

C'est la logique choisie par la bibliothèque numérique des Hauts-de-France, l'Armarium, qui est gérée par la SRL des Hauts-de-France²¹³. Financée à partir des Appels à Projet Patrimoine Écrit 2013 et 2015, l'Armarium est alimentée par les ressources numérisées des établissements de la région qu'elle sélectionne en fonction de thématiques. L'enjeu est de mettre en avant les spécificités de la région à partir de « pièces d'intérêts remarquables, d'histoire locale et régionale, d'hommes illustres... ». En ce sens, les fonds d'érudits locaux numérisés rentrent tout à fait dans la politique éditoriale de l'Armarium. La collection « Personnages illustres » met ainsi en avant des érudits locaux comme Frédéric Moreau et Jules Lemire. Ces fonds nourrissent également la collection « histoire régionale » et des séries catégorisées par ville. Par exemple, des pièces numérisées du fonds de Jacques Boucher de Perthes (1788-1868), préhistorien abbevillois, sont accessibles dans une série sur Abbeville. L'origine du fonds n'est toutefois pas mise en avant dans l'espace graphique de la page. La médiation numérique des contenus choisie par l'Armarium fait ainsi primer l'intérêt thématique sur la logique archivistique.

²¹³ L'Armarium, la Bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire, *Présentation du projet*, <https://www.armarium-hautsdefrance.fr/presentation-projet>.

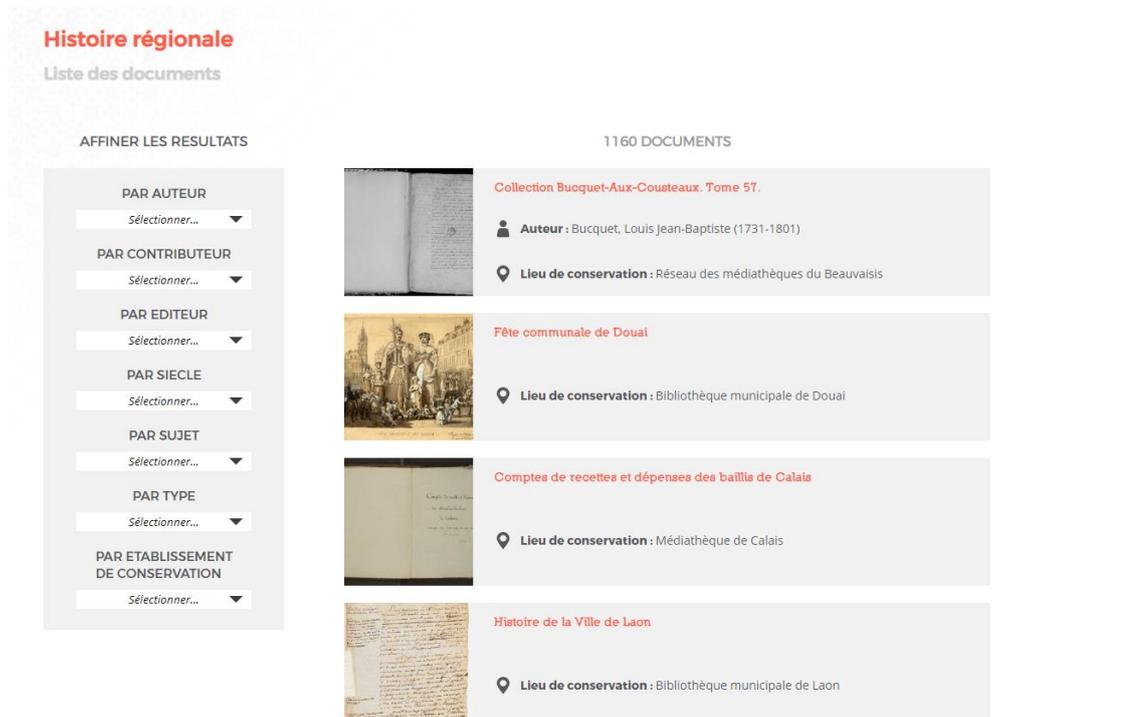


Figure 13. Extrait de la page "Thématiques : histoire régionale. Liste des documents" de l'Armarium

Sur Limédia Galeries²¹⁴, des pièces numérisées issues de fonds d'érudits locaux viennent nourrir des expositions virtuelles sans que l'on ne puisse clairement en identifier la provenance. On les retrouve dans l'exposition « La Lorraine comme vous ne l'avez jamais vue » pour laquelle l'utilisateur est invité à « descendre la Moselle en se promenant sur la carte » et à « sauter de date en date dans l'histoire [...] au gré de sa fantaisie »²¹⁵. Charles Abel (1824-1895), écrivain prolifique de l'histoire de Metz et de ses institutions, membre actif de la société d'histoire et d'archéologie de Lorraine, alimente quant à lui une exposition virtuelle sur « Les Villes en Lorraine » du fait d'une estampe qu'il possédait du plan de la ville de Thionville²¹⁶. Celle-ci permet de mettre en avant un exemple de fortifications révélateur de l'organisation urbanistique locale. L'identité de son possesseur n'apparaît que très secondairement, à condition de se rendre sur la notice de l'œuvre.

Ces cas de figures montrent la manière dont les fonds d'érudits locaux peuvent être insérés dans un propos plus large que celui de l'érudition locale et ainsi toucher des usagers qui n'auraient pas consulté ce type de documentation autrement.

C. Fonds d'érudits locaux et action culturelle

La valorisation des fonds d'érudits locaux n'est pas seulement numérique. Elle s'inscrit aussi dans le programme d'action culturelle *in situ* de la bibliothèque. Nous désignons sous ce terme le processus de création mené par la bibliothèque pour accompagner les usagers dans la découverte de contenus et de ressources

²¹⁴ Limédia Galeries, <https://galeries.limedia.fr/>, art cit.

²¹⁵ *La Lorraine comme vous ne l'avez jamais vue*, <https://galeries.limedia.fr/expositions/exposition-inaugurale/>, (consulté le 27 février 2023).

²¹⁶ *Les Villes en Lorraine*, <https://galeries.limedia.fr/expositions/penser-la-ville/>, (consulté le 15 mai 2023).

documentaires²¹⁷. Expositions, conférences, journées d'étude, ateliers, balades culturelles, les propositions en bibliothèque peuvent être variées.

Pour les fonds d'érudits locaux, nous avons noté l'organisation ponctuelle de conférences. Ainsi, à la médiathèque de Troyes, Georges Hérelle, traducteur de D'Annunzio et passionné de pastorale basque, a fait l'objet d'une conférence proposée en partenariat avec l'association des Amis de la Médiathèque de Troyes Champagne Métropole²¹⁸. Ce dispositif est particulièrement intéressant pour envisager des thématiques pointues comme peut l'être l'érudition locale et viser un public d'usagers avertis, sans que l'évènement ne soit trop chronophage pour les agents de la bibliothèque ou le coût financier trop élevé.

La valorisation des fonds prend aussi la forme d'expositions. Les bibliothèques se sont en effet imposées ces dernières années comme acteur culturel à part entière pouvant mener une politique d'exposition au même titre qu'un musée²¹⁹. Sur les 24 bibliothèques territoriales qui ont répondu à notre enquête, 7 bibliothèques font part d'expositions liés à des fonds d'érudits locaux. À celles-ci s'ajoutent un projet d'exposition à la BM de Nice en 2023 sur le fonds Auguste Carlone, en raison du 150^{ème} anniversaire de sa mort. Certaines se dotent même d'un espace muséal permanent. Ainsi, à Carpentras, un parcours muséographié est prévu pour la bibliothèque Inguimbertaine, actuellement en pleine rénovation.

Plusieurs angles d'approche sont adoptés pour ces expositions.

Des expositions sont monographiques et permettent de mettre en avant l'érudit local en tant que personnage illustre de la ville. À Melun, une exposition s'est tenue en 2008 sur « Gabriel Leroy (1834-1908) un homme de culture ». Auteur d'une *Histoire de Melun* et membre fondateur de la Société archéologique de Seine-et-Marne, Gabriel Leroy a été archiviste, bibliothécaire municipal, et membre du conseil municipal de 1871 à 1877. Il a aussi contribué à la création du musée de Melun. C'est une figure importante de la scène culturelle et politique locale et un monument lui est consacré dans le jardin de l'Hôtel de Ville. Ce n'est donc pas une personne inconnue des Melunais et une exposition sur lui peut retenir leur attention.

À Bagnols-sur-Cèze, une exposition est organisée en 2013 sur Léon Alègre (1813-1884), archéologue et historien qui fonde la bibliothèque-musée afin de présenter ses manuscrits et ceux de ses amis ayant trait à l'histoire locale²²⁰. Ses carnets de voyage et les dessins qu'il réalise sur Bagnols et ses environs qui sont mis à l'honneur pour cette exposition intitulée « Carnets de voyage » Léon Alègre (1813-1884) ou promenades dans le sud de la France et l'Europe au XIXe siècle ». La bibliothèque bénéficie pour l'occasion de financements de l'appel à projet Patrimoine Écrit du PAPE.

À Carpentras, dans le parcours permanent du musée, deux vitrines porteront sur Casimir Barjavel, maire de Carpentras et historien du Vaucluse : l'une sous l'angle de la bibliophilie, l'autre sous l'angle de l'érudition. Les manuscrits de

²¹⁷ Emmanuelle Payen, « Action culturelle et production de contenus », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2011, n° 1, p. 20-25.

²¹⁸ Médiathèque Jacques-Chirac, *Georges Hérelle*, <https://troyes-champagne-mediathèque.fr/georges-herelle/>, (consulté le 01/02/2023).

²¹⁹ Emmanuelle Payen (ed.), *Exposer en bibliothèque : Enjeux, méthodes, diffusion*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2022, 224 p.

²²⁰ Médiathèque Léon Alègre, Bagnols-sur-Cèze, Gard, Léon Alègre, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-300286201-2783>, (consulté le 27 février 2023).

Barjavel seront exposés afin de donner à voir les pratiques de travail d'un érudit du XIX^e siècle.

D'autres de ces projets insèrent les fonds d'érudits locaux dans une présentation plus large de l'histoire des collections de la bibliothèque. C'est le cas de l'exposition « Portraits choisis : les grands donateurs de la bibliothèque » qui s'est tenue en 2017 à la bibliothèque Albert Legendre de Laval. Évènement plus ancien, dans les bibliothèques de Seine-et-Marne, une exposition a eu lieu en 2007 sur les fonds privés, dont les fonds d'érudits locaux.

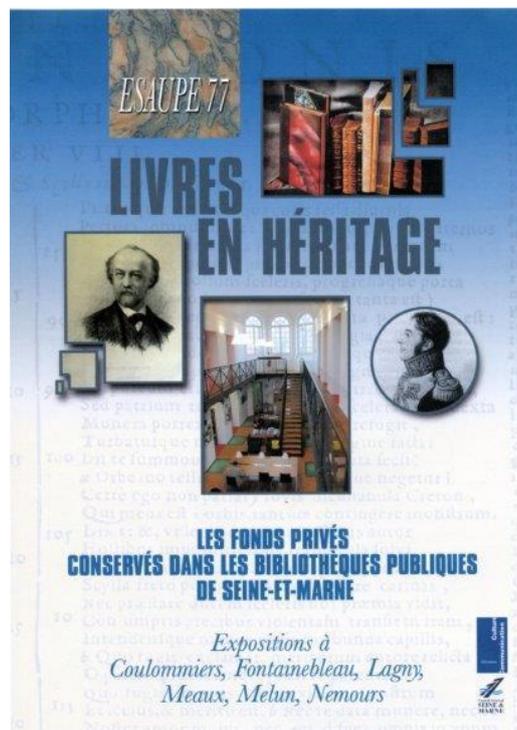


Figure 14. Affiche de l'exposition "Livres en héritage. Les fonds privés conservés dans les bibliothèques publiques de Seine-et-Marne"

D. Des défis à relever

La valorisation des fonds d'érudits locaux en bibliothèque territoriale est courante en ligne mais bien moins *in situ*, malgré les quelques initiatives que nous avons relevées ces quinze dernières années. À moins d'évènements très ponctuels comme les conférences, ces projets supposent de dégager des financements ainsi que du temps et d'avoir un angle d'approche suffisamment attirant pour donner la priorité à un projet de médiation culturelle en lien avec les érudits locaux. Les bibliothèques font donc face à plusieurs défis concernant la valorisation physique de ces types de fonds.

Valoriser des fonds peu attractifs

En premier lieu, la bibliothèque doit réussir à rendre attractifs des fonds souvent arides, constitués de notes et de documents écrits. Comment mettre ce type de fonds en récit et rivaliser avec les projets culturels portés par les institutions

muséales qui mobilisent objets et documents iconographiques ? Si la bibliothèque-musée de Carpentras peut envisager une vitrine sur les pratiques de l'écrit de Barjavel dans son futur espace muséal, c'est bien parce qu'elle possède par ailleurs de riches collections de beaux-arts qu'elle peut aisément exposer. Elle trouve ainsi un équilibre entre documents écrits du quotidien et pièces d'exception. Monter une exposition est un projet chronophage et couteux qui nécessite de choisir avec soin la thématique pour espérer des visites et un retour sur investissement de l'énergie et du budget engagés.

L'une des solutions trouvées par les bibliothèques qui souhaitent valoriser leurs fonds d'érudits locaux est de mener ces partenariats avec d'autres institutions de la ville afin de gagner en visibilité, de dégager un budget plus conséquent et de pouvoir se reposer sur plusieurs équipes. Ainsi, l'exposition à venir sur le fonds Carlone (1812-1872) à la BM de Nice est organisée en partenariat avec la bibliothèque universitaire qui porte son nom. Ces partenariats jouent sur la complémentarité de fonds bien souvent divisés entre les différents établissements et contournent l'aridité des fonds d'érudits locaux conservés en bibliothèque. À Bar-Le-Duc, la bibliothèque et le musée Barrois ont monté une exposition commune qui met à l'honneur la figure de Léon Maxe-Werly (1831-1901), historien, archéologue et numismate barrois. L'angle du passionné d'archéologie a été choisi en associant des écrits conservés à la bibliothèque, dans lesquels il détaille abondamment ses fouilles et découvertes archéologiques, aux collections qu'il a données au musée Barrois. La bibliothèque et le musée peuvent ainsi jouer sur la diversité typologique des documents.



Figure 15. Affiche de l'exposition sur Léon Maxe-Werly

Intégrer la valorisation des fonds d'érudits à la politique culturelle d'établissements tournés vers la lecture publique

Ensuite, un autre défi est de proposer des projets de valorisation en cohérence avec la politique de la bibliothèque et les publics ciblés. Du côté des bibliothèques universitaires, le SICD de Toulouse s'est tourné vers un public de chercheurs en concevant une exposition scientifique sur Fernand Pifteau qui interroge ses pratiques d'érudition et de recherche. Cet angle est bien plus difficile à adopter pour une bibliothèque territoriale tournée vers la lecture publique et qui doit s'adresser au plus grand nombre. Comment valoriser des fonds qui sont bien plus consultés par des chercheurs que par le grand public et le justifier auprès des tutelles ?

Deux pistes ont été observées : intégrer la valorisation des fonds d'érudits locaux à la programmation culturelle de la ville d'une part, s'appuyer sur les communautés de chercheurs d'autre part.

Bien qu'antérieure à notre période d'étude, la valorisation de l'œuvre de Nicolas Durival (1713-1795), conseiller du roi Stanislas et historien lorrain, est révélatrice de la manière dont les bibliothèques territoriales naviguent entre une valorisation pour un public de spécialistes et une valorisation pour une audience plus large. Le *journal de Durival*, dans lequel Durival suit au jour le jour les événements politiques et urbains du règne de Stanislas, a fait l'objet d'une édition électronique portée par la bibliothèque de Nancy en 2016. La transcription et l'encodage en TEI (*text encoding initiative*) du journal permettent de naviguer dans le journal par date, par nom de personne et par lieu *via* le site web *Le journal de Durival*²²¹. Ce projet d'humanités numériques a été soutenu et financé par la tutelle et pourtant, à première vue, il fait bien plus figure de projet spécialisé développé par une bibliothèque universitaire que par une bibliothèque de lecture publique. C'est parce qu'il s'est inscrit dans le programme de festivités de la ville prévu pour le 250^e anniversaire du rattachement de la Lorraine à la France en mettant à l'honneur des collections en rapport avec le roi Stanislas. De plus, l'édition électronique n'a pas été seulement pensée à destination d'un public de chercheurs. Elle s'est accompagnée de dispositifs de médiation pour un public plus large. Par exemple, l'encodage du *Journal* par lieu a servi à générer une carte contemporaine de Nancy sur laquelle repérer les lieux mentionnés par Durival et se renseigner sur leur histoire. L'indexation des événements que Durival relate permet de basculer vers des images issues du fonds iconographique de la BM. Enfin, l'édition électronique a été insérée dans un dispositif de *storytelling* mis en place sur les réseaux sociaux au moment de la date anniversaire de la mort de Stanislas : la bibliothèque y a proposé des extraits du *Journal* narrant l'agonie du roi heure par heure.

²²¹ Bibliothèques de Nancy, *Le journal de Durival*, <http://journaldedurival.fr/>, (consulté le 6 juin 2023).



Figure 16. Récit de la mort du roi Stanislas sur Twitter par les Bibliothèques de Nancy à partir du *Journal de Durival* en 2016

Une seconde clé pour inscrire plus facilement la valorisation des fonds d'érudits locaux dans la politique culturelle et scientifique de la bibliothèque territoriale est de mener une démarche de « co-valorisation » avec les communautés de chercheurs²²². Les chercheurs professionnels et amateurs contribuent en effet à valoriser les fonds d'érudits locaux par leurs travaux, que les bibliothécaires peuvent en retour promouvoir. Les responsables des fonds patrimoniaux participent également à la valorisation scientifique des archives d'érudits locaux lorsqu'ils intègrent des groupes de recherche, collaborent à des publications et participent à des journées d'études.

Le programme ERUDHiLOR porté par Isabelle Guyot-Bachy et Jean-Christophe Blanchard à l'université de Lorraine s'inscrit dans cette démarche de co-valorisation. De 2019 à 2021, le programme a réuni une trentaine de chercheurs rattachés à sept laboratoires de l'université de Lorraine et les institutions patrimoniales du territoire afin de mener l'enquête sur les pratiques, les méthodes et les caractéristiques socio-culturelles du milieu érudition lorrain. Il a bénéficié pendant 3 ans de financements de la part du contrat plan État-Région Ariane qui encourage notamment les initiatives contribuant à l'attractivité du territoire lorrain. ERUDHiLOR a donné lieu à des journées d'études et à des publications dans des revues scientifiques, a permis d'alimenter une base de données hébergée par Humanum et d'éditer un *Dictionnaire de la Lorraine savante* constitué de notices d'érudits élaborées à partir de l'exploitation des fonds conservés dans les

²²² Je reprends l'expression de J. Pinçon, *Les archives des écrivains, leur place en bibliothèque*, op. cit., p.58.

bibliothèques du territoire²²³. À ces notices de personnes s'ajoutent des notices thématiques sur l'érudition féminine ou sur le lien entre collectionnisme et érudition qui ouvrent un renouvellement du champ de l'histoire de l'érudition au-delà de la Lorraine. Ce projet a aussi été un chantier-école puisque dans le cadre de cours d'initiation à la recherche, des étudiants de troisième année de licence ont participé au dépouillement des fonds et à la rédaction des notices. Il a donc permis de faire connaître les archives des érudits auprès d'un public étudiant, différent des usagers habituels.

Le programme ERUDHiLOR est ainsi un exemple de dialogue fructueux entre les professionnels des bibliothèques et le milieu universitaire pour valoriser les fonds d'érudits locaux.

Valoriser au-delà du local

Le dernier point sur lequel nous aimerions nous attarder est la récurrence de la thématique du local dans les projets de valorisation des fonds d'érudits locaux. Inscrire les fonds d'érudits locaux dans l'histoire de la ville est en effet un bon moyen pour obtenir le soutien des élus et attirer un public local. Cette approche se justifie d'autant plus que nombre de ces personnages sont particulièrement liés à une ville : c'est le cas de Gabriel Leroy pour Melun ou Léon Alègre pour Bagnols-sur-Cèze.

Mais, avec cet angle d'approche, comment envisager des projets de valorisation des fonds d'érudits locaux de plus grande envergure ? C'est la question que se pose Ariane Lepilliet, chargée de mission Patrimoine Écrit à la SRL Interbibly²²⁴. Au moment de réfléchir à un projet de valorisation susceptible d'associer un grand nombre d'établissements, Interbibly a envisagé de traiter la thématique de l'érudition locale au vu du grand nombre de fonds d'érudits locaux conservés dans les établissements de la région. Le précédent projet de valorisation de la SRL, l'édition d'un ouvrage sur *Les trésors des bibliothèques et archives de Champagne-Ardenne* avait d'ailleurs mis en valeur le fonds de Claude-Charles Daguin, prêtre historien de Langres²²⁵. Mais cette idée a été écartée au profit d'un projet sur la littérature : il paraissait difficile d'intéresser des usagers d'une ville aux érudits des autres villes que la leur et de trouver un substrat commun à ce phénomène à l'échelle du Grand-Est au regard des différences culturelles et historiques qui coexistent au sein de la région administrative. L'interrogation sous-jacente était la suivante : comment créer un intérêt interrégional avec des figures profondément locales ? Interbibly s'est en fin de compte tournée vers un projet de cartographie interactive des archives d'écrivains, érudits locaux exclus. Pourtant, ce type de cartographie pourrait tout à fait être appliqué à l'érudition en matérialisant les interactions entre les érudits locaux sur un territoire large, que ce soient leurs

²²³ ERUDHiLOR, <https://erudhilor.huma-num.fr/page/a-propos>, (consulté le 27 février 2023) ; J.-C. Blanchard et I. Guyot-Bachy, *Dictionnaire de la Lorraine savante*, op. cit.

²²⁴ Ariane Lepilliet, entretien téléphonique, 10/01/2023.

²²⁵ B. Delestre et al., *Trésors des bibliothèques et archives de Champagne-Ardenne*, op. cit.

circulations physiques ou leurs échanges épistolaires. Cette cartographie permettrait de sortir de l'enclavement dans lequel se trouvent les érudits valorisés à l'échelle d'une ville.

Ces initiatives de valorisation sont autant de manières de créer des voies d'accès vers les fonds d'érudits locaux pour un public varié : chercheurs professionnels et amateurs, étudiants et simples curieux. Nous entendons désormais réfléchir à la manière d'améliorer la visibilité de ces fonds.

CHAPITRE 3 : UNE VISIBILITÉ DE CES FONDS QUI PEUT ENCORE ÊTRE RENFORCÉE

Au regard de l'état du signalement et de la valorisation des fonds d'érudits locaux ainsi que de la typologie du public qui les consulte, nous souhaiterions esquisser plusieurs pistes susceptibles de renforcer la visibilité des fonds d'érudits locaux.

A. Renforcer le signalement des fonds d'érudits locaux

La visibilité des fonds d'érudits locaux dépend largement de leur signalement. Celui-ci peut être amélioré de plusieurs manières.

Améliorer les notices de fonds du Répertoire du CCFr

Des notices de fonds dans le Répertoire du CCFr peuvent tout d'abord être créées *via* TapIR afin de signaler les fonds d'érudits encore non inventoriés et de faire ressortir les fonds disséminés dans le CGM. Par exemple, le fonds Bernadau conservé à la BM de Bordeaux n'a pas de notice de fonds et n'est repérable que depuis le CGM, tout comme les documents de Jean-Camille Niel à la BM de Troyes²²⁶.

Le renforcement de la visibilité des fonds passe également par un travail sur les notices préexistantes. Il s'agit d'abord de les nettoyer et les mettre à jour car il n'est pas rare que des liens soient rompus. Ensuite, certaines notices peuvent être enrichies afin de donner à l'utilisateur une vision exhaustive de l'écosystème dans lequel s'insère le fonds (catalogues existants, bibliographie, expositions passées...). Il s'agit aussi de multiplier les voies d'accès. Le champ « autres instruments de recherche » permettra de renvoyer l'utilisateur vers les catalogues et les inventaires décrivant le fonds. Le passage d'une notice de fonds dans le Répertoire à l'instrument de recherche d'un fonds dans le CGM ne va pas soi pour un lecteur, de sorte qu'un lien direct lui sera utile. Ce champ permet également de renvoyer vers des catalogues extérieurs au CCFr, notamment lorsque le fonds est décrit dans un catalogue imprimé ou dans le SIGB de la bibliothèque. La coexistence de différents modes de catalogage est ainsi gommée aux yeux du chercheur. Le champ « documents de substitution » permettra de rebondir vers les pièces numérisées. Quant au champ « documents en relation », il est particulièrement utile quand le fonds de l'érudit est divisé en plusieurs sous-ensembles, un ensemble de papiers et

²²⁶ Bibliothèque municipale de Bordeaux, Ms. 713, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D28012900> ; Médiathèque de l'agglomération troyenne, Ms. 3589-3599, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D58031384>.

une collection d'objets par exemple, ou lorsqu'il est rattaché à un ensemble plus large. Ainsi, à la BM de Grenoble, la notice du fonds Octave Chenavaz pointe vers la notice du fonds dauphinois, dont fait partie le fonds d'érudit. Sa consultation est utile à l'utilisateur pour comprendre dans leur globalité les logiques de production et d'archivage qui ont façonné les sources qu'il mobilise²²⁷.

Présentation du contenu	Collection de l'érudit dauphinois Octave Chenavaz (1855-1912) relative en majorité au contrebandier Mandrin et à la plaine de la Bièvre. Documents datant essentiellement du 18 ^e siècle.
Type(s) de document(s)	Monographies Textes manuscrits
Autre(s) instrument(s) de recherche	Base patrimoine : G56 Catalogue collectif de France : voir le catalogue Mémoire et Actualité en Rhône-Alpes : voir le catalogue Catalogue des Bibliothèques municipales de Grenoble : voir le catalogue
Historique de la conservation	
Modalités d'acquisition	Don(s)
Bibliographie	Y. Jocteur Montrozier, 'La Bibliothèque municipale de Grenoble', dans Patrimoine des bibliothèques publiques de France, t. 5, p. 108-115.
Documents en relation	Grenoble - Bibliothèque municipale. Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine. Grenoble, Isère - Fonds dauphinois (Fonds de rattachement)

Figure 17. Extrait de la notice du fonds Octave Chenavaz dans le Répertoire du CCFr

La visibilité des fonds dépend ensuite de l'indexation. Le contenu des champs des notices de fonds est indexé à 80% et peut être interrogé lors d'une recherche dans le CCFr. Il suffira donc d'employer le terme « érudit » dans les champs « présentation du contenu » ou « Biographie ou histoire » pour que la notice de fonds sorte dans les recherches.

Pour le moment, les fonds d'érudits locaux ne ressortent que peu et pour cause, le terme « érudit » n'est pas employé dans toutes les notices concernées. Tout dépend du choix de terminologie du professionnel qui a signalé le fonds. Ceci est d'autant moins surprenant que le terme de « fonds d'érudits » ne fait pas l'unanimité. Ainsi, lors de notre enquête, 14 des 24 bibliothèques territoriales qui ont répondu à notre questionnaire par écrit indiquent ne pas employer les termes « fonds d'érudit » ou « papiers d'érudits ». Pour les repérer, l'utilisateur devra plutôt passer par la localité ou par nom de possesseur. Cela fonctionne pour l'utilisateur travaillant sur un territoire délimité mais ce n'est pas satisfaisant pour la personne qui souhaite faire une recherche globale sur l'érudition.

Plusieurs champs sont stratégiques pour une indexation efficace, et en premier lieu le champ « thème(s) » dans lequel les professionnels peuvent rentrer autant de mots clés qu'ils le souhaitent. Une évolution est d'ailleurs annoncée en mars 2023, grâce à la possibilité de rebondir d'un fonds à un autre en cliquant sur les thèmes en question²²⁸. Cette évolution sera précieuse pour le chercheur souhaitant naviguer d'un fonds d'érudit local à un autre à condition qu'il y ait un consensus entre les professionnels sur les termes à employer pour lier ce type de fonds. En premier lieu, un terme peut être intéressant à employer car il est déjà utilisé dans les notices de fonds d'érudits locaux existantes, celui d'« Histoire locale ». Il faisait en effet partie

²²⁷ Sur la fabrication de la source, voir J. Morsel, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », art cit ; É. Anheim et O. Poncet, « Fabrication des archives, fabrication de l'histoire », art cit ; Joseph Morsel, « Du texte aux archives : le problème de la source », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, janvier 2008, Hors-série n° 2.

²²⁸ Je remercie Christine Robert pour ces informations.

des termes proposés par le CCFr dans l'ancienne version du formulaire de création d'une notice. Il a l'intérêt de dépasser la logique géographique qui guide souvent l'indexation de ce type de fonds. Par ailleurs, il est désormais possible de s'appuyer sur le référentiel Rameau dans le choix des mots-clés, ce qui permet d'avoir des résultats normés et interopérables. À terme, cela sera utile en cas de refonte de catalogues. Plusieurs termes peuvent être pertinents tels que « Fonds spéciaux -- Histoire locale » qui permet de gagner en précision sur la typologie du fonds ciblé. La vedette-matière « Savoir et érudition » serait également intéressante à utiliser pour faire ressortir ces fonds auprès de chercheurs intéressés par l'histoire des pratiques savantes et de l'érudition.

Les professionnels des bibliothèques peuvent également utiliser le champ « complément succinct du nom du fonds » afin de décrire rapidement un fonds. Celui-ci est directement visible sous le titre du fonds dans la liste des résultats, sans que l'utilisateur ait besoin de cliquer sur la notice. Y faire figurer les mots « érudit » ou « histoire locale » aidera les usagers à repérer rapidement des fonds liés à l'érudition locale.

5. **Hyacinthe Gariel (1812-1890)** : Bibliothèque personnelle de Hyacinthe Gariel (1812-1890), bibliophile, historien, conservateur de la bibliothèque de Grenoble de 1848 à 1882, composée d'environ 28 000 volumes dont plus de 2 000 manuscrits. Grenoble

Sous-fonds de : [Fonds dauphinois](#) ([Bibliothèque municipale](#), [Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine](#), [Grenoble](#), [Isère](#)).

14. **Ulysse Chevalier (1841-1923)** : Fonds reflétant l'œuvre d'Ulysse Chevalier, chanoine, historien et bibliographe, qui a consacré sa vie aux recherches historiques sur le Moyen-Age, l'Église et le Dauphiné. Grenoble

Sous-fonds de : [Fonds dauphinois](#) ([Bibliothèque municipale](#), [Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine](#), [Grenoble](#), [Isère](#)).

Figure 18. Exemples de fonds qui ont un sous-titre visible sur la page des résultats d'une recherche dans le Répertoire du CCFr

Faire des liens sur les sites Internet

L'amélioration des notices de fonds n'est efficace qu'à condition que l'utilisateur soit familier du CCFr. Même si ces dernières remontent parfois dans les moteurs de recherche tels Google, cela n'a rien de systématique. Or, nous avons remarqué au cours de notre étude que nombre d'utilisateurs consultant des fonds d'érudits locaux n'utilisent pas le CCFr. Lors de l'enquête menée auprès des utilisateurs, à la question « En général, comment avez-vous localisé les bibliothèques dans lesquelles se trouvaient les fonds d'érudits locaux ? », seulement 10 des 43 utilisateurs ont indiqué avoir recours au CCFr : une personne de manière principale et 9 de manière secondaire. Parmi les utilisateurs qui ont répondu par la négative, 18 d'entre eux connaissent l'outil mais ne l'ont pas utilisé, une personne a voulu mais n'a pas trouvé l'information souhaitée et 14 personnes indiquent ne pas connaître le CCFr.

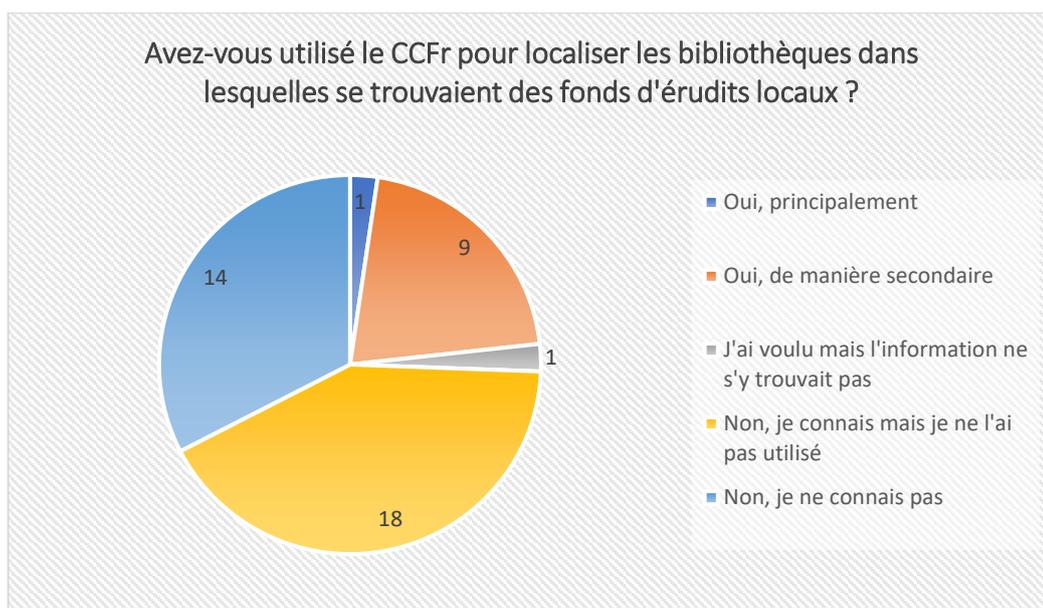


Figure 19. Utilisation du CCFr par les 43 répondants consultant des fonds d'érudits locaux en bibliothèque

Nous l'avons vu, ce sont autant des chercheurs amateurs que des chercheurs professionnels qui avouent ne pas utiliser le CCFr²²⁹. Ils se tournent bien plus volontiers vers le site Internet de la bibliothèque. Ainsi, sur les 43 répondants, 30 d'entre eux ont recours au site Internet ou au catalogue informatique de la bibliothèque et 26 à des bibliothèques numériques pour localiser des fonds. Dans ce cas, il est primordial d'améliorer le signalement des fonds sur d'autres plateformes que le CCFr et de créer des passerelles vers les instruments de recherche publiés dans le CGM. Cela peut passer par une liste des fonds conservés par la bibliothèque avec des liens vers les instruments de recherche. Idéalement, il s'agit de la rendre exhaustive car il est tentant de croire que la bibliothèque n'a que ce qu'elle mentionne dans la présentation des collections de son site. Le basculement vers le CCFr peut également être facilité par l'insertion d'un *widget* sur le site web de la bibliothèque : il est fourni à la demande par le département de la coopération de la BnF. C'est le choix fait par les bibliothèques de Carpentras et de Mâcon²³⁰. Cette dernière indique aussi les derniers inventaires qu'elle a publiés, ce qui permet de valoriser le travail des agents et de créer de la curiosité auprès des usagers. Enfin, ce dispositif permet de rendre visible le fait que le traitement des fonds est encore en cours, explicitant auprès des usagers que tout n'est pas en ligne.

²²⁹ Voir partie 3, chapitre 1, C.

²³⁰ Médiathèque de Mâcon, *Médiathèque de Mâcon - découvertes-patrimoine*, <https://mediatheque.macon.fr/decouvertes-patrimoine.aspx>, (consulté le 28 février 2023) ; L'Inguimbertaine, *Collections : manuscrits*, https://inguimbertaine.carpentras.fr/vpctp/catalogue-des-manuscrits.aspx?_lg=fr-FR, (consulté le 28 février 2023).

LES DERNIERS INVENTAIRES SONT EN LIGNE SUR LE CCFR

Vous recherchez des informations sur Alphonse de Lamartine, Henry Havard, René-Louis Doyon et bien d'autres. Accédez à la description des fonds et des collections.

- Fonds Bauderon de Sénecé.
- Fonds Lucien Guillemaut.
- Fonds Havard.
- Fonds René-Louis Doyon.
- Fonds Marie-Renée Morin.
- Collection Alphonse de Lamartine.

VOUS RECHERCHEZ UN MANUSCRIT OU UNE ARCHIVE

Interrogez le catalogue collectif de France et obtenez des informations précises sur les manuscrits et les archives appartenant à la Médiathèque de Mâcon.

CCfr Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Mâcon

Tous les mots

Rechercher

Ou accéder à la recherche avancée du CCFr

Figure 20. Extrait de la page "Patrimoine : découvertes" du site de la BM de Mâcon

Enfin, les bibliothécaires peuvent faire feu de tout bois en multipliant les mentions des fonds d'érudits locaux sur d'autres portails de recherche et bases de données. D'une part, il est possible d'indiquer la localisation des fonds sur les notices Wikipédia des érudits. D'autre part, les bibliothèques peuvent s'appuyer sur l'annuaire prosopographique de « la France savante »²³¹. Portée par le CTHS, cette base de données rassemble les bibliographies des membres des sociétés savantes depuis leur création à nos jours. Les notices des érudits comportent les champs « collections » et « papiers du savant » dans lesquels indiquer la localisation de leurs fonds. Or, alors même que ces notices sont bien référencées et très utilisées par les chercheurs en histoire de l'érudition et des savoirs, ces informations sont souvent manquantes et gagneraient à être renseignées par les bibliothèques. Il est tout à fait possible de demander des modifications des notices voire de contribuer directement à « La France savante » en se tournant vers le CTHS²³².

Ce sont autant de portes d'entrées susceptibles de faire émerger plus facilement les fonds d'érudits locaux lors des recherches des usagers sur Internet.

²³¹ CTHS - *Annuaire prosopographique : la France savante*, <https://cths.fr/an/prosopographie.php>, (consulté le 28 février 2023).

²³² Pour toute proposition d'ajout d'une notice ou de correction, il faut s'adresser à secretariat.general@cths.fr. Un *Vademecum* à l'usager des contributeurs est également disponible à la page suivante : CTHS, « CTHS - Annuaire prosopographique : la France savante », art cit.

B. Accompagner les chercheurs dans l'exploitation des fonds d'érudits locaux

La visibilité des fonds d'érudits locaux en bibliothèque passe par une mission bien plus large pour le bibliothécaire, celle d'accompagner les usagers dans l'exploitation de ces fonds.

Il s'agit d'abord d'être identifié comme un interlocuteur sur ces questions. Or, les publics amateurs intéressés par ces fonds, les chercheurs en histoire locale, les membres de sociétés savantes et les généalogistes se tournent davantage vers les services d'archives que les bibliothèques lorsqu'il s'agit de consulter des fonds. Un généalogiste nous fait ainsi part de ses remarques :

À mon avis, ils ont plus été déposés dans les services d'archives départementales que dans les bibliothèques. [...] Par contre, je n'ai pas connaissance de fonds d'érudits locaux déposés en bibliothèques (municipales ?) car s'il y en a, je ne crois pas que les municipalités se soient occupées et aient les moyens pour les numériser et les rendre accessibles, au moins en faisant des inventaires précis en ligne. Il n'est pas (du moins dans les 50 dernières années) connu, ni dans la tête des personnes qui auraient des archives à déposer, que les BM soient des lieux où on pourrait les déposer et où il y en a. Et les municipalités qui ont des bibliothèques sont tellement nombreuses dans chaque département, qu'il est impossible de s'y retrouver (info trop diffuse) alors qu'on sait que les AD sont des lieux où cela se fait.

Ce témoignage n'est pas isolé. Lors de notre enquête, plusieurs chercheurs amateurs membres d'associations locales nous font part de leur étonnement et nous renvoient vers les Archives départementales. Or, la visibilité des fonds d'érudits locaux en bibliothèque ne peut être assurée qu'à condition que les personnes intéressées par ce type de fonds identifient la bibliothèque comme un lieu d'archives. La bibliothèque a donc une mission d'information à mener, celle d'aller au-devant des sociétés savantes pour leur faire connaître leurs fonds. Outre des présentations dans ses murs, elle peut envisager des interventions dans les colloques des sociétés savantes, soit au niveau national avec le CTHS, soit au niveau local. Une autre possibilité serait de se rapprocher des Archives départementales en envisageant des actions conjointes. Par exemple, une présentation des fonds des bibliothèques du territoire susceptibles d'intéresser le public des services d'archives pourrait être intégrée à l'offre de formation des AD.

La proximité d'une partie des personnes consultant des fonds d'érudits locaux avec les services d'archives a une autre conséquence, celle d'un public qui est bien plus habitué au fonctionnement archivistique et aux outils de recherche des services d'archives qu'à ceux des bibliothèques. Un usager nous fait ainsi mention de son utilisation quotidienne des sites d'Archives départementales pour ses recherches, où il trouve « quasiment tous les inventaires disponibles en ligne, dont la série J pour les archives privées » là où, selon ses mots, « rien n'est disponible du côté des bibliothèques ». Les usagers intéressés par les fonds d'érudits locaux sont habitués à un cadre de classement différent de celui de la bibliothèque, ainsi qu'à un autre mode de publication des instruments de recherche que le CGM. La bibliothèque a alors une mission de formation pour acculturer ces publics à l'usage de ses outils de recherche.

Plus encore, elle peut accompagner les usagers dans l'exploitation des fonds d'érudits locaux. Un doctorant en témoigne, il s'agit de « source[s] souvent difficile[s] à aborder » au vu de leur hétérogénéité, et ce autant pour des chercheurs professionnels que pour des chercheurs amateurs. Objet hybride, c'est à la fois l'œuvre d'un historien et un matériau historique, une source primaire et une source secondaire. L'érudit réunit ensemble des documents d'époque et de contexte de production différents. Il copie, transcrit et traduit des documents anciens sur des feuillets à la suite ou au sein d'un même carnet sans que l'on puisse constater les caractéristiques matérielles et paléographiques du document initial ou bien vérifier le texte original. L'historien qui mobilise des papiers d'érudits locaux comme sources est ainsi tributaire du travail d'historien de l'érudit local sans pouvoir s'assurer du sérieux de ses méthodes. Lorsqu'un chercheur amateur explique « trouver des témoignages inédits sur l'histoire locale et des faits nouveaux souvent ignorés » dans les fonds d'érudits, a-t-il pris en compte la nature de la source ? A-t-il pu croiser les informations repérées ? Pour les usagers peu familiers de la méthodologie de la recherche en histoire et de l'importance de la critique des sources, il peut être tentant de bâtir leurs travaux sur les analyses non vérifiées de l'érudit. Pourtant, les éléments collectés dans ces fonds en disent parfois bien plus sur les représentations et les pratiques discursives de l'érudit que sur l'évènement de l'époque étudiée. Le travail de copie de l'érudit crée en effet un filtre entre l'historien d'aujourd'hui et le document original, filtre qu'il importe d'analyser afin de comprendre comment ledit document a été affecté²³³.

De même que la bibliothèque peut former à ses instruments de recherche, elle peut sensibiliser les usagers non universitaires à la méthode de la recherche en histoire ainsi qu'à la spécificité des fonds d'érudits locaux. Elle peut proposer des ressources pour mieux comprendre la recherche en histoire et organiser des ateliers du même type que ceux que proposent souvent les Archives départementales²³⁴. Ces dispositifs d'accompagnement seraient l'occasion de renforcer les liens avec le public des sociétés savantes. Surtout, ils sont indispensables pour améliorer la visibilité des fonds d'érudits locaux auprès des usagers qui ne sont pas familiers des catalogues et des outils de recherche des bibliothèques. Ils permettent également d'en renforcer la consultation et d'assurer la qualité des publications scientifiques qui mobilisent ces fonds et contribuent à les faire connaître.

C. Vers un inventaire global des fonds d'érudits

Nous avons proposé des pistes pour améliorer la visibilité des fonds d'érudits locaux à l'échelle des bibliothèques. Mais il reste encore à envisager un inventaire global des fonds d'érudits conservés dans les bibliothèques publiques françaises afin d'accompagner le développement d'une histoire des savoirs et de l'érudition.

Une première possibilité serait de moissonner les notices des fonds du Répertoire du CCFr à partir des mots clés indexés. Cette entreprise suppose une harmonisation des termes utilisés d'une bibliothèque à une autre pour l'indexation.

²³³ J. Morsel, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », art cit, p. 9.

²³⁴ Voir par exemple *Ateliers - Archives départementales et métropolitaines du Rhône*, <https://archives.rhone.fr/page/ateliers>, (consulté le 28 février 2023).

Cet inventaire peut également être pensé en collaboration avec les usagers qui consultent ces fonds, dans une démarche de co-construction des savoirs²³⁵. Du côté des chercheurs amateurs, il existe actuellement un projet collaboratif porté par l'encyclopédie de généalogie Geneawiki qui s'intitule « Fonds d'érudits »²³⁶. Celui-ci consiste à dresser une liste des fonds conservés dans des institutions patrimoniales avec des renvois vers les instruments de recherche. La liste actuellement proposée indique surtout des fonds de services d'archives et pourrait aussi inventorier les fonds des bibliothèques. Le fonds Noircarmes (1845-1926) conservé à la bibliothèque de Saint-Omer y est ainsi mentionné. L'alimentation de la page pourrait s'inscrire dans le programme d'action culturelle et territoriale des bibliothèques. L'idée serait d'imaginer des partenariats avec les sociétés savantes et les groupes généalogiques locaux pour ajouter à la page Geneawiki les fonds d'érudits de l'établissement. Ce projet suppose toutefois de se rapprocher des membres de Geneanet responsables de la page.

La construction d'un inventaire global pourrait s'appuyer sur des projets scientifiques existants. Deux programmes en particulier peuvent être mentionnés. Tout d'abord, l'annuaire de la « France savante » porté par le CTHS pourrait être exploité. L'enjeu serait d'extraire les notices des érudits dont les champs « papiers du savant » et « collections » mentionnent des localisations de bibliothèques. Ce travail suppose de systématiser la saisie de ces champs lors des créations de notices.

Un autre projet concerne les papiers personnels et les correspondances d'érudits qui sont numérisés. Il s'agit du répertoire « Mains d'érudits (XVI^e-XX^e siècles) », interface dédiée de Bibale, une base de données collaborative de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) qui accueille des données liées à la provenance des manuscrits et des livres anciens issus des collections de bibliothèques municipales, universitaires ou spécialisées²³⁷. Mis en ligne en avril 2021, le répertoire « Mains d'érudits (XVI^e-XX^e siècles) » recense des images d'autographes de savants qu'il adosse à des notices de personne, de lieu et de provenance, consultables *via* le répertoire ou directement dans Bibale. Le programme s'adresse aux chercheurs qui ont besoin d'identifier des écritures érudites, notamment dans les marges des manuscrits médiévaux. Il est issu d'un post-doctorat en Humanités numériques de l'Institut national des sciences humaines et sociales (2017-2019) et s'est poursuivi dans le cadre d'un projet de recherche sur le « Paris bénédictin du XVII^e siècle, carrefour de l'Europe savante » (2020-2023). Alimenté à l'origine par les écritures de membres de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (1618-1790), le répertoire s'est élargi à des érudits de l'Europe savante du XVI^e au XX^e siècle et bénéficie des numérisations de la BnF et de bibliothèques territoriales. Le développement de partenariats et l'ajout de numérisations d'écritures d'érudits locaux du XIX^e siècle dont on conserve les fonds en bibliothèque serait donc tout à fait envisageable. C'est même un axe de

²³⁵ Pascal Desfarges, *Le modèle de co-construction de savoirs : un enjeu d'innovation pour les bibliothèques ?*, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68788-le-modele-de-co-construction-de-savoirs-un-enjeu-d-innovation-pour-les-bibliotheques>, 22 mars 2016, (consulté le 28 février 2023).

²³⁶ Geneawiki, « Fonds d'érudits — Geneawiki », art cit.

²³⁷ IRHT, *Mains d'érudits (XVI^e - XX^e siècles)*, <http://mainsderudits.irht.cnrs.fr/>, (consulté le 28 février 2023) ; Jérémy Delmulle, « Un répertoire de "Mains d'érudits (XVI^e-XX^e siècles)" », *Gazette du Livre Médiéval*, novembre 2021, p. 87-89.

développement souhaité par Jérémy Delmulle, responsable du programme²³⁸. Le répertoire « Mains d'érudits » pourrait ainsi servir de plateforme où agréger des notices d'érudits locaux dont les papiers sont conservés en bibliothèque.

Ainsi, un inventaire global des fonds d'érudits conservés en bibliothèque pourrait être envisagé en s'appuyant sur des projets d'humanités numériques et des structures scientifiques comme le CTHS et l'IHRT.

²³⁸ Jérémy Delmulle, entretien par visioconférence, 19/07/2022.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure sur la place singulière des fonds d'érudits locaux dans le paysage patrimonial des bibliothèques. Nous sommes partis d'un constat de départ, celui de leur existence en bibliothèque. Ces fonds s'apparentent à des fonds d'archives privées que l'on s'attendrait plutôt à trouver dans des services d'archives et pourtant, ils sont également présents dans les collections patrimoniales des bibliothèques. Ces fonds sont hétéroclites et relèvent autant de logiques de production des savoirs que de compilation et de collections : copies, transcriptions, manuscrits autographes, images, objets, titres originaux, manuscrits médiévaux, compilation de notes sont autant de types de documents que l'érudit a produit ou réuni afin de les transmettre à la postérité.

Trois principaux enjeux ont guidé ce travail. D'abord, il s'agissait de comprendre les raisons de la présence de ces fonds en bibliothèque. Ensuite, nous avons cherché à les localiser. Enfin, nous avons souhaité interroger leur visibilité, et ce d'autant plus que ces fonds n'ont souvent pas été prioritaires dans le traitement des collections patrimoniales. Pourtant, ces fonds sont à même d'intéresser un public spécifique. Professionnels et amateurs les consultent en effet pour mener des recherches en lien avec un thème ou un document du fonds, au sujet de l'histoire d'un lieu ou, plus largement, de l'érudition et des savoirs.

Notre enquête nous a permis de faire un premier repérage de ces fonds en réfléchissant selon leur contexte de production et les trajectoires individuelles des érudits. Les fonds sont conservés dans les établissements dont étaient proches les érudits de leur vivant : les bibliothèques diocésaines pour les ecclésiastiques savants, les bibliothèques des sociétés savantes lorsque les érudits en étaient membres et les bibliothèques de l'enseignement supérieur pour les personnalités qui ont eu une carrière à l'université. Ces derniers ont également pu choisir de transmettre leurs fonds selon le prestige accordé au lieu. Amateurs en marge des institutions et en quête de légitimité, ils assurent ainsi la pérennité de leur mémoire. Une grande part de ces fonds se trouve dans les bibliothèques territoriales, que les érudits locaux ont beaucoup fréquentées. Leur acquisition est à mettre en lien avec l'important travail d'enrichissement des collections des bibliothèques municipales au XIX^e siècle, à une époque où le public et les bibliothécaires, eux-mêmes érudits, se passionnent pour l'histoire locale. De plus, elle compense l'accès difficile aux documents conservés en dépôt d'archives car les érudits en ont bien souvent fait des copies et des transcriptions : les fonds d'érudits locaux rendent ainsi accessibles aux savants une documentation primaire qui ne l'est pas autrement.

Ensuite, la visibilité des fonds d'érudits locaux a été interrogée à l'aune de trois critères : le traitement, le signalement et la valorisation.

Le traitement des fonds d'érudits locaux en bibliothèque (identification, classement, inventaire, catalogage) selon une approche archivistique demeure un défi professionnel pour développer l'accès et la visibilité des fonds. Une logique archivistique voudrait que le fonds soit classé selon le principe de respect des fonds et que la logique de production des documents prime sur un classement par typologie documentaire. Pourtant, ce n'est pas le cas pour tous les fonds d'érudits locaux, d'une part, parce que certains fonds sont organisés selon une logique de collection par leur producteur, d'autre part parce que certaines pratiques bibliothéconomiques

bien ancrées tendent à séparer les documents selon leur support et leur format indépendamment de la logique de production de l'érudit. Des différences de catalogage existent également du fait de la coexistence d'une logique de description archivistique EAD par ensemble de documents et d'une logique de description à la pièce, caractéristique des bibliothécaires « unimarcien ». La conséquence de l'absence d'homogénéité des pratiques est la disparité des instruments de recherche et la multiplication des points d'accès pour l'utilisateur qui souhaiterait localiser des fonds d'érudits locaux.

La visibilité des fonds est aussi conditionnée à leur signalement. Celui-ci passe par la publication des instruments de recherche dans le CCFr et par la création de notices de fonds dans le Répertoire. Au-delà de l'amélioration des notices avec un enrichissement de l'indexation, l'enjeu est de s'adapter aux spécificités des modes de consultation des usagers. Cette enquête a en effet montré que chercheurs locaux et chercheurs professionnels ne recourent pas nécessairement au CCFr. Dans ce cas, il convient de multiplier les voies d'entrées : mentions sur les sites Internet avec renvoi vers le CCFr, référencement dans Wikipédia, enrichissement des notices de personnes Bibale... Plus encore, les chercheurs amateurs se sont révélés davantage familiers des services d'archives et de leur fonctionnement. Les bibliothèques ont donc un rôle d'accompagnement à jouer pour faire connaître leurs fonds et leurs outils de recherche auprès des usagers.

Enfin, des initiatives de valorisation contribuent à mettre en avant les fonds d'érudits locaux. Elles peuvent être numériques (numérisations, sélections thématiques, expositions virtuelles, billets de blog...) ou physiques. La valorisation des fonds est aussi le fait des chercheurs qui en exploitent les documents et organisent des programmes de recherche, des publications et des colloques. Ces partenariats sont des leviers permettant de développer la mise en lumière des fonds.

Pour l'heure, la visibilité des fonds d'érudits relève principalement d'un périmètre local, en l'absence d'une méthode de référencement normalisée. En effet, il reste encore difficile d'avoir une vue d'ensemble sur les fonds d'archives en bibliothèque relevant de l'érudition locale. La systématisation de l'indexation de ces fonds en vue de l'établissement d'un inventaire permettrait d'accompagner et d'inciter les projets scientifiques en histoire de l'érudition et des savoirs.

Aujourd'hui, le phénomène de l'érudition locale, bien que moins présente, subsiste, mais est marqué par une transformation des pratiques du savoir et de la recherche, principalement avec le développement des usages et des outils numériques. Les fonds d'érudits, suivant cette tendance, peuvent également être sous forme nativement numérique (fichiers, bases de données, billets sur des carnets de recherche ou des blogs amateurs). Il semble que le nouvel enjeu, pour les bibliothèques territoriales mais aussi universitaires, est d'accompagner ces nouvelles collections numériques, en permettant leur archivage. Il s'agit là d'un chantier qu'il reste encore majoritairement à explorer.

SOURCES

ENTRETIENS ET RÉSULTATS D'ENQUÊTE

Nous renvoyons aux annexes 1 et 2.

NOTICES DE FONDS DU RÉPERTOIRE DU CCFR MOBILISÉES

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CHÂTEAU DE CHANTILLY. FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SAUVEGARDE DU DOMAINE DE CHANTILLY., *Bibliothèque et Archives du Château de Chantilly. Fondation pour le développement et la sauvegarde du domaine de Chantilly. Collection Vergnet-Ruiz*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-601415401-2676>.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À VOCATION RÉGIONALE DE NICE. BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE ROMAIN GARY, *Fonds Auguste Carlone*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-060886103-qfT>, consulté le 15 février 2023.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DU PATRIMOINE. GRENOBLE, ISÈRE, *Fonds Octave Chenavaz (1855-1912)*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-381856103-711>, consulté le 15 février 2023.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. BORDEAUX, *Jules Delpit*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/0034772>, consulté le 15 février 2023.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. VALENCIENNES, NORD, *Louis Serbat*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-596066101-1172>, consulté le 15 février 2023.

BIBLIOTHÈQUES DE SAINT-BRIEUC. BIBLIOTHÈQUE CENTRE-VILLE ANDRÉ MALRAUX, *René-Théophile Salaiin*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/003426>, consulté le 15 février 2023.

BOURG-EN-BRESSE - MÉDIATHÈQUE ELISABETH ET ROGER VAILLAND. BOURG-EN-BRESSE, *Société des naturalistes et archéologues de l'Ain*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/0033570>, consulté le 2 janvier 2023.

GENEAWIKI, *Fonds Noircarmes*, https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Noircarmes, consulté le 2 janvier 2023.

MÉDIATHÈQUE DE MÂCON, *Fonds Lucien Guillemaut. Ms 405 - Ms 420*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/005FRCGMNOV-712706201-FQD>, consulté le 15 février 2023.

MÉDIATHÈQUE D'EPERNAY, *Fonds Isidore Godart Roger*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/005FRCGMSUP-512306201-SF03a>, consulté le 15 février 2023.

MÉDIATHÈQUE ELISABETH ET ROGER VAILLAND. BOURG-EN-BRESSE, AIN, *Eugène Dubois*, https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/007Fonds_2048, consulté le 15 février 2023.

MÉDIATHÈQUE LÉON ALÈGRE. BAGNOLS-SUR-CÈZE, GARD, *Léon Alègre*, <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/006FRFONDS-300286201-2783>, consulté le 27 février 2023.

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, *Collection Jacques Blot. Patrimoine archéologique basque*, <https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/BLOT>, consulté le 12 décembre 2022.

MÉDIATIONS NUMÉRIQUES LIÉES AUX FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX

BIBLIOTHÈQUES DE NANCY, *Le journal de Durival*, <http://journaldedurival.fr/>, consulté le 6 juin 2023.

BIBLIOTHÈQUES DE REIMS, *Histoire des collections*, <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/histoire-des-collections.aspx>, consulté le 15 février 2023.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE GRENOBLE, *Personnalités*, <https://www.bm-grenoble.fr/726-personnalites.htm#document>, consulté le 15 février 2023.

BNF, *Appel à chercheurs 2021-2022. Raconter l'histoire sur Youtube, les nouvelles formes d'écriture du numérique*, https://actions-recherche.bnf.fr/bnf/anirw3.nsf/IX01/A2022000009_raconter-l-histoire-sur-youtube-les-nouvelles-formes-d-ecriture-du-numerique?OpenDocument&i=GA2022000001&n=, consulté le 15 février 2023.

CTHS, *CTHS - Annuaire prosopographique : la France savante*, <https://cths.fr/an/prosopographie.php>, consulté le 28 février 2023.

ESTIEZ BONHOMME Marie-Noëlle, *La Romagne (Ardennes), 800 ans d'histoire !*, <https://laromagne.info/>, consulté le 11 novembre 2022.

GENEAWIKI, *Fonds d'érudits* — *Geneawiki*, https://fr.geneawiki.com/index.php?title=Fonds_d%27%C3%A9rudits, consulté le 28 février 2023.

IRHT, *Mains d'érudits (XVIe - XXe siècles)*, <http://mainsderudits.irht.cnrs.fr/>, consulté le 28 février 2023.

L'ARMARIUM, LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE ÉCRIT, GRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE, *Présentation du projet*, <https://www.armarium-hautsdefrance.fr/presentation-projet>.

L'INGUIMBERTINE, *Personnalités et fonds particuliers*, <https://inguimbertaine.carpentras.fr/VPCTP/catalogue-des-manuscrits.aspx>, consulté le 15 février 2023.

L'INGUIMBERTINE, *Collections : manuscrits*, <https://inguimbertaine.carpentras.fr/vpctp/catalogue-des-manuscrits.aspx?lg=fr-FR>, consulté le 28 février 2023.

VILLE DE SAINT-BRIEUC, *Les collections patrimoniales*, <https://www.saint-brieuc.fr/ville-dynamique/equipements-culturels/bibliotheques/les-collections-patrimoniales/>, consulté le 15 février 2023.

ERUDHiLOR, <https://erudhilor.huma-num.fr/page/a-propos>, consulté le 27 février 2023.

Numel le patrimoine melunais en ligne, <https://www.numel.fr/accueil>, consulté le 27 février 2023.

Mémoire Vive patrimoine numérisé de Besançon, <https://memoirevive.besancon.fr/>, consulté le 27 février 2023.

Médiathèque de Mâcon - découvertes-patrimoine, <https://mediatheque.macon.fr/decouvertes-patrimoine.aspx>, consulté le 28 février 2023.

Manuscrits Duvernoy, <https://memoirevive.besancon.fr/editorial/page/7c5c5c25-3676-4558-aceb-49d0c1737d61>, consulté le 27 février 2023.

Limédia Galeries, <https://galeries.limedia.fr/>, consulté le 27 février 2023.

La Lorraine comme vous ne l'avez jamais vue, <https://galeries.limedia.fr/expositions/exposition-inaugurale/>, consulté le 27 février 2023.

Les Villes de Lorraine, <https://galeries.limedia.fr/expositions/penser-la-ville/>, consulté le 15 mai 2023.

BIBLIOGRAPHIE

1. CATALOGUES ET OUTILS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Charte documentaire. Politique d'enrichissement des collections*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2015.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, s.l., 2002.

FRANCE (ed.), *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Dijon, Pau, Troyes*, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1984.

GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2015, xviii+786 p.

PORTAIL INTERNATIONAL ARCHIVISTIQUE FRANCOPHONE, *Glossaire* [en ligne], 2015. Disponible à l'adresse : https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/glossaire/co/glossaire_web.html

Catalogue Général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques de France. 50, Paris : Bibliothèque de l'Arsenal, Départements : Bibliothèques d'Amiens, Bayonne, Bordeaux, Dieppe, Fontainebleau, Nîmes, Strasbourg, Paris, France, Bibliothèque Nationale, 1954, 589 p.

2. PUBLICATIONS EN HISTOIRE

Histoire de la culture de l'écrit

ANHEIM Étienne et CHASTANG Pierre (eds.), *Pratiques de l'écrit : VIe - XIIIe siècle*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009, 196 p.

ANHEIM Étienne et PONCET Olivier, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de Synthèse*, octobre 2004, vol. 125, n° 1, p. 1-14.

CHARTIER Roger, ANHEIM Étienne et CHASTANG Pierre, « Les usages de l'écrit du Moyen Âge aux Temps modernes. Entretien avec Roger Chartier. Propos recueillis par Étienne Anheim et Pierre Chastang », *Médiévales. Langues, Textes, Histoire* [en ligne], 30 juin 2009, n° 56, p. 93-114. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/medievales/5564>.

CHASTANG Pierre, *Lire, écrire, transcrire : Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe-XIIIe siècles)*, Paris, CTHS, 2002, 468 p.

DECULTOT Élisabeth (ed.), *Lire, copier, écrire : Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIIIe siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2020, 248 p.

HENRYOT Fabienne, « Introduction : Des historiens, des manuscrits... mais aussi des conservateurs du patrimoine et des ingénieurs » dans *L'historien face au manuscrit : Du parchemin à la bibliothèque numérique* [en ligne], Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 7-24. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pucl/1244>.

LAVIE François, « Pratiques de l'écrit », *Hypothèses* [en ligne], 2018, vol. 21, n° 1, p. 235-245. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2018-1-page-235.htm>.

MORSEL Joseph, « Du texte aux archives : le problème de la source », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [en ligne], 24 janvier 2008, Hors-série n° 2. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/medievales/5564>.

MORSEL Joseph, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », *Hypothèses* [en ligne], 2004, vol. 7, n° 1, p. 271. Disponible à l'adresse :

MORVAN Haude, « Les médiévistes face à la documentation des érudits modernes. Méthodes et enjeux », *Arte medievale*, 2019, p. 310-312.

Histoire des bibliothèques et des collections

BARBIER Frédéric, « Les bibliothèques des sociétés savantes » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 456-459.

DESGRAVES Louis, « Les bibliothécaires » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 372-389.

FOUILLERON Thomas, « Publier sa collection : Une stratégie de distinction des princes de Monaco au siècle des Lumières » dans Emmanuelle Chapron, Isabelle Luciani et Guy Le Thiec (eds.), *Érudits, collectionneurs et amateurs : France méridionale et Italie. XVIe-XIXe siècle* [en ligne], Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2021, p. 103-132. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pup/45473>.

JOSSERAND Claire, *Les données de provenance des collections des bibliothèques*, Enssib, Villeurbanne, 2016.

LE BITOUZÉ Corinne et VALLAS Philippe, « L'accroissement des collections dans les bibliothèques municipales » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 323-349.

MARCETTAU-PAUL Agnès, « Les bibliothèques municipales » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 577-600.

WENGER Sylvain, BAUDRY Jérôme, CHENAL Vincent, DUBOSSON Françoise, ZUMKELLER Dominique et SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, *Penser/classer les collections des sociétés savantes : actes des journées d'étude, Palais de l'Athénée, 24 et 25 novembre 2016*, Genève, Éditions Slatkine, 2018, 228 p.

Histoire de l'érudition et des savoirs, histoire des historiens

ARROUS Michel, « Odile Parsis-Barubé, La Province antiquaire. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870) », *Studi Francesi* [en ligne], septembre 2014, 173 (LVIII | II), p. 374-375. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/studifrancesi/1866>.

BARATIN Charlotte, « Des Antiquaires aux Sciences de l'Antiquité : l'histoire ancienne sur le métier », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue*

électronique du CRH [en ligne], 17 mai 2011, n° 07. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/acrh/3604>.

BAZIÈRE Guillaume, « Présence érudite et savoirs politiques dans la correspondance du Grand Condé », *Arborescences : revue d'études françaises*, 2019, n° 9, p. 49-67.

BAZIÈRE Guillaume, « Érudition », *Carnet des doctorant.e.s du CSLF* [en ligne], 2019. Disponible à l'adresse : <https://cslfdoc.hypotheses.org/manifestations/je/reconnaitre-lerudition/guillaume-baziere>.

BERTRAND Régis, « Érudits et historiens de Haute-Provence », *Érudits et chercheurs*, 1988, vol. 38, n° 153, p. 303-321.

BLANCHARD Jean-Christophe et GUYOT-BACHY Isabelle, *Dictionnaire de la Lorraine savante*, Metz, Éditions Paraiges, 2023, 320 p.

BRIZAY François, « Introduction. Érudition et culture savante » dans Véronique Sarrazin (ed.), *Érudition et culture savante : De l'Antiquité à l'époque moderne* [en ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 7-15. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pur/89742>.

CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, 605; ix p.

CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 1995, 270 p.

CHAPRON Emmanuelle, « “Le chaos immense de mes papiers”. Comment la correspondance de Jean-François Séguier est devenue une archive » [en ligne] dans Emmanuelle Chapron, François Pugnère (eds.), *Écriture épistolaire et production des savoirs au XVIIIe siècle. Les réseaux de Jean-François Séguier*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 65. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-02501552>.

CHAPRON Emmanuelle, *Mémoire de synthèse. Travailler avec les livres, XVIIIe - XXIe siècle* [en ligne], HDR, Paris I Panthéon Sorbonne, Paris, 2016. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/tel-01493090>.

COLLACCIANI Domenico et FRIGO Alberto, « Introduction. Les académies avant l'Académie », *Dix-septième siècle* [en ligne], 2021, vol. 292, n° 3, p. 5-9. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2021-3-page-5.htm>.

D'ALEMBERT, « Érudition » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, s.l., 1751, vol.5, p. 914-918.

DOUNOT Cyrille, « L'érudit et ses méthodes » dans *L'œuvre canonique d'Antoine Dadine d'Auteserre (1602-1682) : L'érudition au service de la juridiction ecclésiastique* [en ligne], Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2018, p. 122-204. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/putc/1907>.

FABRE Daniel, « L'Histoire a changé de lieux » dans Alban Bensa (ed.), *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités* [en ligne], Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 13-41. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/editionsmsh/2952>.

FUMAROLI Marc, « Préface. La république des antiquaires » dans *L'Europe de Peiresc : savoir et vertu au XVIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 9-22.

GESLOT Jean-Charles, « Les épigones » dans *Généralisations historiennes : XIXe-XXIe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2019, p. 33-44.

GUIGNARD Laurence, « Introuvables érudites » dans *Dictionnaire de la Lorraine savante*, Metz, Editions Paraiges, 2023, p. 180-184.

HUREL Daniel-Odon, « Les Bénédictins de Saint-Maur et l'Histoire au XVIIIe siècle », *Littératures classiques*, 1997, vol. 30, n° 1, p. 33-50.

IGERSHEIM François, *L'Alsace et ses historiens, 1680-1914 : la fabrique des monuments*, Strasbourg, France, Presses universitaires de Strasbourg, 2006, 524 p.

KRINGS Véronique et BONNET Corinne, *S'écrire et écrire sur l'Antiquité : l'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, France, Éd. J. Millon, 2008, 411; xxxviii p.

LAUVERNIER Julie, *Classer et inventorier au XIXe siècle : administration des fonds et écriture de l'histoire locale dijonnaise par l'archiviste Joseph-François Garnier 1815-1903*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, France, 2012.

MILLER Peter N., *L'Europe de Peiresc : savoir et vertu au XVIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 2015, 371; 4 p.

MOMIGLIANO Arnaldo, *Les fondations du savoir historique*, traduit par Isabelle Rozenbaum, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

MOMIGLIANO Arnaldo, « Ancient History and the Antiquarian », *Contributo alla storia degli studi classici*, 1955, p. 67-106.

PARSIS-BARUBÉ Odile, « Étudier un milieu érudit dans un cadre provincial : état des problématiques et directions de recherche » dans *Dictionnaire de la Lorraine savante*, Metz, Éditions Paraiges, 2023, p. 9-19.

PARSIS-BARUBÉ Odile, « Les vertiges de l'authenticité : Représentations et usages du document d'archives dans la production des sociétés savantes au XIXe siècle » dans Vincent Doom, Martine Aubry et Isabelle Chave (eds.), *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours : Entre gouvernance et mémoire* [en ligne], Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2012, p. 41-53. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/irhis/141>.

PARSIS-BARUBÉ Odile, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, 454 p.

PARSIS-BARUBÉ Odile, *L'invention de la couleur locale : érudition, génie des lieux et sens du pittoresque en France (milieu XVIIIe-milieu XIXe siècle)*, HDR, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2008.

PLOUX François, *Une mémoire de papier : Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 346 p.

PREISS Nathalie, *Le XIXe siècle à l'épreuve de la collection*, Reims, France, Epure, 2018, 288 p.

QUANTIN Jean-Louis, « Érudition » dans *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 240-244.

REVEL Jacques et SCHMITT Jean-Claude, *L'ogre historien : autour de Jacques Le Goff*, Paris, Gallimard, 1998, 353 p.

ROCHE Daniel, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Edition des Hautes Études de Sciences Sociales, 1978.

SCHNAPP Alain, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris, Editions Carré, 1993, 384 p.

WAQUET Françoise, *L'ordre matériel du savoir : comment les savants travaillent, XVIe-XXIe siècles*, Paris, France, CNRS éditions, 2015, 359 p.

Nationalisme et régionalismes

GAUSSEN David et HARTOG François, *L'invention de l'histoire nationale en France : (1789-1848)*, Marseille, Éditions Gausсен, 2015, 327 p.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, *Nos petites patries : identités régionales et État central, en France, des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2019, 281 p.

THIESSE Anne Marie, *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997, 130 p.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, France, Éditions Points, 2001, 307 p.

Micro-histoire

REVEL Jacques, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, 262 p.

REVEL Jacques, « Préface : l'histoire du ras du sol » dans *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, traduit par Monique Aymard, Paris, Gallimard, 1989, p. i-xxxiii.

3. ARCHIVES ET ARCHIVISTIQUE

Fonds d'archives

BERT Jean-François, « Pratiques d'archives » dans *La diffusion numérique des données en SHS. Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques* [en ligne], Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2018, p. 31-38. Disponible à l'adresse : <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02058150>.

BERT Jean-François, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?* [en ligne], Marseille, OpenEdition Press, 2014, 84 p. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/oep/438>.

BRET Patrice, DEMEULENAERE-DOUYÈRE Christiane et HILAIRE-PÉREZ Liliane, *Des matériaux pour l'histoire : archives et collections scientifiques et techniques du XVIIIe siècle à nos jours*, s.l., ENS Editions, 2000, 106 p.

BROCHIER André, « Papiers d'érudits », *Gazette des archives* [en ligne], 1998, vol. 182, n° 1, p. 224-231. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1998_num_182_1_3537.

CHARMASSON Thérèse et DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, Archives nationales, 1995, 97 p.

CLAERR Thierry et TESNIÈRE Valérie, « Archives et bibliothèques » dans *Histoire en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 101-119.

CŒURÉ Sophie et DUCLERT Vincent, *Les archives*, Paris, La Découverte, 2019, vol.3e éd., 128 p.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL AUX ARCHIVES DE FRANCE, *Vademecum. La revendication des archives publiques* [en ligne], s.l., Délégation interministérielle aux Archives de France, 2016. Disponible en ligne : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/91715890>.

CORNU Marie, FROMAGEAU Jérôme, CENTRE D'ÉTUDES SUR LA COOPÉRATION JURIDIQUE INTERNATIONALE et ARCHIVES NATIONALES, *La préservation des archives privées et l'intérêt public : mutations et ruptures*, Paris, France, L'Harmattan, 2013, 159 p.

FRANCE. DIRECTION DES ARCHIVES, *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, France, Archives nationales, 1995, 97 p.

GALLAND Bruno, *Les archives* [en ligne], Paris, Presses Universitaires de France, 2020, vol.2e éd. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/les-archives--9782715404373.htm>.

GUILLEMAIN Jean, *Un cas particulier d'archives privées : les papiers des numismates* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne, Enssib, 2003. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/641-un-cas-particulier-d-archives-privees>.

HILDESHEIMER Françoise, « Les “monuments de l'histoire nationale”, documents d'archives ou manuscrits de bibliothèques ? » dans Bruno Delmas et Christine Nougaret (eds.), *Archives et nations dans l'Europe du XIXe siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2018, p. 113-127.

JOUX Christine de, EVEN Pascal Auteur, LACOUSSE Magali, LIMON-BONNET Marie-Françoise, NOUGARET Christine Auteur, SIBILLE Claire, BOURNIQUE Isabelle, CHAUPARD Sylvie et SUIRE Yannis, *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, France, la Documentation française, 2008, 204 p.

LEVRON Jacques, « L'intégration et la cotation des documents entrés par voie extraordinaire dans les Archives départementales », *Gazette des archives* [en ligne], 1958, vol. 23, n° 1, p. 46-53. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1958_num_23_1_1496.

MERCIER Cédric, *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires* [en ligne], Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2020. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69638-les-archives-de-la-recherche-enjeux-et-perspectives-pour-les-bibliotheques-universitaires.pdf>.

NOUGARET Christine, « L'intérêt des archives privées pour l'Histoire », *Gazette des archives* [en ligne], 2006, vol. 201, n° 1, p. 19-25. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2006_num_201_1_3804.

POIROT Albert, « Les archives dans les bibliothèques : logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2001,

n° 2, p. 4-14. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0004-001>.

TOULOUSE Sarah, *Les documents d'archives en bibliothèque* [en ligne], Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 1994. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62037-les-documents-d-archives-en-bibliotheque.pdf>.

YANTE Jean-Marie, « Papiers d'érudits, papiers de savants. De délicats problèmes de sélection » dans *Les archives dans l'université : actes du colloque international, Université de Lausanne, 30 et 31 octobre 2008*, Bern, Suisse, Allemagne, Belgique, 2009.

Archives numériques

AMAR Muriel et CHEVALLIER Philippe, *Les usages des corpus numérisés de Gallica sur la Grande Guerre* [en ligne], Rapport, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2014. Disponible à l'adresse : <https://hal-bnf.archives-ouvertes.fr/hal-01056704>.

CADIO Soizic, *État des lieux du traitement, de la conservation et de la consultation des archives numériques natives. Stage DCB.*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, 2022.

CARON Bertrand, *Formats de données pour la préservation à long terme : la politique de la BnF* [en ligne], Rapport, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2021. Disponible à l'adresse : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2021-04/politiqueFormatsDePreservationBNF_20210408.pdf.

CRINIÈRE-BOIZET Anaïs, *Les collectes régionales du web*, <https://webcorpora.hypotheses.org/1004>, 10 janvier 2023, consulté le 12 février 2023.

DEMANGE Julie, « Archives citoyennes du futur : l'archivage du numérique à la BDIC, chantier en cours », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2017, vol. 125-126, n° 3-4, p. 52-55.

EPRON Benoît, PINÈDE Nathalie et TONA Agnieszka, *Balisages. Les objets nativement numériques : transformations et nouveaux enjeux documentaires ?*, Villeurbanne, Enssib, 2020.

NAUD Dominique, *Retour d'expérience sur la stratégie de préservation des Archives nationales*, <https://siaf.hypotheses.org/1531>, 15 avril 2022, consulté le 13 février 2023.

OURY Clément, « Les fonds locaux nés numériques » dans Claire Haquet et Bernard Huchet (eds.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2019. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/5284>.

SANDRAS Agnès et STIRLING Peter, « Constituer une archive du web de la Grande Guerre et la rendre accessible aux chercheurs » dans Valérie Beaudouin, Philippe Chevallier et Lionel Maurel (eds.), *Le web français de la Grande Guerre : Réseaux amateurs et institutionnels* [en ligne], Nanterre, Presses universitaires de

Paris Nanterre, 2022, p. 91-105. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pupo/22422>.

4. COLLECTIONS PATRIMONIALES

Patrimoine et politiques patrimoniales en bibliothèque

ASSOCIATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE BIBLIOTHÉCAIRES, *Les fonds anciens des bibliothèques françaises. Journées d'étude Villeurbanne 13, 14, 15 novembre 1975*, Villeurbanne, Presses de l'ENSB, 1977.

BLÉCHET Françoise et CHARON Annie, *Les fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*, Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, 1981, 146 p.

CLAERR Thierry, « Inscrire son projet dans les politiques patrimoniales nationales et régionales » dans *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2017, p. 152-164. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/643>.

COHEN Gérard et YVON Michel, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2005, n° 5, p. 48-50. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0048-008>.

COTTIN Marie-Ange, « Bibliothèques et patrimoine. La collecte des manuscrits des fonds d'histoire locale », *La Revue administrative* [en ligne], 2004, vol. 57, n° 337, p. 93-97. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/40772268>.

DELESTRE Béatrice, HOMER Isabelle, MARKIEWICZ André, MINAULT-RICHOMME Emmanuelle, MONTAT Eric et MORGAT Alain, *Trésors des bibliothèques et archives de Champagne-Ardenne*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2019, 463 p.

HAQUET Claire, *Du fonds et de la collection en bibliothèque*, <https://epitome.hypotheses.org/153>, 2013, consulté le 26 janvier 2023.

HEINICH Nathalie, « Introduction. L'inflation patrimoniale » dans *La fabrique du patrimoine : « De la cathédrale à la petite cuillère »* [en ligne], Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016, p. 15-39. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/editionsmsmh/2647>.

LEVY Alissar, *Les fonds anciens dans les services patrimoniaux des bibliothèques municipales et intercommunales classées*, Mémoire DCB, Esssib, Villeurbanne, 2023.

MEISSONNIER Stéphanie et GIORDANO Aurélie, « Coopérer en région : les structures régionales pour le livre » dans *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 202-206.

MOUREN Raphaële, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Cercle de la librairie, 2007, 416 p.

PEDOT Béatrice, « Les structures régionales pour le livre : Évolution et tendances », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2003, n° 2, p. 18-24. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0018-004>.

PLAZANNET Fabien, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit : coordonner, accompagner, évaluer », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2008, n° 6, p. 14-19. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0048-008>.

Acquisitions en bibliothèque

SARRAZIN Véronique, MARCILLOUX Patrice, GRAILLES Bénédicte et NEVEU Valérie, *Les dons d'archives et de bibliothèques : XIXe-XXIe siècle, de l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

COQ Dominique, « Donner, léguer aux collections publiques, une passion qui s'éteint ? » dans *Passion(s) et collections : actes du colloque (Chambéry, 21 et 22 octobre 1998)*, Paris, FFCB, 1999, p. 95-100.

COTTIN Marie-Ange, « Patrimoine et bibliothèques : Les donations de fonds d'historiens locaux », *La Revue administrative* [en ligne], 2005, vol. 58, n° 346, p. 398-402. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/41543134>.

GUINARD Pierre, « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine » dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1997, p. 187-206.

HAQUET Claire, « Enrichir les fonds locaux » dans Bernard Huchet (ed.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. « La Boîte à outils »), 2019.

HOCH Philippe, RAUSCH Jean-Marie « Le don dans tous ses états » dans Pierre-Édouard Wagner, Patricia Droulers et Philippe Hoch (eds.), *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, 1992, p. 3-10.

LUTZ Jean-François, *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon, 1850-1950* [en ligne], Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2003. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01896342>.

MARAIS Jean-Luc, *Histoire du don en France de 1800 à 1939 : dons et legs charitables, pieux et philanthropiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

VARRY Dominique, « De quelques problèmes du passage des collections privées aux collections publiques » dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1999, p. 214-220.

Traitement des fonds en bibliothèque

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LIVRE ET LECTURE, *Campagne de signalement des manuscrits en Auvergne-Rhône-Alpes !*, <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/campagne-de-signalement-des-manuscrits-en-auvergne-rhone-alpes>, 25 mars 2020, consulté le 23 février 2023.

BnF; CCFR, *Utilisation de TapIR et traitement des fonds d'archives et de manuscrits. Synthèse de l'enquête 2020* [en ligne], Paris, BnF, 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.bnf.fr/fr/utilisation-de-tapir-et-traitement-des-fonds-darchives-et-de-manuscrits-enquete-2020>.

CABANE Célia, *La place de l'image en bibliothèque : être chargée de collections iconographiques en France* [en ligne], Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68853-la-place-de-l-image-en-bibliotheque-etre-chargee-de-collections-iconographiques-en-france.pdf>.

CABANE Célia et DUPRAT Julie, *Diffusion numérique du patrimoine des bibliothèques territoriales. Les collections de manuscrits et d'imprimés anciens restant à cataloguer ou rétroconvertir* [en ligne], Paris, Ministère de la Culture, Service du Livre et de la Lecture, 2017. Disponible à l'adresse : https://www.culture.gouv.fr/fr/content/download/176435/file/Synthese_finale_v5.pdf.

FEURTET Jean-Marie, « Signaler des sources, et au-delà ? L'exemple de Calames » dans Fabienne Henryot (ed.), *L'historien face au manuscrit : Du parchemin à la bibliothèque numérique* [en ligne], Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 357-366. Disponible en ligne : <http://books.openedition.org/pucl/1292>.

HAQUET Claire, *Bibliothécaire et détective : les manuscrits non classés*, <https://epitome.hypotheses.org/6543>, consulté le 9 mars 2022.

JOSSERAND Claire, *Les données de provenance des collections des bibliothèques* [en ligne], Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69638-les-archives-de-la-recherche-enjeux-et-perspectives-pour-les-bibliotheques-universitaires.pdf>.

LATOURE Patrick et PALLUAULT Florent, *L'autre catalogue ? Décrire des archives et des manuscrits*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2016.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, « Circulaire relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales » [en ligne], Ministère de la Culture, Paris, 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Circulaire-du-26-mars-2019.pdf>.

PALLUAULT Florent, « Décrire et signaler des documents patrimoniaux : enjeux, formats, perspectives » dans Dominique Coq (ed.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017, p. 117-130. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/666>.

« Un état des lieux en régions », *Le signalement en bibliothèque ? Tout un programme !*, <https://www.youtube.com/watch?v=sAJeUx6ks6A>, 2023, consulté le 15 février 2023.

TapIR, CGM, CCFr ? De quoi s'agit-il ?, <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/tapir-cgm-ccfr-de-quoi-sagit-il>, consulté le 25/02/2023.

Numérisation, valorisation et projets scientifiques

AMAR Muriel et CHEVALLIER Philippe, *Les usages des corpus numérisés de Gallica sur la Grande Guerre* [en ligne], Rapport, Bibliothèque nationale de France,

Paris, 2014. Disponible à l'adresse : <https://hal-bnf.archives-ouvertes.fr/hal-01056704>.

CHANCEREL Gaelle et RABAUD Julien, « Bibliothèque Omeka Jacques Blot : Valorisation d'un fonds patrimonial des monuments protohistoriques basques », 2020, <https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-03025301>, consulté le 14/02/2023.

CLAERR Thierry et WESTEEL Isabelle (eds.), *Numériser et mettre en ligne* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2017, 199 p. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/414>.

DELMAS Bruno, « La France savante : état d'avancement du projet du Comité des Travaux historiques et scientifiques », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* [en ligne], 2013, vol. 157, n° 4, p. 1809-1819. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2013_num_157_4_95163.

DELMULLE Jérémy, « Un répertoire de “Mains d'érudits (XVIe-XXe siècles)” », *Gazette du Livre Médiéval* [en ligne], 2021, 65 (2019), p. 87-89. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03429514>.

DESFARGES Pascal, *Le modèle de co-construction de savoirs : un enjeu d'innovation pour les bibliothèques ?*, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68788-le-modele-de-co-construction-de-savoirs-un-enjeu-d-innovation-pour-les-bibliotheques>, 22 mars 2016.

DUJOL Lionel et MERCIER Silvère, *Médiation numérique des savoirs : des enjeux aux dispositifs*, Montréal, Les éditions Asted, 2018.

PAYEN Emmanuèle (ed.), *Exposer en bibliothèque : Enjeux, méthodes, diffusion* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2022, 224 p. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/16337>.

PAYEN Emmanuelle, « Action culturelle et production de contenus », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2011, n° 1, p. 20-25. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0028-007>.

SCHREIBER Florence, « Exposer le patrimoine » dans *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 87-97.

VIDAL Jean-Marc (ed.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : Communiquer avec les publics* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2017, 180 p. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/598>.

Les différentes actions de coopération numérique, <https://www.bnf.fr/fr/les-differentes-actions-de-cooperation-numerique>, consulté le 27 février 2023.

5. FONDS LOCAL

CLAERR Thierry, « L'histoire locale et régionale en bibliothèque » dans *Histoire en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 137-158.

HAQUET Claire et HUCHET Bernard (eds.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque* [en ligne], Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2019, 166 p. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/5124>.

JOCTEUR MONTROZIER Yves, « Les fonds locaux » dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1997, p. 351-370.

6. EXEMPLES DE FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX

BERTRAND Regis, « L'entrée des manuscrits de Michel de Léon à la Bibliothèque de Marseille », *Marseille*, n°162, 1992, p. 44-49.

BOUTET DE MONVEL Violaine, « Les papiers Charnier : un témoignage en forme de puzzle », *Gryphe*, 2013, vol. 23, p. 33-35.

DAUMAS Shirley, *La passion de l'histoire : les archives de Pierre Pansier (1864-1934) (Avignon, dépôt de la Fondation Calvet à la Médiathèque Ceccano)*, Université d'Avignon, Avignon, 2021.

DAUMAS Shirley, *Le fonds Pierre Pansier – Avignon*, <https://archivbib.hypotheses.org/351>, consulté le 24 octobre 2022.

DELMAS Jean-François, *L'Inguimbertaine : maison des muses*, Paris, Nicolas Chaudun, 2007, 155 p.

DROULERS Patricia, RAUSCH Jean-Marie Préfacier et BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE, « Marius-Mutelet (1902-1983) » dans Pierre-Édouard Wagner, Patricia Droulers, et Philippe Hoch (eds.), *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, 1992, p. 59-87.

FONDBERTASSE Lola, *Toussaint Grille (1766-1850), antiquaire angevin et sa collection d'objets d'art du Moyen Âge* [en ligne], Mémoire, École du Louvre, Paris, 2016. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01690813>.

GRACEFFA Agnès, « Vulgariser et édifier : Ferdinand Lot ou le Moyen Âge au service de la nation » dans Ursula Bähler, Valérie Cangemi et Alain Corbellari (eds.), *Le savant dans les Lettres* [en ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 107-119. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pur/52858>.

HAQUET Claire, *Hubert-Félix Soyier-Willemet, le « catalogue vivant » de la Bibliothèque de Nancy*, <https://epitome.hypotheses.org/4140>, consulté le 9 mars 2022.

HELIAS-BARON Marlène, « Entre érudition et généalogie. Les transcriptions du comte de Chastellux à la fin du XIXe et au début du XXe siècle » dans *Productions et pratiques sociales de l'écrit médiéval en Bourgogne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 393-408.

HOCH Philippe et RAUSCH Jean-Marie, « À travers les collections d'Yvonne et Marius » dans Pierre-Édouard Wagner, Patricia Droulers, Metz et Philippe Hoch (eds.), *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, 1992, p. 89-96.

JUHEL Vincent et SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, *Arcisse de Caumont : 1801-1873 : érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2004, 514; 1 p.

LANGLOIS Sébastien, « Un fonds d'archives inédit à la Bibliothèque municipale de Dijon : les papiers de l'abbé Reinert », <http://patrimoine.bm->

dijon.fr/pleade/functions/ead/attached/FR212316101_reinert/FR212316101_reinert_e0000028.pdf, consulté le 13/11/2022.

MICHEL Alain-Pierre, « Un notable inconnu de la Bourgogne : Ernest Petit (1835-1918) et la fin d'une forme d'engagement politique et savant », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2012, vol. 134, n° 10, p. 41-57.

MIURA Grégory, « Jean-Auguste Brutails, le guide des fonds de l'Université Bordeaux Montaigne », *Revue archéologique de Bordeaux* [en ligne], 2016, n° 105. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-01586262>.

PIC François, ADAM Claudine et MOURANCHE Marielle, *Fernand Pifteau, la passion du patrimoine écrit toulousain*, Villemur-sur-Tarn, Loubatières, 2023.

SAGNES Sylvie, « De l'archive à l'histoire : aller-retour » dans Alban Bensa et Daniel Fabre (eds.), *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités* [en ligne], Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 71-86. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/editionsmsmh/2957>.

SAGNES Sylvie, *D'une histoire, l'autre. Sociétés savantes et érudits bordelais au miroir de leur passé*, 2002. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-00138451/document>.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE (ed.), *Auguste Prost, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896)*, Paris, C. Klincksieck, 1897, vol. 1.

WAGNER Pierre-Édouard et RAUSCH Jean-Marie, « Les bibliothèques de Victor Jacob et de Charles Lorrain » dans Pierre-Édouard Wagner, Patricia Droulers et Philippe Hoch (eds.), *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 1992, p. 39-46.

« Hommage à Louis Armand-Calliat (1896-1966) », *Arts et traditions populaires*, 1968, vol. 16, n° 2, p. 93-134.

Collection Chappée, ou "Archives du Cognier", <https://sceau.hypotheses.org/guide-de-recherche-dans-les-collections-du-departement-des-manuscrits/collection-chappee>, consulté le 15 février 2023.

7. SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉRUDITS ACTUELS

FABRE Daniel, « L'Histoire a changé de lieux » dans Alban Bensa (ed.), *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités* [en ligne], Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 13-41. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/editionsmsmh/2952>.

ISTASSE Manon, « Les associations historiques et patrimoniales en Picardie : un essor peu connu » dans Arnaud Hurel (ed.), *La France savante* [en ligne], Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018, p. 337-347. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/cths/2777>.

LANDES Christian, « Amateurs et sociétés savantes » dans *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La Découverte, 2009, p. 54-66.

RIOUST Laure, *De l'érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale : évolutions, pratiques et représentations* [en ligne], Mémoire DCB, Enssib, Villeurbanne, 2008. Disponible à l'adresse :

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1742-de-l-erudit-aux-usagers-publics-des-fonds-locaux-et-regionaux-en-bibliotheque-municipale-evolutions-pratiques-et-representations.pdf>.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS ET DES ÉCHANGES.....	120
ANNEXE 2 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE ÉCRITE	123
ANNEXE 3 : FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX EN BIBLIOTHÈQUE	125
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRES	131
ANNEXE 5 : MODALITÉS D'ENTRÉE D'UN FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES AUX ARCHIVES OU À LA MÉDIATHÈQUE DE VICHY	145

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS ET DES ÉCHANGES

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Personne contactée	Fonction	Établissement	Modalité
Julien BAUDRY	Responsable du service d'appui à la recherche et productions scientifiques	SCD Université Bordeaux Montaigne	mail
Dorothee BENHAMOU-SUESSER Sarah TOURNERIE Anaïs CRINIÈRE-BOIZET	Chargée de collections numériques - Responsable de l'accès aux Archives de l'Internet et de la préservation / Adjointe au chef de service / Chargée de la coopération avec les BDLI	Service du dépôt légal numérique / Service sciences sociales - Département Philosophie histoire sciences de l'Homme / Département du Dépôt légal - BnF	visioconférence
Ludovic BOUVIER	Archiviste	Bibliothèque des Mines	mail
Anaïs CRINIÈRE-BOIZET	Chargée de la coopération avec les BDLI	Service du dépôt légal numérique Département du Dépôt légal - BnF	visioconférence
Marie-Pierre DION	Responsable de la bibliothèque et des archives	Bibliothèque du Château de Chantilly	téléphone
Arnaud FLICI	Responsable des fonds patrimoniaux	BMC de Saint Briec	mail
Emilie GANGNAT	Responsable du patrimoine numérisé	BM de Bayonne	mail
Virginie GARRET	Responsable	Bibliothèque- documentation du CEREP - service des Musées de Sens	mail
Fabienne GELIN	Responsable des fonds patrimoniaux	BM de Vichy	mail
Mathieu GERBAULT	Responsable des fonds patrimoniaux	BMC de Bordeaux	téléphone
Pierre GUINARD	Directeur du Patrimoine	BMC de Lyon	sur place
Jean-François HANNECART	Directeur-adjoint et responsable du pôle Patrimoine	BMC de Valenciennes	téléphone
Clotilde HERBERT	Chargée de collections patrimoniales	BMC de Cambrai	mail
Cindy HOPFNER Eric NUNES	Valorisation numérique des collections patrimoniales Responsable du service numérique du patrimoine	BMC de Nancy	visioconférence
Laurence LE BRAS	Chargée de collections	Département des Manuscrits - BnF	mail
Julie LOCHANSKY	Responsable des fonds patrimoniaux	BMC Carpentras	téléphone
Guy MAYAUD	Responsable des archives	INHA	sur place

Agathe MORIN	Bibliothécaire	BM de Saintes	téléphone
Marielle MOURANCHE	Responsable du service du patrimoine écrit	SICD Université Toulouse Capitole	mail
Amandine PACAUT	Responsable des collections patrimoniales	BM de Mâcon	mail
Marie-Claude PASQUET	Bibliothécaire indépendante		téléphone
Aude PONTALIER	Responsable de la bibliothèque Fesch	BM d'Ajaccio	mail
Frédéric PUISSANT	Responsable des collections patrimoniales	BM de Saintes	mail
Mathilde SIMEANT	Responsable des fonds anciens	BMC de Dijon	téléphone
Christine ROBERT	Responsable du recensement des fonds	Département de la coopération - BnF	visioconférence
Marie-Françoise ROCHE	Coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits	Département de la coopération - BnF	visioconférence
Marilyn RONDEAU Marie-Sophie MORIZUR	Directrice des archives Chargée des collections patrimoniales de la médiathèque	BM de Melun	téléphone
Etienne VIGNON	Chargé d'archives	BU de Pau et des Pays de l'Adour	visioconférence
Jean VILBAS	Responsable des collections patrimoniales	BMC de Douai	téléphone
Romain WENZ	Responsable du service de coopération documentaire	Direction de la documentation - Université de Bordeaux	mail
Sarah YVON	Bibliothécaire	Service historique de la défense - Brest	téléphone

AUTRES INSTITUTIONS

Personne contactée	Fonction	Établissement	Modalité
Ariane LEPILLIET	Chargée de mission patrimoine écrit	SRL Interbibly	téléphone
Sophie MALAVIEILLE	Directrice adjointe	AD du Rhône	sur place
Frédéric MORIN	Chargé de recherche	Service Ville d'art et d'histoire de Saintes	téléphone
Julie PROUST	Responsable du pôle Patrimoine écrit, graphique et littéraire	AR2L Hauts-de-France	téléphone

CHERCHEURS PROFESSIONNELS

Personne contactée	Fonction	Modalités
Guillaume BAZIERE	Doctorant en histoire moderne	sur place
Emmanuelle CHAPRON	Professeure d'histoire moderne à Aix Marseille	visioconférence
Shirley DAUMAS	Docteure en histoire contemporaine	téléphone
Jérémy DELMULLE	Chargé de recherche à l'IRHT	visioconférence
Yann POTIN	Chargé d'études documentaires aux Archives nationales	sur place
Antoine ROBIN	Chargé d'études documentaires à l'INHA	sur place

SOCIÉTÉS SAVANTES

Sociétés savantes et associations	Nom	Fonction	Modalité
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon	Pierre CREPEL	Archiviste	sur place
Amis du vieux Chatillon	Monique BARRIER	Présidente	mail
Centre ardennais de recherche archéologique	Maxime PIETERS	Président	mail
Cercle d'archéologie de Montluçon	Olivier TROUBAT	Président	mail
La Sabretache	Hughes de BAZOUGES	Secrétaire Général	téléphone
Société Agricole, Savante et Littéraire des Pyrénées Orientales	Sylvain CHEVAUCHE	Président	journée d'études du CTHS
Société des Amis des Arts et des Musées de Strasbourg	Jean-Claude COLBUS	Responsable des collections	mail
Société des antiquaires de la Morinie	Thomas DELVAUX		téléphone
Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux	Jean-Marie ERHET	Président	mail
Société d'histoire du val et de la ville de Munster	Gérard LESER	Président	mail
Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais	Sébastien HAGUETTE	Président	mail
Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline	Dominique MAISONNEUVE	Archiviste	téléphone
Société pour la recherche archéologique en Alsace Bossue	Paul NÜSSLEIN	Président	mail
Société Scientifique et Archéologique de la Corrèze	Monique LAUCOURNET	Responsable de la bibliothèque	mail
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var	Françoise GROSJEAN	Présidente	mail

ANNEXE 2 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE ÉCRITE

Bibliothèques territoriales

Bibliothèque André-Malraux, Saint Briec
 Médiathèque François-Mitterrand, Saintes
 Médiathèque André-Malraux, Strasbourg
 Médiathèques Communautaires, Bar-le-Duc
 Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, Bourg-en-Bresse
 Bibliothèque communautaire Saint-Exupéry, Annonay
 Bibliothèque Albert-Legendre, Laval
 Bibliothèque municipale, Ajaccio (bibliothèque patrimoniale Fesch)
 Médiathèques de la métropole clermontoise, Clermont-Ferrand (bibliothèque du patrimoine)
 Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Paris
 Bibliothèque-documentation du CEREP, Musées de Sens
 Bibliothèque municipale, Nancy (BMC)
 Bibliothèques et archives municipales, Besançon (BMC)
 Bibliothèques municipales, Angers (BMC)
 Réseau des bibliothèques Le Quadrant, Boulogne-sur-Mer (BMC)
 Réseau des bibliothèques Douai Cuincy, Douai (BMC)
 Bibliothèque municipale, Nice (BMVR)
 Médiathèque Simone-Veil, Valenciennes (BMC)
 Médiathèque municipale, Bayonne (BMC)
 Médiathèques Agglomération La Rochelle, La Rochelle (BMC)
 Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, Chambéry (BMC)
 Médiathèque Émile-Zola, Montpellier (BMC)
 Médiathèque et Archives La Grande Plage, Roubaix (BMC)
 Bibliothèque – Musée Inguimbertaine, Carpentras (BMC)

Bibliothèques universitaires

SICD, Toulouse
 SCD, Limoges
 SCD Bordeaux Montaigne, Bordeaux
 SCD St-Denis, La Réunion

Bibliothèque nationale Universitaire, Strasbourg

Bibliothèque Yves-Le Gallo, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Bibliothèque de Fels, Institut Catholique de Paris, Paris

Bibliothèque, Sciences Po, Paris

Bibliothèque de la Défense

Bibliothèque du Prytanée national militaire, La Flèche

Services d'archives

Archives départementales, Pas-de-Calais

Bibliothèque des Archives municipales et métropolitaines, Grenoble

Service de la Mairie, Saint-Geniez-d'Olt

ANNEXE 3 : FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX EN BIBLIOTHÈQUE

Au cours de notre enquête, nous avons constitué un corpus de fonds d'érudits locaux en bibliothèque (bibliothèques territoriales, associatives et universitaires). Celui-ci a nourri notre mémoire sans avoir prétention à être exhaustif.

Ville	Nom	Type de structure	Nom du fonds (producteur)	Dates du producteur	Profession du producteur
Abbeville	Archives municipales et Bibliothèque patrimoniale	BM	Alcius Ledieu	1850-1912	archiviste et bibliothécaire
Abbeville	Archives municipales et Bibliothèque patrimoniale	BM	Antonie Bouts	1875-1949	écrivain
Ajaccio	Bibliothèque patrimoniale Fesch	BM	Dorothy Carrington	1910-2002	écrivain
Ajaccio	Bibliothèque patrimoniale Fesch	BM	Louis Campi	18.. - 1905	percepteur
Bayonne	Médiathèque municipale	BM	Pierre Rectoran	1880 - 1952	archiviste (musée de Bayonne)
Bayonne	Médiathèque municipale	BM	Charles Bernadou	1841-1901	conseiller municipal
Bayonne	Médiathèque municipale	BM	Georges Hérelle	1848-1935	professeur de lycée
Bordeaux	Bibliothèque Mériadeck	BMC	Pierre Bernadou	1762-1852	avocat
Bordeaux	Bibliothèque Mériadeck	BMC	Jules Delpit	1808-1892	magistrat, homme politique
Bordeaux	Bibliothèque Mériadeck	BMC	Charles Marionneau	1823-1896	peintre
Bordeaux	Université Bordeaux Montaigne	SCD	Jean-Auguste Brutails	1884-1925	archiviste

Bourg-en-Bresse	Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland	BM	Eugène Dubois	1871-1952	instituteur
Cambrai	Labo-Cambrai	BMC	Pierre Giraud	1934-2006	docteur en pharmacie
Cambrai	Labo-Cambrai	BMC	Joseph Gaudefroy	1914-1996	comptable
Carpentras	L'Inguimbertaine	BMC	Casimir Barjavel	1803-1868	médecin
Carpentras	L'Inguimbertaine	BMC	Denis-Barthélémy Tissot	1750-1818	avocat
Carpentras	L'Inguimbertaine	BMC	Jean-Jacques Jully	1913-2010	professeur de lycée; écrivain
Châlons-en-Champagne	Médiathèque Pompidou	BMC	Germaine Maillet	1902-1991	
Châlons-en-Champagne	Médiathèque Pompidou	BMC	Just Berland	1876-1951	archiviste
Chantilly	Archives et bibliothèque du château de Chantilly		Jean Vergnet-Ruiz	1896-1972	conservateur de musée
Charleville Mézière	Centre ardennais de recherche archéologique	Société savante	Jean-Georges Rozoy	1922-2019	médecin
Clermont-Ferrand	Bibliothèque du patrimoine	BMC	Jean-François Crouzet	1802-1866	
Clermont-Ferrand	Bibliothèque du patrimoine	BMC	Paul Le Blanc	1828-1918	"érudit local"
Clermont-Ferrand	Bibliothèque du patrimoine	BMC	Georges Desdevises du Désert	1854-1942	professeur de lycée; écrivain
Clermont-Ferrand	Bibliothèque du patrimoine	BMC	Lucien Gachon	1894-1984	écrivain
Clermont-Ferrand	Bibliothèque du patrimoine	BMC	Henri Pourrat	1887-1959	écrivain
Dieppe	Médiathèque Jean-Renoir	BM	Médiathèque	1924-2017	notaire
Dijon	Bibliothèque patrimoniale et d'étude	BMC	Ernest Petit	1835-1918	érudit local ; homme politique
Dijon	Bibliothèque patrimoniale et d'étude	BMC	Eugène Ulysse Reinert	1874-1959	ecclésiastique
Douai	Bibliothèque d'étude	BMC	Félix Brassart	18..-19..	

Douai	Bibliothèque d'étude	BMC	Claude Carlier (abbé)	1725-1787	religieux
Epernay	Médiathèque d'Epernay	BM	Raoul Chandon de Briailles	1850-1908	négociant en vin
Epernay	Médiathèque d'Epernay	BM	Armand Bourgeois	1841-1911	receveur des impôts
Epernay	Médiathèque d'Epernay	BM	Isidore Godart Roger	1776-1860	négociant en vin ; homme politique
Grenoble	Bibliothèque d'étude et du patrimoine	BMC	Octave Chenavaz	1855-1912	avocat, homme politique
Grenoble	Bibliothèque d'étude et du patrimoine	BM	Ulysse Chevalier	1841-1923	religieux
Langres	Bibliothèque diocésaine	Bibliothèque associative	Claude-Charles Daguin	1849-1944	magistrat
Laval	Bibliothèque Albert-Legendre	BM	Alphonse-Victor Angot	1844-1917	religieux
Laval	Bibliothèque Albert-Legendre	BM	Ernest Laurain	1850-1948	archiviste
Laval	Bibliothèque Albert-Legendre	BM	Charles-Marie Maignan	1808-1860	
Laval	Bibliothèque Albert-Legendre	BM	Jacques-Ambroise Duchemin de Villiers	1764-1840	avocat
Lyon	Bibliothèque de la Part-Dieu	BMC	Henry Morin-Pons	1831-1905	banquier
Lyon	Bibliothèque de la Part-Dieu	BMC	Baudrier Henri-Louis	1815-1884	magistrat
Mâcon	Médiathèque de Mâcon	BM	Lucien Guillemaut	1842-1917	médecin
Mâcon	Médiathèque de Mâcon	BM	Henry George	1836-1927	fonctionnaire
Mâcon	Médiathèque de Mâcon	BM	Barthélémy Rameau	1828-1908	religieux
Melun	L'Astrolabe	BM	Gabriel Leroy	1834-1908	archiviste et bibliothécaire

Melun	L'Astrolabe	BM	Emile Rayon	18..-1942	archiviste et bibliothécaire
Montluçon	Cercle d'archéologie de Montluçon	Société savante	Maurice Piboule	1919-2011	instituteur
Munster	Société d'histoire du val et de la ville de Munster	Société savante	Jean Matter	1895-1955	greffier
Nancy	Bibliothèque Stanislas	BMC	Charles Courbe	1839-1885	comptable
Nancy	Bibliothèque Stanislas	BMC	Gaston Save	1841-1901	peintre
Nancy	Bibliothèque Stanislas	BMC	Marguerite Delorme	1876-1946	peintre
Nancy	Bibliothèque Stanislas	BMC	Charles Abel	1824-1894	avocat, homme politique
Nancy	Bibliothèque Stanislas	BMC	Eugène Martin	1859 - 1948	religieux
Nancy	Bibliothèque Stanislas	BMC	Jean-Charles Herpin	1798-1872	médecin
Paris	Bibliothèque nationale de France	BnF	Ferdinand de Guilhermy	1808-1878	fonctionnaire
Paris	Bibliothèque nationale de France	BnF	Auguste Prost	1817-1896	banquier puis rentier
Reims	Bibliothèque Carnegie	BM	Charles Sarazin	1879-1953	
Saint-Brieuc	Bibliothèque André-Malraux	BM	Jules Conan	1907-2000	professeur de lycée
Saint-Brieuc	Bibliothèque André-Malraux	BM	René-Théophile Salaün	1916-1976	Libraire
Saint-Denis (La Réunion)	BU du Moufia, Université de La Réunion	BU	Alain-Marcel Vauthier	1943-2020	conservateur en chef des bibliothèques
Saint-Dié-des-Vosges	Médiathèque Victor Hugo	BM	Edouard Ferry-Schutzenberger	18..-1888	avocat
Saint-Omer	Bibliothèque Agglomération du Pays de Saint-Omer	BM	Fernand Noircarmes	1845-1926	

Saintes	Médiathèque François-Mitterrand	BM	Louis Audiat	1832-1903	professeur de lycée; écrivain
Sedan	Médiathèque Georges-Delaw	BM	Olivier de Gourjault		
Senlis	Médiathèque municipale de Senlis	BM	Léon Dautheuil	1889-1977	médecin
Sens	Bibliothèque-documentation du CEREP - Musées de Sens	Bibliothèque de musée municipal	Eugène Chartraire	1862-1935	conservateur du Trésor de la cathédrale
Sens	Bibliothèque-documentation du CEREP - Musées de Sens	Bibliothèque de musée municipal	Augusta Hure	1870-1953	conservatrice de musée
Sens	Bibliothèque-documentation du CEREP - Musées de Sens	Bibliothèque de musée municipal	Jacques Leviste	1928-2021	chanoine ; conservateur du Trésor de la cathédrale
Strasbourg	Médiathèque André Malraux	BM	Auguste Edouard Cunitz	1812-1886	professeur d'université
Strasbourg	Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg	BnU	Charles Schmidt	1812-1895	professeur d'université
Strasbourg	Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg	BnU	Robert Will	1910-1999	architecte
Toulon	Réserve Lagoubran	BM	Marcel Philibert	1904-1991	instituteur
Toulouse	Service interétablissement de coopération documentaire, Service du livre ancien	BU	Frix Taillade	1818-1901	directeur d'une entreprise de commerce de tissus ; conservateur de bibliothèque
Toulouse	Service interétablissement de coopération	BU	Fernand Pifteau	1865-1942	commerçant

	documentaire, Service du livre ancien				
Toulouse	Service interétablissement de coopération documentaire, Service du livre ancien	BU	Casimir Barrière-Flavy	1863-1927	avocat
Troyes	Médiathèque Jacques-Chirac	BM	Abbé Michel Tremet	1725-1785	religieux
Troyes	Médiathèque Jacques-Chirac	BM	Mgr Joseph Roserot de Melin	1879-1968	religieux
Troyes	Médiathèque Jacques-Chirac	BM	Jean-Camille Niel	1882-1964	ingénieur des Ponts et Chaussées ; conseiller municipal
Troyes	Médiathèque Jacques-Chirac	BM	Chanoine Arthur Prévost	1860-1941	religieux
Troyes	Médiathèque Jacques-Chirac	BM	Georges Hérelle	1848-1935	professeur de lycée
Valenciennes	Médiathèque Simone Veil	BMC	Louis Serbat	1875-1953	archiviste

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRES

LES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX EN BIBLIOTHÈQUE (XIX^E - XXI^E SIÈCLES) — QUESTIONNAIRE POUR LES PROFESSIONNELS

J'entends m'intéresser aux fonds d'érudits locaux du XIX^e siècle à nos jours, c'est-à-dire aux documents que des historiens ou historiennes, antiquaires et archéologues locaux, parfois membres de sociétés savantes, accumulent et/ou produisent à partir de leurs activités de recherche sur l'histoire de leur lieu d'origine, de vie ou d'affection (notes de travail, correspondances, copies, manuscrits, tapuscrits, iconographie, numismatique, objets...).

Selon cette définition, conservez-vous des fonds d'érudits locaux dans votre bibliothèque ?

- Oui
- Non

Pouvez-vous en indiquer quelques-uns ? Vous pouvez aussi préciser ici si vous avez des fonds de femmes historiennes, antiquaires ou archéologues locales.

Réponse libre

Les questions suivantes portent sur les fonds d'érudits locaux dont vous disposez (historiens, historiennes, antiquaires et archéologues locaux). Je vous remercie de répondre en considérant l'ensemble de vos fonds.

1 - Le traitement des fonds d'érudits locaux

Comment ces fonds sont-ils arrivés à la bibliothèque ? (Plusieurs réponses possibles)

- Acquisition onéreuse
- Acquisition à titre gracieux (don et leg)
- Acquisition par dation
- Acquisition provisoire (dépôt)
- Acquisition par échange
- Acquisition par collecte
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Avez-vous gardé la logique de classement initiale de l'érudit pour organiser ces fonds ?

- Oui
- Non
- Pour certains fonds d'érudits locaux oui, pour d'autres non

Pourquoi ? Vous pouvez préciser ici la logique de classement adoptée :

Réponse libre

Vos fonds d'érudits locaux sont en général constitués de :

2 choix de réponse pour chaque item : oui ; non

- Documents manuscrits (notes de travail, fiches, épreuves)
- Documents tapuscrits (notes de travail, fiches, épreuves)
- Imprimés (livres, périodiques, tirés-à-part...)
- Documents iconographiques (cartes et plans, cartes postales, estampes, dessins, affiches, photos...)
- Documents personnels (administratif et correspondance)
- Éphémères
- Numismatique
- Sceaux
- Objets
- Autre

Si nécessaire, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Les fonds en question sont : (Plusieurs réponses possibles)

- Des manuscrits reliés
- Conditionnés dans des boîtes d'archives
- Non conditionnés
- Autre

Si nécessaire, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Vos fonds d'érudits locaux font partie : (Plusieurs réponses possibles)

- Du fonds patrimonial
- Du fonds des manuscrits
- Du fonds local
- Du fonds courant
- Ils sont séparés en tant que fonds particuliers
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Nous emploierons ci-dessous « inventier » dans son sens archivistique, c'est-à-dire pour désigner l'opération qui consiste à classer, décrire un fonds d'archives et ainsi produire un instrument de recherche.

Pour désigner l'opération qui consiste à attribuer une cote à un document (« inventier » dans un sens bibliothéconomique), nous emploierons l'expression « inscrire à l'inventaire ».

Cataloguer renvoie pour les imprimés et les manuscrits à la rédaction de notices descriptives, sur support papier ou informatique, selon des règles et des standards bibliographiques.

Quels sont les critères mobilisés pour décider de quel type de fonds relèvent les fonds d'érudits locaux ? (Plusieurs réponses possibles)

- Date des documents du fonds de l'érudit local
- Date à laquelle le fonds a été inscrit à l'inventaire
- Époque à laquelle le fonds de l'érudit local a été inventorié ou catalogué

- Époque à laquelle l'inventaire ou le catalogue du fonds de l'érudit local a été encodé en EAD
- Prestige de l'érudit local lié au fonds
- Volumétrie du fonds de l'érudit local
- Matérialité des documents (feuillet non reliés, manuscrits, imprimés, objets...)
- Intérêt du public pour le fonds concerné
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Vos fonds d'érudits sont-ils tous inscrits à l'inventaire ? (C'est-à-dire ont-ils tous une cote d'attribuée ?)

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si nécessaire, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Vos fonds d'érudits locaux sont-ils tous catalogués et/ou inventoriés ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Sur quel(s) type(s) de support(s) vos fonds d'érudits locaux sont-ils inventoriés et/ou catalogués ? (Plusieurs réponses possibles)

- Fiches manuscrites ou dactylographiées
- Fichier Excel ou Word
- Catalogue imprimé
- Catalogue informatisé en Unimarc
- Catalogue informatisé en EAD
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Comment vos fonds d'érudits locaux apparaissent-ils dans le catalogue ? (Plusieurs réponses possibles)

- Ils sont dans le catalogue général des manuscrits avec des cotes dispersées
- Ils sont dans le catalogue général des manuscrits avec des cotes qui se suivent
- Ils sont dans le catalogue général de la bibliothèque
- Ils font l'objet d'un instrument de recherche séparé dans le système de gestion local / TapIR / Calames
- Aucun n'apparaît dans le catalogue
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Vos fonds d'érudits locaux sont-ils catalogués dans le CCfr ? (*via* Calames ou TapIR) (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, c'est fait
- Oui, c'est en cours
- Nous aimerions mais ce n'est pas en cours
- Non
- Je ne sais pas

Existe-t-il des notices de description des fonds pour vos fonds d'érudits locaux dans le Répertoire du CCfr ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, c'est fait
- En partie seulement
- Nous aimerions mais ce n'est pas en cours
- Non

Êtes-vous en contact avec des services d'archives concernant la gestion des fonds d'érudits locaux de votre bibliothèque ?

3 choix de réponse pour chaque item : oui, de manière formalisée, avec une convention ; oui, de manière informelle ; non

- Arrivée du fonds
- Conditionnement et conservation
- Classement
- Signalement
- Valorisation
- Transfert du fonds de votre établissement à un service d'archives

2 - La mise à disposition des fonds d'érudits locaux

Quels profils-types d'utilisateurs consultent les fonds d'érudits locaux ? (Sélectionnez le degré de consultation de chaque catégorie)

3 choix de réponse pour chaque item : usager principal ; usager occasionnel ; aucune consultation

- Chercheurs et universitaires
- Personnel scientifique et technique d'autres établissements (bibliothécaires, archivistes, conservateurs...)
- Érudits locaux et historiens amateurs actuels
- Généalogistes professionnels
- Scolaires et étudiants
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Si les utilisateurs souhaitent consulter ces fonds, ils peuvent les trouver via : (Plusieurs réponses possibles)

- Site internet de la bibliothèque
- Catalogue de la bibliothèque
- Bibliothèque numérique de la bibliothèque
- Portail patrimonial local
- Répertoire des fonds du CCfr
- Base Manuscrits et archives du CCfr (Calames, CGM, BAM, Palme)
- Notice de personne du catalogue de la BnF

- Data BnF
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Y a-t-il des actions de valorisation spécifiques aux fonds d'érudits locaux dans votre établissement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, passées
- En cours
- À venir
- Non

Si oui, indiquez les initiatives de valorisation qui ont été mises en place pour les fonds d'érudits locaux de votre bibliothèque (Plusieurs réponses possibles)

- Article de blog
- Exposition
- Conférence
- Numérisation
- Cours dans le cadre d'une formation universitaire
- Projet de recherche en partenariat avec des enseignants-chercheurs
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Vous pouvez indiquer certaines initiatives ici :

Réponse libre

Les fonds d'érudits locaux sont-ils numérisés (au moins pour partie) ?

- Oui
- Non

Pour quelle(s) raison(s) ont-ils été numérisés ? (Plusieurs réponses possibles)

- Documents rares dans le fonds
- Documents iconographiques dans le fonds
- Valorisation de l'histoire locale
- Intérêt pour l'érudit local du fonds
- Intérêt pour le thème du fonds
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Si non, prévoient-ils de l'être ? (Au moins pour partie)

- Oui
- Non

Pour quelle(s) raison(s) vont-ils être numérisés ? (Plusieurs réponses possibles)

- Documents rares dans le fonds
- Documents iconographiques dans le fonds

- Valorisation de l'histoire locale
- Intérêt pour l'érudit / l'historien local du fonds
- Intérêt pour le thème du fonds
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Estimez-vous que par rapport aux autres fonds de la bibliothèque, vos fonds d'érudits locaux sont :

- Beaucoup plus consultés
- Plus consultés
- Autant consultés
- Moins consultés
- Beaucoup moins consultés
- Non consultés
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Estimez-vous que les opérations de signalement et de valorisation que vous avez menées ont eu un impact sur les taux de consultation des fonds d'érudits locaux (en mettant de côté l'impact de la pandémie) ?

4 choix de réponses pour chaque item : oui beaucoup ; oui ; oui mais peu ; non ; sans opinion

- La consultation sur place a augmenté
- La consultation en distanciel a augmenté

3 - L'érudition aujourd'hui

Votre bibliothèque est-elle en relation avec des sociétés d'histoire, d'archéologie ou de défense du patrimoine locales ?

- Oui
- Non

Si oui, votre bibliothèque a-t-elle une politique de conservation des fonds de ces sociétés ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, en termes d'acquisition de leurs fonds
- Oui, en termes d'archivage du web
- Non
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Pouvez-vous indiquer les sociétés en question ?

Réponse libre

Votre bibliothèque est-elle en relation avec des érudits et des historiens amateurs locaux contemporains (hommes et femmes) ?

- Oui

- Non

Si oui, votre bibliothèque a-t-elle une politique de conservation des fonds des érudits et d'historiens amateurs locaux contemporains ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, en termes d'acquisition de leurs fonds
- Oui, en termes d'archivage du web
- Non
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Pouvez-vous indiquer les érudits locaux en question ?

Réponse libre

Le questionnaire touche bientôt à sa fin. Avant de terminer, nous avons quelques questions d'ordre général à vous soumettre.

4 - Questions générales

Le terme « fonds d'érudit » et/ou « papiers d'érudit » est-il employé dans votre établissement ?

- Oui
- Non

Y a-t-il des spécificités à la gestion des fonds d'érudits locaux en bibliothèque par rapport à d'autres fonds patrimoniaux ou fonds d'archives privées ? Vous pouvez noter vos commentaires ici :

Réponse libre

De manière plus large, si vous avez des préconisations sur la manière de gérer les fonds d'érudits locaux en bibliothèque (acquisition, traitement, conservation, signalement, valorisation), vous pouvez les indiquer ici.

Réponse libre

Informations personnelles

Quel est l'intitulé de votre emploi principal dans la bibliothèque ?

Réponse libre

Quelle est votre bibliothèque de rattachement ?

Réponse libre

Avez-vous été formé à l'archivistique ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, en formation initiale
- Oui, en formation continue
- Non
- Autre

Si nécessaire, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Avez-vous été formé au catalogage en EAD ? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, en formation initiale
- Oui, en formation continue
- Non

- Autre

Si nécessaire, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer votre nom :

Réponse libre

Acceptez-vous d'être recontacté dans le cadre de cette enquête ?

- Oui
- Non

Courriel et/ou numéro de téléphone :

Réponse libre

LES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX EN BIBLIOTHÈQUE (XIX^E-XXI^E SIÈCLES) – QUESTIONNAIRE POUR LES USAGERS

Je m'intéresse aux fonds d'érudits locaux du XIX^e siècle à nos jours, c'est-à-dire aux documents que des historiens et des historiennes, des antiquaires et des archéologues locaux, parfois membres de sociétés savantes, accumulent et/ou produisent à partir de leurs activités de recherche sur l'histoire de leur lieu d'origine, de vie ou d'affection (notes de travail, fiches, correspondances, copies, manuscrits, tapuscrits, iconographie, numismatique, objets...).

Selon cette définition, pensez-vous avoir déjà consulté des fonds d'érudits locaux dans des services d'archives français (Archives nationales, archives départementales, archives municipales...)?

- Oui
- Non

Selon cette définition, pensez-vous avoir déjà consulté des fonds d'érudits locaux dans des bibliothèques françaises ?

- Oui
- Non

1 - Repérer et trouver

Les questions suivantes portent sur les fonds d'érudits locaux (historiens, historiennes, archéologues et antiquaires locaux) que vous avez consultés dans les bibliothèques françaises. Je vous remercie de répondre en considérant l'ensemble des fonds que vous avez été amené à consulter.

Combien de fonds d'érudits locaux différents avez-vous déjà consultés en bibliothèque ? *

- 1
- 2 à 5
- 5 à 10
- 10 et plus

Où ces fonds étaient-ils localisés ? (Plusieurs réponses possibles)

- Bibliothèque nationale de France
- Bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche (université, grande école, grand établissement...)

- Bibliothèque départementale
- Bibliothèque municipale ou médiathèque

Pouvez-vous indiquer ici les fonds d'érudits locaux consultés ?

Réponse libre

Votre consultation de ce type de fonds, en ligne ou sur place, est ou a été :

- Exceptionnelle (moins de deux fois par an)
- Occasionnelle (plusieurs fois par an mais moins d'une fois par mois)
- Régulière (au moins une fois par mois mais pas plus d'une fois semaine)
- Assidue (plusieurs fois par semaine)

Pourquoi souhaitez-vous consulter ces fonds d'érudits locaux (plusieurs réponses possibles) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Recherche sur une thématique à laquelle l'érudit est associé
- Intérêt pour l'érudit lié au fonds
- Intérêt pour la localité où a vécu l'érudit
- Intérêt pour un document compilé dans le fonds
- Recherche en histoire de l'érudition et des savoirs
- Recherche généalogique
- Découverte par hasard
- Autre

Vous estimez avoir localisé ces fonds :

- Très facilement
- Facilement
- Difficilement
- Très difficilement
- Sans avis

En général, comment avez-vous localisé les bibliothèques dans lesquelles se trouvaient les fonds d'érudits locaux ?

5 choix de réponse pour chaque item : oui, principalement ; oui, de manière secondaire ; j'ai voulu mais l'information ne s'y trouvait pas ; non, je connais mais je ne l'ai pas utilisé ; non, je ne connais pas

- Site internet ou catalogue informatique de la bibliothèque
- Catalogue collectif de France (CCFr)
- Calames (Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur)
- Data.BnF
- Bibliothèque numérique d'une bibliothèque (Gallica, Numistral...)
- Portail patrimonial de la région
- En utilisant un inventaire papier ou un catalogue non informatisé
- Wikipedia
- Bibale
- En échangeant avec des professionnels des bibliothèques
- En échangeant avec des pairs
- Autre

Si vous avez répondu « oui, principalement » ou « oui, de manière secondaire » à « Autre », vous pouvez préciser ici :

Réponse libre

2 - Consulter

Vous avez consulté le contenu de ces fonds :

- À distance
- Sur place
- Les deux

Si c'était à distance :

Vous les avez consultés *via* : (Plusieurs réponses possibles)

- Gallica
- Bibliothèque numérique d'une bibliothèque
- Numérisation que vous avez demandée à la bibliothèque
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Avez-vous pu consulter un court descriptif de ce que contenaient les fonds d'érudits locaux en question ?

- Oui
- Non mais je l'aurais souhaité
- Non car je n'en ai pas eu besoin

Avez-vous pu consulter un inventaire de ce que contenaient les fonds d'érudits locaux en question ?

- Oui
- Non mais je l'aurais souhaité
- Non car je n'en ai pas eu besoin

Si c'était sur place :

Avant de venir sur place, avez-vous pu consulter un court descriptif de ce que contenaient les fonds d'érudits locaux ?

- Oui
- Non mais je l'aurais souhaité
- Non car je n'en ai pas eu besoin

Avant de venir sur place, avez-vous pu consulter un inventaire de ce que contenaient les fonds d'érudits locaux ?

- Oui
- Non mais je l'aurais souhaité
- Non car je n'en ai pas eu besoin

Une fois sur place, avez-vous pu consulter un inventaire de ce que contenaient les fonds d'érudits locaux ?

- Oui
- Non mais je l'aurais souhaité
- Non car je n'en ai pas eu besoin

Une fois sur place, avez-vous eu accès à l'ensemble du contenu des fonds d'érudits locaux que vous souhaitiez consulter ?

- Oui
- Non

Si non, vous pouvez préciser pourquoi :

Réponse libre

Avez-vous demandé de l'aide à un agent de la bibliothèque dans le cadre de votre consultation de fonds d'érudits locaux ? (Sur place ou à distance)

- Oui
- Non car je n'en ai pas eu besoin
- Non mais j'en aurais eu besoin

Sur quel(s) sujet(s) auriez-vous eu besoin d'aide ? (Plusieurs réponses possibles)

- Orientation vers l'inventaire du fonds de l'érudit local
- Explication du contenu du fonds de l'érudit local
- Orientation vers d'autres fonds en complément du fonds de l'érudit local
- Aide à la réflexion sur le sujet de recherche
- Présentation des outils de recherche en bibliothèque (catalogue, bases de données...)
- Scan et numérisation
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Sur quel(s) sujet(s) le personnel de la bibliothèque vous a-t-il aidé ? (Plusieurs réponses possibles)

- Orientation vers l'inventaire du fonds de l'érudit local
- Explication du contenu du fonds de l'érudit local
- Orientation vers d'autres fonds en complément du fonds de l'érudit local
- Aide à la réflexion sur le sujet de recherche
- Présentation des outils de recherche en bibliothèque (catalogue, bases de données...)
- Scan et numérisation
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Estimez-vous que cela vous a aidé dans votre recherche ?

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Non
- Non, pas du tout

Vous pouvez préciser pourquoi si vous le souhaitez :

Réponse libre

3 - Mettre en valeur

Les initiatives suivantes de valorisation des fonds d'érudits locaux ont-elles été mises en place dans les bibliothèques que vous fréquentez ? (Plusieurs réponses possibles)

- Article de blog
- Exposition
- Conférence
- Numérisation des fonds d'érudits locaux disponible en ligne
- Cours dans le cadre d'une formation universitaire
- Je ne sais pas
- Autre

Autre ? Précisez

Réponse libre

Vous pouvez en indiquer certaines ici si vous le souhaitez :

Réponse libre

Si vous avez des commentaires généraux sur la manière de rendre ces fonds d'érudits locaux (historiens, antiquaires et archéologues locaux) plus visibles pour les usagers en bibliothèque, vous pouvez les noter ici :

Réponse libre

Informations personnelles

Si vous avez déjà consulté des fonds d'érudits locaux en service d'archives (bibliothèques exclues), vous pouvez nous en indiquer ici :

Réponse libre

Si vous avez déjà consulté des fonds d'érudits locaux en service d'archives (bibliothèques exclues), vous pouvez nous faire un retour sur votre expérience ici :

Réponse libre

Âge :

- Moins de 18 ans
- 18 - 25 ans
- 26 ans - 35 ans
- 36 ans - 50 ans
- 51 ans - 65 ans
- 66 ans et plus

Genre :

- Femme
- Homme
- Autre
- Ne souhaite pas répondre

Département de résidence

Réponse libre

Dans quel cadre consultez-vous ces fonds ?

- Recherche dans le cadre des études

- Recherche à caractère professionnel
- Recherche à caractère privée (retraités, amateurs...)
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Niveau d'études

- Licence
- Master
- Doctorat
- Autre

Autre ? Précisez :

Réponse libre

Statut d'activité :

- Actif
- Retraité
- Sans activité professionnelle

Si actif, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Domaine d'études et/ou de recherche :

Réponse libre

Êtes-vous membre d'une société savante ou d'une association en lien avec l'histoire, l'archéologie ou le patrimoine local ?

- Oui
- Non

Votre association travaille-t-elle en lien avec une bibliothèque ?

- Oui
- Non

Si oui, en quoi votre association travaille-t-elle en lien avec la bibliothèque ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Évènements de l'association organisés dans la bibliothèque
- Évènements organisés en commun
- Envoi des ouvrages de l'association à la bibliothèque
- Communication de la bibliothèque au sujet de l'association
- Dépôt d'archives de l'association à la bibliothèque
- Numérisation des documents de l'association par la bibliothèque (archives, bulletins...)
- Conseils et expertise de la bibliothèque auprès de l'association
- Organisation de formations par la bibliothèque à destination de l'association
- Autre

Si nécessaire, vous pouvez détailler ici :

Réponse libre

Votre société savante ou association a-t-elle eu à gérer des fonds d'érudits locaux (archives de travail papiers ou numériques d'anciens membres par exemple) ?

- Oui
- Non

Si oui, qu'en a-t-elle fait ? (Plusieurs réponses possibles)

- L'association garde ses fonds d'érudits locaux
- L'association a déposé ses fonds d'érudits locaux à la bibliothèque municipale
- L'association a déposé ses fonds d'érudits locaux aux Archives municipales
- L'association a déposé ses fonds d'érudits locaux aux Archives départementales
- Autre

Si nécessaire, vous pouvez préciser :

Réponse libre

Acceptez-vous d'être recontacté dans le cadre de cette enquête ?

- Oui
- Non

Souhaitez-vous recevoir les résultats de l'enquête ?

- Oui
- Non

Dans ce cas, vous pouvez nous laisser vos coordonnées ici :

Nom :

Courriel :

ANNEXE 5 : MODALITÉS D'ENTRÉE D'UN FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES AUX ARCHIVES OU À LA MÉDIATHÈQUE DE VICHY



MODALITES D'ENTREE D'UN FONDS D'ARCHIVES PRIVEES AUX ARCHIVES OU A LA MEDIATHEQUE DE VICHY

Un détenteur de fonds d'archives ou de documents d'origine privée, c'est-à-dire de tous documents autres que les archives publiques telles qu'elles sont définies à l'article L. 211-4 du Code du Patrimoine, est fondé, en droit, à les remettre en don ou en dépôt à l'institution de son choix. Il convient toutefois de prendre en compte l'intérêt des documents par rapport à leur localisation géographique et à la recherche historique. Les fonds d'archives, de quelque nature qu'ils soient, ont en effet plus de chance d'être connus et exploités du public s'ils ont été remis en don ou en dépôt à l'institution à la vocation de laquelle ils correspondent.

Les Fonds Patrimoniaux de la Médiathèque collectent et conservent :

- Les cartes postales
- Les fonds d'architecte et plans
- Les photos, affiches et documents imprimés sur l'histoire de Vichy entre 1940 et 1944
- Les lithographies et estampes
- Les journaux et publications imprimées
- Les manuscrits littéraires
- Les bibliothèques d'érudits

Le service des Archives collecte et conserve :

- Les photos
- Les archives domaniales et seigneuriales
- Les archives d'érudits et scientifiques locaux
- Les archives personnelles et familiales
- Les archives d'associations, d'entreprises, de syndicats ou partis politiques

L'entrée d'un fonds d'archives privées aux Archives ou à la Médiathèque est acceptée par le Maire sur l'avis du directeur des Archives ou de la Médiathèque.

Au préalable, l'archiviste ou le bibliothécaire peuvent donc être amenés à faire un premier repérage sur place afin d'évaluer l'importance quantitative et l'état matériel du fonds ainsi que sa valeur historique.

Il existe différents modes de transmission de fonds d'archives privées :

1/ Avec transfert de propriété**L'achat**

Dans la limite de ses contraintes budgétaires, la Ville de Vichy peut procéder à l'achat de documents d'archives auprès de particuliers. Les conditions d'acquisition sont alors fixées en concertation entre le vendeur, le Maire ou son représentant et le directeur des Archives ou de la Médiathèque.

Le legs

Il s'agit d'une transmission à titre gratuit faite par testament et prenant effet au décès du testateur. Ces dispositions successorales doivent donc nécessairement figurer dans un testament, qu'il soit olographe (écrit en entier, daté et signé de la main du testateur), reçu par un notaire, ou mystique (présenté clos, cacheté et scellé au notaire et à deux témoins - art. 976. modifié du code civil). La Ville de Vichy manifeste son accord par l'intermédiaire de son conseil municipal.

Le don, la donation

La donation est un contrat par lequel une personne se dépouille, de son vivant et irrévocablement, de la chose donnée en faveur d'une autre, qui l'accepte (art. 894 du code civil). La Ville de Vichy devient alors pleinement propriétaire des archives qui lui sont données. La donation se fait par acte notarié.

Toutefois, le don « manuel », c'est-à-dire une simple remise matérielle des documents d'archives, est également possible. Le donateur fait alors part au Maire de Vichy, par écrit, de son intention de don¹, et ce, quelle que soit la valeur de ses documents. Le Maire l'accepte ensuite, sous la forme d'une décision dont il est donné connaissance au Conseil Municipal.

Le don peut être assorti de conditions quant au lieu de conservation, à la communicabilité et la reproduction des documents. Les conditions de communication doivent être clairement spécifiées.

2/ Sans transfert de propriété**Le dépôt**

Les Archives Municipales peuvent recevoir en dépôt, c'est-à-dire en prêt, des archives dont le propriétaire se réserve la propriété et conserve tous ses droits sur le fonds. Le dépôt peut être révocable par l'une ou l'autre des parties.

Une simple convention écrite est alors rédigée pour fixer les droits et obligations de chacun².

¹ Modèle de lettre d'intention de don – annexe 1

² Modèle de contrat de dépôt – annexe 2

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Extrait de la notice de fonds Auguste Carlone dans le catalogue de la BMVR de Nice.....	55
Figure 2 Extrait de la notice de catalogue d'une estampe du fonds Jules Delpit ...	57
Figure 3 : Profil des 69 répondants qui consultent des fonds d'érudits locaux (bibliothèques et services d'archives confondus).....	64
Figure 4 : Les motifs de consultation des fonds d'érudits locaux en bibliothèque.	65
Figure 5 : Profil des 43 répondants qui consultent des fonds d'érudits locaux en bibliothèque	68
Figure 6 : modes de localisation des bibliothèques où se trouvent des fonds d'érudits locaux par les usagers faisant des recherches à caractère privé	70
Figure 7 : Réponses des 24 bibliothèques territoriales qui ont répondu par écrit à l'enquête	74
Figure 8 : Extrait de la notice du fonds Octave Chenavaz dans le Répertoire du CCFr	75
Figure 9 Présentation de Mandrin sur le site des BM de Grenoble (fonds Octave Chenavaz)	76
Figure 10 Extrait de la page "Histoire des collections" des BM de Reims	77
Figure 11 Extrait de la page "Manuscrits" du site Internet de la BM de Carpentras	78
Figure 12 Extrait de la page "Manuscrits Franche-Comté" du site Mémoire Vive de la ville de Besançon.....	82
Figure 13 Extrait de la page "Thématiques : histoire régionale. Liste des documents" de l'Armarium	83
Figure 14 Affiche de l'exposition "Livres en héritage. Les fonds privés conservés dans les bibliothèques publiques de Seine-et-Marne".....	85
Figure 15 Affiche de l'exposition sur Léon Maxe-Werly.....	86
Figure 16 Récit de la mort du roi Stanislas sur Twitter par les Bibliothèques de Nancy à partir du <i>Journal de Durival</i> en 2016.....	88
Figure 17 Extrait de la notice du fonds Octave Chenavaz dans le Répertoire du CCFr	91
Figure 18 : Exemples de fonds qui ont un sous-titre visible sur la page des résultats d'une recherche dans le Répertoire du CCFr	92
Figure 19 : Utilisation du CCFr par les 43 répondants consultant des fonds d'érudits locaux en bibliothèque.....	93
Figure 20 : Extrait de la page "Patrimoine : découvertes" du site de la BM de Mâcon	94

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
MÉTHODOLOGIE	16
PÉRIMÈTRE : FONDS D'ÉRUDITS OU COLLECTIONS D'ÉRUDITS ?..	18
PARTIE 1 : À LA RECHERCHE DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX	21
Chapitre 1 : Mais où sont les fonds d'érudits locaux ?	21
A. <i>Des archives en bibliothèque</i>	<i>21</i>
B. <i>Les bibliothèques associatives</i>	<i>23</i>
Des fonds dans les bibliothèques des diocèses et des sociétés savantes	23
Des défis à relever.....	24
C. <i>Les bibliothèques publiques</i>	<i>25</i>
Des fonds d'érudits locaux à la BnF ?.....	25
Les bibliothèques de l'enseignement supérieur.....	27
Les bibliothèques municipales	29
Chapitre 2 : Pourquoi des fonds d'érudits locaux en bibliothèque municipale ?	29
A. <i>Des érudits locaux étroitement liés à l'histoire des bibliothèques ...</i>	<i>29</i>
B. <i>Enrichir un fonds local.....</i>	<i>31</i>
C. <i>Bibliothèques et dépôts d'archives</i>	<i>33</i>
D. <i>Prestige et mémoire.....</i>	<i>34</i>
Chapitre 3 : les dons d'érudits aujourd'hui, « une passion qui s'éteint » ?	35
A. <i>L'érudit local au XXI^e siècle</i>	<i>35</i>
B. <i>Des acquisitions à la marge.....</i>	<i>37</i>
C. <i>Quelle place pour les archives numériques ?</i>	<i>39</i>
PARTIE 2 : LE TRAITEMENT ET LE SIGNALLEMENT DES FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX.....	44
Chapitre 1 : Démêler, identifier et classer	44
A. <i>La nature archivistique des fonds d'érudits locaux : retour théorique sur le traitement d'un fonds</i>	<i>44</i>
B. <i>Le classement intellectuel et physique des fonds d'érudits locaux à l'épreuve du réel : fonds anciens, fonds dormants</i>	<i>45</i>
C. <i>Affronter la diversité interne des fonds d'érudits.....</i>	<i>47</i>
Des producteurs variés	47

Logique de production organique, logique de collection	47
Des supports de documents multiples.....	48
Chapitre 2 : Inventorier et cataloguer un fonds d'érudit local.....	50
<i>A. La mise en œuvre d'un chantier de signalement du patrimoine au niveau national</i>	<i>50</i>
Des politiques nationales et régionales en faveur du patrimoine écrit	50
Un plan national de signalement des fonds patrimoniaux.....	51
<i>B. La description en EAD ou l'avènement d'une logique archivistique en bibliothèque</i>	<i>52</i>
<i>C. Une coexistence des types de catalogage.....</i>	<i>54</i>
Chapitre 3 : Des disparités dans le signalement des fonds d'érudits locaux	56
<i>A. Des disparités de signalement liées à la nature mixte des fonds d'érudits locaux</i>	<i>56</i>
<i>B. Des disparités de signalement liées à l'évolution de la manière de cataloguer des fonds d'archives.....</i>	<i>57</i>
<i>C. Des disparités liées à des questions d'établissements et de ressources humaines</i>	<i>59</i>
PARTIE 3 : QUELLES VALORISATIONS POUR QUELLE VISIBILITÉ ? 62	
Chapitre 1 : Une typologie du public des fonds d'érudits locaux	62
<i>A. Valoriser, mais pour quoi faire ?</i>	<i>62</i>
<i>B. Sur l'intérêt des fonds d'érudits locaux.....</i>	<i>63</i>
Une enquête auprès des publics	63
Les motifs de consultation des fonds d'érudits locaux	64
<i>C. Qui consulte les fonds d'érudits locaux ?</i>	<i>68</i>
Les chercheurs amateurs.....	68
Les étudiants en master	70
Les chercheurs professionnels	71
Le personnel scientifique des archives, des bibliothèques et des musées	72
Chapitre 2 : Des initiatives de valorisation en bibliothèque	73
<i>A. Signaler pour faire connaître.....</i>	<i>74</i>
Signaler dans le CCFr.....	74
Signaler sur les sites Internet des bibliothèques.....	75
Signaler sur Wikipédia	78
<i>B. De la numérisation à la médiation numérique des contenus.....</i>	<i>79</i>
Numériser les fonds d'érudits locaux	79
Une médiation numérique des savoirs	80
<i>C. Fonds d'érudits locaux et action culturelle</i>	<i>83</i>
<i>D. Des défis à relever.....</i>	<i>85</i>

Valoriser des fonds peu attractifs	85
Intégrer la valorisation des fonds d'érudits à la politique culturelle d'établissements tournés vers la lecture publique.....	87
Valoriser au-delà du local.....	89
Chapitre 3 : Une visibilité de ces fonds qui peut encore être renforcée	90
A. <i>Renforcer le signalement des fonds d'érudits locaux</i>	90
Améliorer les notices de fonds du Répertoire du CCFr	90
Faire des liens sur les sites Internet.....	92
B. <i>Accompagner les chercheurs dans l'exploitation des fonds d'érudits locaux</i>	95
C. <i>Vers un inventaire global des fonds d'érudits</i>	96
CONCLUSION	99
SOURCES	101
ENTRETIENS ET RÉSULTATS D'ENQUÊTE	101
NOTICES DE FONDS DU RÉPERTOIRE DU CCFR MOBILISÉES	101
MÉDIATIONS NUMÉRIQUES LIÉES AUX FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX	102
BIBLIOGRAPHIE	105
1. CATALOGUES ET OUTILS	105
2. PUBLICATIONS EN HISTOIRE	105
<i>Histoire de la culture de l'écrit</i>	105
<i>Histoire des bibliothèques et des collections</i>	106
<i>Histoire de l'érudition et des savoirs, histoire des historiens</i>	106
<i>Nationalisme et régionalismes</i>	109
<i>Micro-histoire</i>	109
3. ARCHIVES ET ARCHIVISTIQUE	109
<i>Fonds d'archives</i>	109
<i>Archives numériques</i>	111
4. COLLECTIONS PATRIMONIALES	112
<i>Patrimoine et politiques patrimoniales en bibliothèque</i>	112
<i>Acquisitions en bibliothèque</i>	113
<i>Traitement des fonds en bibliothèque</i>	113
<i>Numérisation, valorisation et projets scientifiques</i>	114
5. FONDS LOCAL	115
6. EXEMPLES DE FONDS D'ÉRUDITS LOCAUX	116
7. SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉRUDITS ACTUELS	117
ANNEXES	119
Annexe 1 : Liste des entretiens et des échanges	120

<i>Bibliothèques publiques</i>	120
<i>Autres institutions</i>	121
<i>Chercheurs professionnels</i>	122
<i>Sociétés savantes</i>	122
Annexe 2 : Liste des établissements répondants à l'enquête écrite....	123
Annexe 3 : Fonds d'érudits locaux en bibliothèque	125
Annexe 4 : Questionnaires.....	131
<i>Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque (XIX^e - XXI^e siècles) —</i> <i>Questionnaire pour les professionnels</i>	131
<i>Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque (XIX^e-XXI^e siècles) –</i> <i>Questionnaire pour les usagers</i>	138
Annexe 5 : Modalités d'entrée d'un fonds d'archives privées aux archives ou à la médiathèque de vichy.....	145
TABLE DES ILLUSTRATIONS	147
TABLE DES MATIÈRES.....	149